



**Rapport intermédiaire non-audité
pour la période de six mois
se terminant le 30 juin 2020**

Table des matières

Rapport de gestion	3
Événements récents	3
Données financières clés.....	3
Performance financière.....	5
Situation et ressources financières.....	13
Risques et incertitudes	14
Evènements survenus après la date de clôture	19
Déclaration du conseil d'administration	20
Rapport du commissaire	21
États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités	22
Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité	22
Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global	23
Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière	24
Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres	25
Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité	26
Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	27

Rapport de gestion

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation secondaire à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de réunir les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden®, Leffe® et Michelob Ultra® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 170 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2019, nos produits rapportés s'élevaient à 52,3 milliards d'US dollar (hors joint-ventures et entreprises associées).

Le rapport de gestion qui suit doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités 2019 d'Anheuser-Busch InBev et avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités au 30 juin 2020.

Dans le reste de ce document, Anheuser-Busch InBev sera désignée par « AB InBev », « la société » ou « nous ».

Événements récents

Le 1^{er} juin 2020, nous avons clôturé la vente précédemment annoncée de notre filiale australienne Carlton & United Breweries (« CUB ») à Asahi Group Holdings, Ltd (« Asahi »). L'opération est évaluée à 16 milliards d'AUD en valeur d'entreprise. Dans le cadre de cette opération, nous avons accordé à Asahi Group Holdings, Ltd. le droit de commercialiser notre portefeuille de marques mondiales et internationales en Australie. La quasi-totalité des produits nets de 10,8 milliards d'USD résultant de la vente des activités australiennes sera utilisée par la société pour rembourser la dette. Les résultats des activités australiennes ont été comptabilisés en tant qu'activités abandonnées (« Bénéfice des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020.

Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de notre performance sous-jacente, les commentaires contenus dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. Les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de la société.

Nous avons retraité nos résultats 2019 en tenant compte de la classification de nos activités australiennes comme activités abandonnées. À partir du 30 septembre 2019, suite à l'annonce de l'accord de cession de CUB à Asahi le 19 juillet 2019, nous avons classé les actifs et passifs associés aux activités australiennes comme actifs détenus en vue de la vente et passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. En outre, étant donné que les résultats des activités australiennes représentaient une ligne d'activité principale et distincte, ils ont été comptabilisés en tant qu'activités abandonnées comme l'exige IFRS 5 et présentés séparément dans le compte de résultat consolidé (« Bénéfice des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020. Par conséquent, les résultats consolidés de 2019 ont été retraités comme si la classification avait été appliquée au 1^{er} janvier 2019 afin d'exclure les résultats des activités australiennes.

Le bénéfice, les flux de trésorerie et le bilan sont donc présentés sur une base rapportée en 2019, ajustés de façon à refléter la classification de Carlton & United Breweries comme activités abandonnées. Cette présentation correspond à « 2019 retraité ». Dès lors, les présentations de notre performance sous-jacente et de nos chiffres de croissance interne ne reflètent pas les résultats des activités australiennes.

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes se terminant les 30 juin 2020 et 2019, au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non-récurrents et activités abandonnées. Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de la société. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de la société de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de la société, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans nos produits et charges d'exploitation, ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En millions d'USD		2020	%	2019 retraité	%
Produits¹		21 298	100%	25 823	100%
Coûts des ventes		(9 097)	43%	(9 953)	39%
Marge brute		12 201	57%	15 869	61%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux		(7 257)	34%	(8 077)	31%
Autres produits/(charges) d'exploitation		158	1%	388	2%
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)		5 102	24%	8 180	32%
Eléments non-récurrents		(2 796)	13%	(103)	-
Bénéfice d'exploitation (EBIT)		2 306	11%	8 077	31%
Amortissements et dépréciations		2 261	11%	2 265	9%
Dépréciations non-récurrentes		2 650	12%	-	-
EBITDA normalisé		7 363	35%	10 446	40%
EBITDA		7 217	34%	10 342	40%
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		76	-	4 714	18%
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		(3 955)	19%	5 819	23%
Bénéfice des activités abandonnées attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		2 055	10%	236	1%
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		(1 900)	9%	6 055	23%

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En millions d'USD		2020	2019 retraité
Activités opérationnelles			
Bénéfice des activités poursuivies		(3 744)	6 406
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice		11 164	3 979
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions		7 420	10 385
Changement du fonds de roulement		(2 700)	(1 531)
Contributions aux plans et utilisation des provisions		(327)	(279)
Intérêts et impôts (payés)/reçus		(3 388)	(4 129)
Dividendes reçus		30	137
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées de l'Australie		84	314
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		1 119	4 897
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement nettes		(1 524)	(1 488)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée		(204)	(245)
Produits nets d'acquisitions/(cessions) d'autres actifs		(30)	(6)
Produits de la cession de l'Australie (activités abandonnées)		10 838	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées de l'Australie		(13)	(16)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		9 067	(1 755)
Activités de financement			
Dividendes payés		(1 219)	(2 389)
(Remboursement)/émissions d'emprunts		10 194	1 410
Paievements en vertu des contrats de location		(280)	(225)
Autre (incluant les acquisitions d'intérêts minoritaires)		(457)	(781)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées de l'Australie		(6)	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		8 231	(1 998)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		18 416	1 144

¹ Le chiffre d'affaires moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés aux clients de la société.

Performance financière

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes se terminant les 30 juin 2020 et 2019 au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance. Afin de faciliter la compréhension de notre performance sous-jacente, nous présentons dans ce rapport de gestion les volumes et résultats consolidés retraités de l'année 2019 jusqu'à l'EBIT normalisé. À ce titre, ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne. Le bénéfice, les flux de trésorerie et le bilan sont présentés sur une base rapportée en 2019, ajustés de façon à refléter la classification des activités australiennes comme activités abandonnées.

Nous présentons nos résultats suivant cinq zones : Amérique du Nord, Amériques du Centre, Amérique du Sud, EMEA et Asie-Pacifique.

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de notre performance pour les périodes se terminant les 30 juin 2020 et 2019 (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	276 031	615	-	(37 069)	239 577	(13.4)%
Produits	25 823	53	(1 470)	(3 108)	21 298	(12.0)%
Coûts des ventes	(9 953)	(68)	676	249	(9 097)	2.5%
Marge brute	15 869	(15)	(794)	(2 859)	12 201	(18.0)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(8 077)	4	498	318	(7 257)	4.0%
Autres produits/(charges) d'exploitation	388	(2)	(11)	(216)	158	(56.3)%
EBIT normalisé	8 180	(13)	(307)	(2 757)	5 102	(33.6)%
EBITDA normalisé	10 446	(9)	(487)	(2 587)	7 363	(24.7)%
Marge EBITDA normalisée	40.5%	-	-	-	34.6%	(585)bps

Au premier semestre de 2020, notre EBITDA normalisé a diminué de 24,7 %, alors que notre marge EBITDA normalisée a diminué de 585 points de base à 34,6 %.

Les volumes consolidés ont diminué de 13,4 %, les volumes de nos propres bières affichent une baisse de 14,0 % et les volumes non-bières, une baisse de 7,6 %, suite à la pandémie de COVID-19.

Les produits consolidés ont diminué de 12,0 % à 21 298 millions d'USD, avec une hausse des produits par hl de 1,6 % au premier semestre 2020 et une baisse des produits par hl de 0,6 % au deuxième trimestre de 2020, suite aux restrictions relatives à la pandémie de COVID-19. Les produits combinés de nos marques mondiales Budweiser, Stella Artois et Corona ont diminué de 14,1 % et de 14,9 % en dehors de leurs marchés domestiques respectifs.

Les coûts des ventes (CdV) consolidés ont diminué de 2,5 % et augmenté de 12,9 % par hl, principalement en raison du désendettement opérationnel résultant de l'impact du COVID-19 sur nos volumes, particulièrement sur les marchés où nos sites de production de bière étaient fermés durant le deuxième trimestre de 2020.

REVUE DE NOS ACTIVITÉS À LA LUMIÈRE DE LA PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de poser des défis sans précédent aux sociétés, gouvernements et entreprises du monde entier. La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont nos priorités absolues et nous trouvons de nouvelles façons d'agir partout dans le monde pour aider nos communautés, soutenir nos partenaires et nous rapprocher de nos consommateurs.

Comme nous nous y attendions, nos résultats du deuxième trimestre de 2020 ont été considérablement impactés par la pandémie de COVID-19. Nous avons toutefois constaté une amélioration significative de la performance à mesure que le trimestre avançait. Nous avons terminé ce trimestre avec une confiance renforcée en la résilience de nos activités et de la catégorie bière mondiale.

En avril, nos volumes ont reculé de 32,4 %, puisque nous avons fait face à un arrêt de nos activités de brassage sur des marchés clés tels que le Mexique, l'Afrique du Sud et le Pérou, et à la fermeture du canal de la consommation hors domicile sur la plupart de nos marchés.

Nous avons connu une amélioration séquentielle en mai, avec une baisse des volumes de 21,1 %. Bien que nos activités de brassage soient restées à l'arrêt sur des marchés comme le Mexique et l'Afrique du Sud, cette amélioration a été favorisée par un retour à une croissance positive des volumes en Chine, une bonne performance de notre activité brassicole au Brésil, la réouverture progressive du canal de la consommation hors domicile sur certains marchés, notamment en Europe, et la solidité du canal de la grande distribution sur les marchés développés et en développement.

En juin, nous avons réalisé une croissance des volumes de 0,7 % malgré une solide performance l'année précédente. Nous avons constaté un progrès sensible en juin au Mexique et en Afrique du Sud, où la reprise des activités a coïncidé avec une forte demande des consommateurs. Le Brésil a accéléré ses bons résultats grâce à une croissance significative des volumes de bière étant donné que nous avons tiré profit de notre réseau de distribution exceptionnel, de nos innovations et de nos capacités numériques pour atteindre autrement nos consommateurs. Aux États-Unis, nous avons enregistré une croissance des volumes, des produits et des bénéfices grâce au succès de nos marques premium et de nos marques traditionnelles connues et fiables ainsi qu'à la solidité du canal de la grande distribution. La Chine affiche des résultats exceptionnels et enregistre son record de volume mensuel.

Au deuxième trimestre de 2020, nos volumes totaux ont chuté de 17,1 %, avec une baisse des volumes de nos propres bières de 17,2 %. Les produits par hl ont diminué de 0,6 %, entraînant ainsi une baisse des produits totaux de 17,7 %. L'EBITDA a chuté de 34,1 % à 3 414 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 825 points de base à 33,2 %, en raison de la baisse des volumes et produits et d'un levier opérationnel réduit, surtout en début de trimestre où notre volume a considérablement diminué. Ces tendances négatives ont été partiellement compensées par des initiatives réussies d'affectation des ressources, qui ont favorisé une diminution significative des frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux.

La trajectoire de l'entreprise tout au long du deuxième trimestre de 2020 a renforcé notre confiance en la résilience de la catégorie bière, en particulier dans le canal de la grande distribution, où nous avons enregistré une solide croissance sur les marchés développés et en développement. La réouverture progressive du canal de la consommation hors domicile de par le monde a également contribué à l'amélioration des résultats, particulièrement en mai et en juin. Nous nous réjouissons du retour de ces occasions de consommation,

mais nous restons prudents puisque nous assistons aujourd'hui à une nouvelle vague de restrictions pour les établissements horeca sur certains marchés. L'Afrique du Sud a instauré mi-juillet 2020 une deuxième interdiction de vente d'alcool, qui aura un impact sur nos résultats du troisième trimestre de 2020.

Compte tenu des incertitudes économiques générées par la pandémie de COVID-19, nous avons effectué un test de dépréciation sur la base de différents scénarios : un scénario de référence, le scénario le plus favorable et le scénario le plus pessimiste. Aucune dépréciation n'a été constatée dans le scénario de référence et le scénario le plus favorable. Toutefois, nous avons été exposés dans le scénario le plus pessimiste à un risque de dépréciation concernant les unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique et avons conclu qu'il était prudent de comptabiliser une charge non cash de 2,5 milliards d'USD au titre de la dépréciation du goodwill en considérant une probabilité de réalisation du scénario le plus pessimiste de 30 %. Cette charge est partiellement compensée par un gain de 1,9 milliard d'USD résultant de la vente des activités australiennes. Se référer également à l'Annexe 11 *Goodwill* et à l'Annexe 15 *Actifs classés comme actifs détenus en vue de la vente, passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Depuis plusieurs années, nous investissons dans de nouvelles capacités telles que les plateformes B2B, les canaux d'e-commerce et le marketing numérique. Ces tendances se sont accélérées ces derniers mois, nous plaçant ainsi en bonne position pour capter de la croissance.

Nous avons pris d'importantes mesures pour maintenir de solides liquidités dans un environnement plus volatile et incertain, tout en gérant proactivement notre profil d'endettement. Nous avons également lancé plusieurs initiatives qui ont permis de réduire significativement les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux, et nous continuons d'investir efficacement dans nos marques et notre stratégie commerciale, pour préparer ainsi une forte reprise.

Les atouts fondamentaux de notre entreprise ne changent pas. Nous avons une stratégie commerciale claire, une empreinte géographique diversifiée, le portefeuille de marques de bière ayant le plus de valeur au monde, l'une des meilleures rentabilités du secteur, une équipe solide et une réserve de talents extrêmement vaste.

VOLUMES

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par zone. Les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes. Les volumes incluent non seulement les marques que nous possédons ou détenons sous licence, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en qualité de sous-traitants et les produits de tiers que nous commercialisons via notre réseau de distribution, notamment en Europe. Les volumes vendus via les activités mondiales d'exportation, qui comprennent notre siège administratif mondial et les activités d'exportation qui n'ont pas été affectées à nos zones, sont présentés séparément.

En milliers d'hectolitres	2019 retraité	Scope	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Amérique du Nord	53 635	127	(1 785)	51 977	(3.3)%
Amériques du Centre	64 722	578	(13 442)	51 858	(20.6)%
Amérique du Sud	66 856	15	(4 088)	62 782	(6.1)%
EMEA	40 214	(72)	(6 591)	33 551	(16.4)%
Asie-Pacifique	50 189	(22)	(11 122)	39 045	(22.2)%
Exportations Globales et Sociétés Holding	416	(11)	(41)	364	(10.3)%
AB InBev au niveau mondial	276 031	615	(37 069)	239 577	(13.4)%

Les volumes totaux de l'**Amérique du Nord** ont diminué de 3,3 %. Nous estimons que nos ventes aux détaillants (VAD) aux États-Unis ont diminué de 0,4 % dans un secteur qui était relativement stable selon nos estimations, ce qui a entraîné une baisse de part de marché de 20 points de base durant la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière. Nos ventes aux grossistes (VAG) ont diminué de 3,7 %.

En réponse à la pandémie de COVID-19, des mesures de confinement à domicile et de distanciation sociale ont été mises en place aux États-Unis à partir de la mi-mars 2020, à des degrés divers selon les États.

Aux États-Unis, nos activités ont enregistré de bons résultats au deuxième trimestre de 2020, même face à la pression constante du secteur et à l'incertitude générée par la pandémie de COVID-19, grâce essentiellement à la mise en œuvre continue de notre stratégie commerciale. Nous avons profité de l'expérience de nos collègues de par le monde, ainsi que des données et analyses pour adapter rapidement et efficacement nos activités en vue de continuer à approvisionner le marché et répondre activement à l'évolution des besoins des consommateurs.

Notre part de marché estimée était stable au deuxième trimestre de 2020, nos ventes aux détaillants (VAD) étant plutôt stables tout comme le secteur. Compte tenu de la forte demande des consommateurs, les épuisements de stock se sont amplifiés alors que les ventes aux grossistes (VAG) ont diminué de 6,1 %. Tout au long du deuxième trimestre de 2020, nous avons observé une réouverture progressive des établissements du secteur de la consommation hors domicile, bien que de nombreux États aient depuis réinstauré des restrictions.

Notre portefeuille Above Core domine une nouvelle fois et a enregistré un gain estimé de part de marché de 90 points de base au deuxième trimestre de 2020. Ceci a été favorisé par le succès du lancement, plus tôt cette année, de Bud Light Seltzer, qui reste la meilleure innovation de la catégorie en termes de volumes en 2020. Michelob Ultra a poursuivi sa solide progression en tant que marque ayant gagné le plus de parts de marché de la catégorie, en trouvant de nouvelles façons de se rapprocher numériquement des consommateurs pour favoriser un mode de vie actif.

Dans le segment traditionnel, nos marques Core, Core Light et bon marché ont enregistré une perte estimée de 90 points de part de marché. Cette amélioration par rapport aux récentes tendances s'explique majoritairement par la stimulation des ventes de bière dans le canal de la grande distribution, qui profite de façon disproportionnée aux marques bien établies et aux grands conditionnements. Au sein du segment traditionnel, nous estimons que notre portefeuille a perdu environ 15 points de base de part de marché.

Au Canada, notre entreprise a fait preuve de résilience dans un environnement difficile, réalisant une performance de volumes relativement stable et largement supérieure à celle du secteur. Suite aux restrictions gouvernementales mises en place à la mi-mars 2020, le canal de la consommation hors domicile a été fermé. Nous avons observé une hausse dans le canal de la grande distribution puisque les consommateurs se sont préparés à déguster nos bières à domicile. Notre activité « beyond beer » a considérablement dépassé les résultats du secteur, grâce au lancement réussi de plusieurs innovations et à la croissance de notre portefeuille d'eaux pétillantes alcoolisées, stimulée par Nutril. La pandémie de COVID-19 a entraîné un glissement du canal de la consommation hors domicile vers le canal de la grande distribution.

Les volumes totaux des **Amériques du Centre** ont reculé de 20,6 %. Au Mexique, nos volumes ont diminué de près de 20 % pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière.

Nos activités de brassage ont été interrompues pendant le confinement national qui a eu lieu durant les deux premiers mois du deuxième

trimestre de 2020. Nous sommes rapidement passés à la production des bières à faible teneur en alcool Victoria 1.8 et Corona Ligera, qui répondaient à de nouvelles occasions de consommation à domicile. Nous avons aussi utilisé nos capacités direct-to-consumer et B2B, qui ont connu une importante accélération tout au long de la crise. En outre, nous avons lancé une plateforme baptisée « #PorNuestroMexico » pour soutenir la reprise via des initiatives humanitaires, telles que des dons de masques et de désinfectant pour les mains, et de soutien des clients, comme la fourniture d'équipements de sécurité et d'aide au crédit.

En juin 2020, les restrictions appliquées à nos activités ont été levées et nous sommes rapidement redevenus pleinement opérationnels en renforçant les mesures de sécurité pour protéger nos collaborateurs. Nos volumes de bière ont augmenté de près de 20 % en juin 2020, en raison du réapprovisionnement des stocks dans les commerces et d'une forte demande des consommateurs. Notre portefeuille Above Core a connu une forte croissance en juin 2020, avec une croissance à deux chiffres de nos marques mondiales, de Michelob Ultra et de la famille Modelo Especial.

Notre portefeuille est devenu disponible dans 1 600 magasins OXXO supplémentaires en juillet 2020, puisque nous avons achevé la quatrième vague de notre expansion au plus grand réseau de magasins de proximité du pays. Nous restons très positifs concernant le potentiel de croissance à long terme et la valeur ajoutée de cette opportunité.

En Colombie, les volumes totaux ont diminué de près de 20 %, les volumes de bière affichant un recul de près de 20 % et les volumes non-bières, un recul d'environ 10 % au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière.

Le premier trimestre de 2020 a été fortement impacté par les mesures de distanciation sociale mises en place mi-mars 2020, incluant un confinement national, pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Le canal de la consommation hors domicile, qui représente un peu plus de 50 % de nos volumes, a été fermé dans tout le pays, mais les ventes ont été autorisées dans le cadre de la livraison à domicile.

Notre performance du deuxième trimestre de 2020 a été fortement impactée par la fermeture nationale du canal de la consommation hors domicile et l'obligation de rester chez soi, même si celle-ci a été atténuée au cours du trimestre. En juin, notre performance en termes de volumes s'est améliorée par rapport aux deux premiers mois du deuxième trimestre de 2020, la réouverture progressive de certains secteurs de l'économie ayant permis d'accroître la confiance des consommateurs et les revenus disponibles. De plus, vu que la consommation d'alcool hors domicile reste restreinte, de nombreux établissements horeca proposent désormais la vente à emporter, ce qui contribue à améliorer les tendances de volume. Nous avons poursuivi le développement du segment premium au deuxième trimestre de 2020 tout en continuant d'améliorer notre stratégie d'accessibilité intelligente. Nous soutenons la reprise de nos clients grâce à des initiatives telles que Tienda Cerca, une plateforme de commande en ligne, et notre plateforme exclusive B2B en ligne récemment lancée, BEES.

Au Pérou, nos volumes ont nettement reculé au premier trimestre de 2020 suite aux mesures de confinement mises en place dans tout le pays dès la mi-mars 2020 pour lutter contre l'épidémie de COVID-19. Avant le confinement, nous avons observé de fortes performances de nos marques mondiales et de nos innovations au premier trimestre de 2020, notamment la poursuite du succès de Golden, une innovation d'accessibilité intelligente lancée au quatrième trimestre de 2019. Nos volumes ont nettement reculé au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la même période de l'année précédente à la suite des restrictions du confinement décidées par le gouvernement et mises en œuvre en mars 2020. À la fin du mois d'avril 2020, nous avons repris la vente et la distribution des stocks existants, et en juin 2020, nous avons repris la totalité de nos activités de brassage, ce qui a donné lieu à une amélioration des tendances de volumes tout au long du deuxième trimestre de 2020. Nous faisons évoluer notre activité pour mieux atteindre les consommateurs en étoffant notre portefeuille avec de nouvelles marques, telles que notre marque d'accessibilité intelligente Golden.

En Équateur, notre performance a également été fortement impactée par les mesures gouvernementales de mars 2020 imposant la fermeture du canal de la consommation hors domicile dans tout le pays, ainsi que par plusieurs mesures locales de confinement régional complet, qui ont touché environ la moitié de nos volumes totaux. Au premier trimestre de 2020, nos volumes ont enregistré une baisse à deux chiffres. Avant mars 2020, nos volumes affichaient une hausse à deux chiffres, favorisée par les excellents résultats de notre portefeuille de marques dans toute la gamme de prix. Nos volumes ont considérablement diminué au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la même période de l'année dernière, en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales associées. En juin 2020, nous avons observé un assouplissement progressif des restrictions, entraînant une amélioration des tendances de volumes au cours du mois. Malgré l'environnement difficile, nos marques premium et super premium ont gagné de la part de marché au deuxième trimestre de 2020. Nous avons également développé notre stratégie d'accessibilité intelligente pour produire des bières à partir de cultures locales grâce à un programme de soutien des agriculteurs du pays, baptisé Siembra por Contrato.

Les volumes totaux de l'**Amérique du Sud** ont reculé de 6,1 %. Au Brésil, nos volumes ont diminué de 6,9 %, les volumes de bière affichant un recul de 6,9 % et les volumes non-bières, un recul de 6,8 % au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière.

En mars 2020, des mesures de restriction ont été mises en place dans tous les États du Brésil pour lutter contre la pandémie de COVID-19, dont la fermeture du canal de la consommation hors domicile, qui représente plus de la moitié de nos volumes. Durant toute cette période, nous nous sommes efforcés de rester proches de nos consommateurs et de nos clients en exploitant la technologie. Nous avons identifié une opportunité de développer la consommation à domicile, en particulier via notre plateforme exclusive Direct-to-Consumer baptisée « Zé Delivery ». Grâce à cette plateforme, nous mettons en contact nos clients, bars, restaurants, consommateurs et chauffeurs pour assurer la livraison de bière fraîche en moins de 60 minutes.

Au deuxième trimestre de 2020, notre activité brassicole a réalisé une belle performance dans un environnement externe instable, enregistrant une baisse de volumes de 1,3 %, soit un meilleur résultat que le secteur, selon nos estimations. Nous avons constaté une amélioration de la tendance tout au long du trimestre de 2020 grâce au succès de notre stratégie d'innovation, à la fiabilité de notre chaîne d'approvisionnement et des relations clients, aux atouts de notre empreinte de distribution et à un glissement vers les magasins traditionnels pour la consommation à domicile, où notre portefeuille est très présent. En outre, ces avantages ont été amplifiés par l'impact positif des aides gouvernementales sur les revenus disponibles des consommateurs. Au deuxième trimestre de 2020, notre activité non-bières a reculé de 12,6 %, sous l'effet des restrictions liées au COVID-19 et à la modification des occasions de consommation qui en a résulté.

Bien que la pandémie de COVID-19 ait soulevé d'importants défis au sein de notre entreprise, elle a aussi accéléré les tendances de consommation dans lesquelles nous investissons, notamment en renforçant le besoin d'un état d'esprit innovant et tourné vers le consommateur et en faisant progresser la transformation de notre activité facilitée par la technologie. Nous améliorons notre portefeuille dans de nombreux segments. Dans le segment traditionnel, Skol Puro Malte enregistre une solide progression à deux chiffres, partant déjà d'une base valable. Dans le segment Core Plus, Bohemia a plus que doublé pendant le deuxième trimestre de 2020, soutenue par son repositionnement et sa nouvelle identité visuelle, et nous renforçons encore notre présence dans le segment grâce au lancement réussi de Brahma Duplo Malte. Dans le segment premium, nos marques mondiales affichent une croissance à deux chiffres, avec Budweiser en tête, malgré un recul de nos marques premium nationales en raison de leur surexposition dans le canal de la consommation hors domicile.

Notre transformation numérique poursuit son expansion. Nos clients comptent de plus en plus sur nos solutions numériques B2B, et notre plateforme d'e-commerce Direct-to-Consumer, Zé Delivery, a rapidement étendu sa couverture géographique, atteignant 2,2 millions de commandes en juin 2020 par rapport à 1,5 million au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Nous continuons de nous rapprocher autrement de nos consommateurs grâce à des initiatives comme « lives », une série de concerts diffusés en direct sur internet,

qui a totalisé plus de 675 millions de vues durant le deuxième trimestre de 2020.

En Argentine, notre activité a été impactée par l'environnement qui reste difficile. Nous avons enregistré une croissance de volume à un chiffre dans le haut de la fourchette au premier trimestre de 2020, une performance dépassant celle du secteur et soutenue par une comparaison favorable. En réponse à la pandémie de COVID-19, un confinement national total a été mis en œuvre à partir de la mi-mars 2020. Le canal de la consommation hors domicile a été effectivement fermé et des restrictions sur les heures d'ouverture ont été appliquées dans le canal de la grande distribution, qui représente environ 90 % de notre volume. Les volumes ont diminué de plus de 10 % au deuxième trimestre de 2020. Notre portefeuille Above Core est resté résilient et a enregistré de bons résultats, sous l'impulsion de la croissance de nos marques mondiales et locales. Corona et notre championne locale du segment Core Plus, Andes Origen, ont réalisé une croissance à deux chiffres dans le haut de la fourchette au deuxième trimestre de 2020. Nous continuons de nous concentrer sur la transformation numérique de notre entreprise et avons constaté les solides résultats de nos initiatives Direct-to-Consumer et de nos plateformes de commerce de détail en ligne, destinées à soutenir les entreprises locales.

Les volumes totaux de la zone **EMEA** ont diminué de 16,4 %. En Europe, nos volumes ont diminué d'un chiffre dans le bas de la fourchette au premier trimestre de 2020 suite aux mesures restrictives liées au COVID-19. En mars 2020, nous avons observé une fermeture complète du canal de la consommation hors domicile, qui représentait environ 30 % de notre activité dans cette zone. Les volumes d'Europe ont diminué d'environ 15 % au deuxième trimestre de 2020. Nous avons observé une hausse dans le canal de la grande distribution depuis l'émergence de la pandémie de COVID-19, avec une croissance accélérée des marques premium et des grands conditionnements. En juin 2020, nous avons constaté une réouverture progressive du canal de la consommation hors domicile sur la plupart de nos marchés, entraînant une amélioration des tendances de volumes. Durant le premier semestre 2020, nous avons continué à gagner de la part de marché sur la majorité de nos marchés, grâce à la forte croissance de Budweiser après le succès de son lancement en France et aux Pays-Bas l'année dernière.

En Afrique du Sud, notre activité a été fortement impactée par le confinement national qui a duré de fin mars à fin mai 2020 et qui incluait une interdiction totale des ventes de boissons alcoolisées. Nos activités de brassage et de distribution ont été fortement restreintes par les décisions gouvernementales. Nos volumes d'Afrique du Sud ont enregistré une baisse à deux chiffres durant la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière. Nous avons repris entièrement nos activités au début du mois de juin 2020, et avons constaté une solide reprise pendant le mois avec une croissance des volumes d'un chiffre dans le haut de la fourchette. Toutefois, une deuxième interdiction des ventes de boissons alcoolisées a été instaurée à la mi-juillet 2020. Notre priorité est et demeure la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs et de nos communautés. Nous nous employons à travailler avec le gouvernement sud-africain sur l'élaboration de mesures qui permettront de lutter contre cette crise sanitaire, tout en soutenant la reprise économique essentielle pour le pays.

En Afrique hors Afrique du Sud, les mesures adoptées pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont varié selon les pays mais leur mise en œuvre a débuté en général fin mars et début avril 2020, avec une fermeture du canal de la consommation hors domicile sur la plupart des marchés. Nos brasseries sont restées pour la plupart en activité et nous avons desservi le marché, essentiellement le canal de la grande distribution, en respectant la réglementation gouvernementale. Nos brasseries sont restées opérationnelles tout au long du deuxième trimestre de 2020 sur la plupart de nos marchés clés. Au Nigeria, nous avons connu une reprise rapide après l'assouplissement des restrictions en mai 2020, donnant lieu à une croissance des volumes en juin 2020. Nous avons constaté une trajectoire similaire sur nos autres marchés d'Afrique, avril ayant été le mois le plus impacté du deuxième trimestre de 2020, suivi d'une amélioration des tendances de volumes en mai et d'une croissance sur de nombreux marchés en juin 2020.

Les volumes totaux de l'**Asie-Pacifique** ont diminué de 22,2 %. En Chine, nos volumes ont diminué de 20,6 % durant la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 par rapport à la même période l'année dernière. Le COVID-19 a touché la Chine à la fin du mois de janvier 2020, juste avant le début des festivités du Nouvel An chinois, l'un des plus importants moments de consommation de l'année. La plupart des provinces ont mis en place des mesures de confinement strictes pour lutter contre le virus, qui ont duré de fin janvier à fin février 2020. Pendant cette période, nous avons observé une activité presque nulle dans le canal de la vie nocturne, une activité très limitée dans la restauration et une baisse significative dans le canal de la consommation à domicile. Nous avons toutefois constaté une accélération importante du canal de l'e-commerce, où nous sommes le leader du marché. Au premier trimestre de 2020, nos volumes ont enregistré une solide croissance à deux chiffres dans ce canal. Nous avons réaffecté nos ressources pour mieux tirer profit de cette tendance, en particulier dans les canaux de la consommation à domicile et de l'e-commerce.

En mars 2020, nous avons observé une belle reprise dans les canaux de la consommation à domicile et de la restauration. En revanche, le canal de la vie nocturne s'est rétabli plus lentement en raison du maintien des règles de distanciation sociale. À la fin du mois de mars 2020, nos grossistes avaient presque tous repris leurs activités, malgré une baisse de la demande due à la situation actuelle, et toutes nos brasseries de Chine avaient ouvert.

En Chine, notre entreprise a poursuivi son redressement tout au long du deuxième trimestre de 2020, enregistrant une légère baisse des volumes de 0,4 %. Après une perte de 17 % en avril 2020, nous avons réalisé une croissance à un chiffre dans la moyenne de la fourchette en mai et en juin 2020. En juin 2020, nous avons enregistré en Chine notre record absolu en termes de volumes mensuels, tout en conservant de bons niveaux de stock dans le commerce.

Au deuxième trimestre de 2020, notre portefeuille Super Premium a continué sur sa lancée avec une croissance des volumes. De plus, nos marques traditionnelles ont enregistré d'excellents résultats au deuxième trimestre de 2020, en particulier nos marques locales. Nous pensons que la tendance de premiumisation à long terme en Chine demeure intacte, vu la solide performance continue du segment Super Premium, les bons indicateurs de reprise économique et les politiques de relance encourageantes.

Nous avons lancé plusieurs nouvelles marques dans divers styles et segments de prix, en préparation de la saison estivale. Exploitant notre portefeuille mondial de marques et le cadre d'extension des catégories, nous avons lancé Bud Light en tant que lager premium et Beck's en tant qu'option pur malt internationale. En outre, nous avons déployé Sedrin Lychee au niveau national dans le segment des bières aromatisées.

Tout au long du deuxième trimestre de 2020, nous avons observé une amélioration des tendances dans tous les canaux. Le canal de la consommation à domicile est entièrement ouvert et notre activité enregistre de très bons résultats, avec une croissance des volumes d'un chiffre dans le haut de la fourchette. Dans le canal de la consommation hors domicile, plus de 90 % des restaurants étaient ouverts fin juin 2020, avec des chiffres de vente comparables à ceux de l'année dernière. Le canal de la vie nocturne a nettement progressé d'un mois à l'autre, avec plus de 80 % des lieux ouverts fin juin 2020. Le canal de l'e-commerce, où notre part de marché a atteint plus du double de celle du brasseur suivant, a continué d'accélérer sa croissance.

En Corée du Sud, nos volumes ont enregistré une importante baisse au premier trimestre de 2020 en raison du COVID-19 et d'une comparaison difficile. La Corée du Sud a fait face à une forte épidémie du virus à la fin du mois de février 2020, mais la plupart des entreprises sont restées ouvertes dans la majeure partie du pays. Les consommateurs ont appliqué rigoureusement les règles de distanciation sociale, ce qui a entraîné un recul important dans le canal de la consommation hors domicile au premier trimestre de 2020. Toutefois, depuis la mi-mars 2020, nous avons observé une amélioration constante du moral des consommateurs. Au deuxième trimestre de 2020, nos volumes ont chuté sous l'effet d'un secteur plus faible en raison de la pandémie de COVID-19. Nous continuons d'exploiter la totalité de notre portefeuille de marques pour nous rapprocher des consommateurs dans tous les segments de prix et canaux. Dans le segment premium, notre solide portefeuille de marques bien établies et d'innovations récentes a dépassé les résultats du secteur. Au total, nous estimons que notre part de marché a de nouveau progressé d'un trimestre à l'autre. Nous sommes encouragés par la dynamique de l'ensemble de notre portefeuille sur le marché.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance de chaque zone, pour la période se terminant le 30 juin 2020 (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres de croissance interne.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	276 031	615	-	(37 069)	239 577	(13.4)%
Produits	25 823	53	(1 470)	(3 108)	21 298	(12.0)%
Coûts des ventes	(9 953)	(68)	676	249	(9 097)	2.5%
Marge brute	15 869	(15)	(794)	(2 859)	12 201	(18.0)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(8 077)	4	498	318	(7 257)	4.0%
Autres produits/(charges) d'exploitation	388	(2)	(11)	(216)	158	(56.3)%
EBIT normalisé	8 180	(14)	(307)	(2 757)	5 102	(33.6)%
EBITDA normalisé	10 446	(9)	(487)	(2 587)	7 363	(24.7)%
Marge EBITDA normalisée	40.5%	-	-	-	34.6%	(585)bps

AMERIQUE DU NORD	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	53 635	127	-	(1 785)	51 977	(3.3)%
Produits	7 701	16	(15)	(167)	7 536	(2.2)%
Coûts des ventes	(2 868)	(11)	5	32	(2 842)	1.1%
Marge brute	4 833	5	(10)	(135)	4 694	(2.8)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(2 197)	(14)	5	101	(2 104)	4.6%
Autres produits/(charges) d'exploitation	20	-	-	(31)	(10)	(150.5)%
EBIT normalisé	2 656	(9)	(4)	(64)	2 579	(2.4)%
EBITDA normalisé	3 045	(7)	(5)	(47)	2 986	(1.5)%
Marge EBITDA normalisée	39.5%				39.6%	26bps

AMERIQUES DU CENTRE	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	64 722	578	-	(13 442)	51 858	(20.6)%
Produits	5 735	13	(236)	(1 267)	4 246	(22.0)%
Coûts des ventes	(1 711)	(12)	79	192	(1 454)	11.1%
Marge brute	4 024	1	(157)	(1 076)	2 792	(26.7)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 483)	5	68	152	(1 258)	10.3%
Autres produits/(charges) d'exploitation	55	(6)	-	(49)	-	(100.1)%
EBIT normalisé	2 595	-	(89)	(972)	1 535	(37.5)%
EBITDA normalisé	3 036	-	(116)	(899)	2 021	(29.6)%
Marge EBITDA normalisée	52.9%				47.6%	(512)bps

AMERIQUE DU SUD	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	66 856	15	-	(4 088)	62 782	(6.1)%
Produits	4 769	1	(962)	(195)	3 613	(4.1)%
Coûts des ventes	(1 928)	-	456	(254)	(1 727)	(13.2)%
Marge brute	2 841	1	(506)	(450)	1 886	(15.8)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 427)	(2)	317	(94)	(1 205)	(6.6)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	100	-	(9)	(37)	54	(36.8)%
EBIT normalisé	1 514	-	(198)	(580)	736	(38.3)%
EBITDA normalisé	1 976	-	(307)	(522)	1 146	(26.4)%
Marge EBITDA normalisée	41.4%				31.7%	(964)bps

EMEA	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	40 214	(72)	-	(6 591)	33 551	(16.4)%
Produits	3 784	(5)	(142)	(630)	3 007	(16.7)%
Coûts des ventes	(1 636)	3	80	(2)	(1 555)	(0.1)%
Marge brute	2 148	(1)	(62)	(632)	1 452	(29.5)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 358)	1	63	30	(1 263)	2.2%
Autres produits/(charges) d'exploitation	98	-	(2)	(42)	55	(42.6)%
EBIT normalisé	887	-	-	(644)	243	(72.6)%
EBITDA normalisé	1 372	-	(27)	(631)	713	(46.0)%
Marge EBITDA normalisée	36.2%				23.7%	(1 277)bps

ASIE-PACIFIQUE	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	50 189	(22)	-	(11 122)	39 045	(22.2)%
Produits	3 514	24	(107)	(821)	2 609	(23.2)%
Coûts des ventes	(1 535)	2	49	267	(1 217)	17.4%
Marge brute	1 979	26	(58)	(554)	1 393	(27.6)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 048)	(12)	38	62	(961)	5.8%
Autres produits/(charges) d'exploitation	86	-	(2)	(45)	40	(52.0)%
EBIT normalisé	1 017	13	(22)	(537)	472	(51.9)%
EBITDA normalisé	1 352	13	(34)	(549)	783	(40.1)%
Marge EBITDA normalisée	38.5%				30.0%	(849)bps

EXPORTATIONS GLOBALES ET SOCIÉTÉS HOLDING	2019 retraité	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2020	Croissance interne %
Volumes	416	(11)	-	(41)	364	(10.3)%
Produits	319	4	(8)	(28)	287	(8.7)%
Coûts des ventes	(274)	(50)	7	15	(302)	4.7%
Marge brute	45	(46)	(1)	(13)	(15)	(274.1)%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(564)	25	6	66	(466)	12.7%
Autres produits/(charges) d'exploitation	29	3	-	(14)	19	(43.9)%
EBIT normalisé	(490)	(18)	5	40	(462)	8.2%
EBITDA normalisé	(335)	(14)	3	59	(287)	17.8%

PRODUITS

Les produits consolidés ont diminué de 12,0 % à 21 298 millions d'USD, avec une croissance des produits par hl de 1,6 % au premier semestre de 2020 et une baisse des produits par hl de 0,6 % au deuxième trimestre de 2020, suite aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19. La pandémie de COVID-19 a entraîné un glissement du canal de la consommation hors domicile vers le canal de la grande distribution sur divers marchés, impactant ainsi les volumes et les produits.

COÛTS DES VENTES

Nos coûts des ventes (CdV) ont diminué de 2,5 % et augmenté de 12,9 % par hectolitre, principalement en raison du désendettement opérationnel résultant de l'impact du COVID-19 sur nos volumes.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont diminué de 1,3 % au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 :

- Les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux ont diminué de 4,0 %, essentiellement en raison du succès des initiatives d'affectation des ressources.
- Les autres produits d'exploitation ont diminué de 56,3 % sous l'effet d'une baisse des subventions gouvernementales et de la vente d'actifs non stratégiques.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

Notre EBITDA normalisé a diminué de 24,7 % en croissance interne à 7 363 millions d'USD, avec une marge EBITDA de 34,6 %, correspondant à une diminution interne de la marge EBITDA de 585 points de base.

- L'EBITDA de l'Amérique du Nord a diminué de 1,5 % à 2 986 millions d'USD, avec une amélioration de la marge de 26 points de base à 39,6 % favorisée par des efficacités de coûts et le timing des provisions pour la rémunération variable.
- L'EBITDA des Amériques du Centre a diminué de 29,6 % à 2 021 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 512 points de base à 47,6 %, ce qui s'explique par l'impact négatif des devises et du prix des produits de base, le désendettement opérationnel et un mix de canaux et d'emballages défavorable, partiellement compensés par des initiatives d'économies de coûts.

- L'EBITDA de l'Amérique du Sud a diminué de 26,4 % à 1 146 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 964 points de base à 31,7 % sous l'effet du désendettement opérationnel et du mix d'emballages résultant du changement au niveau du mix de canaux. Ces vents contraires ont été partiellement compensés par d'importantes économies de coûts concernant les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux.
- L'EBITDA de la zone EMEA a diminué de 46,0 % à 713 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 1 277 points de base à 23,7 %, en raison du désendettement opérationnel et de l'absence totale de volumes en avril et en mai 2020 en Afrique du Sud, partiellement compensés par des initiatives d'économies de coûts.
- L'EBITDA de l'Asie-Pacifique a diminué de 40,1 % à 783 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 849 points de base à 30,0 %, une baisse due en grande partie au désendettement opérationnel réalisé au premier trimestre de 2020, partiellement compensée par des efficacités de coûts.
- L'EBITDA des Exportations globales et sociétés holding était de (287) millions d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 (30 juin 2019 : (335) millions d'USD).

Les écarts entre les marges EBITDA normalisées par zone sont dus à un certain nombre de facteurs comme les différents parcours de commercialisation, la part des emballages consignés dans les ventes de la zone et le portefeuille de produits premium.

RÉCONCILIATION ENTRE L'EBITDA NORMALISÉ ET LE BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé sont des indicateurs que nous utilisons pour démontrer la performance sous-jacente de la société.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte du bénéfice des activités abandonnées et des effets suivants sur le bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs de nos capitaux propres : (i) participations ne donnant pas le contrôle, (ii) impôt sur le résultat, (iii) quote-part dans le résultat des entreprises associées, (iv) coût financier net, (v) coût financier net non-récurrent, (vi) éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) et (vii) amortissements et dépréciations.

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé et nos définitions de l'EBITDA normalisé et de l'EBIT normalisé peuvent différer de celles d'autres entreprises.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En millions d'USD		Annexes	2020	2019 retraité
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev			(1 900)	6 055
Participations ne donnant pas le contrôle			211	587
Bénéfice de l'exercice			(1 688)	6 642
Bénéfice des activités abandonnées	15		2 055	236
Bénéfice des activités poursuivies			(3 744)	6 406
Impôts sur le résultat	9		(492)	(1 565)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16		33	62
(Produits)/coûts financiers nets non-récurrents	8		(1 388)	1 201
(Produits)/coûts financiers nets	8		(4 204)	(1 370)
Éléments non-récurrents au-dessus du bénéfice d'exploitation (dépréciations non-récurrentes incluses)	7		(2 796)	(103)
EBIT normalisé			5 102	8 180
Amortissements et dépréciations (dépréciations non-récurrentes exclues)			2 261	2 265
EBITDA normalisé			7 363	10 446

Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de la société. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de la société de par leur taille ou nature. Les détails sur la nature des éléments non-récurrents sont fournis à l'Annexe 7 *Éléments non-récurrents*.

IMPACT DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur nos états financiers. Le tableau suivant présente le pourcentage de nos produits par devise pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2020 et 30 juin 2019 :

	2020	2019 retraité
Dollar américain	34.7%	30.4%
Real brésilien	12.6%	13.8%
Yuan chinois	9.0%	9.9%
Peso mexicain	8.6%	8.8%
Euro	6.0%	6.2%
Dollar canadien	4.0%	3.4%
Peso colombien	3.4%	4.0%
Rand sud-africain	2.8%	3.7%
Livre sterling	2.7%	2.2%
Won sud-coréen	2.5%	2.8%
Peso argentin ¹	2.4%	2.4%
Nuevo sol péruvien	2.3%	3.2%
Peso dominicain	1.7%	1.8%
Autre	7.2%	7.6%

Le tableau suivant présente le pourcentage de notre EBITDA normalisé par devise pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2020 et 30 juin 2019 :

	2020	2019 retraité
Dollar américain	35.7%	29.2%
Real brésilien	11.6%	13.7%
Peso mexicain	12.3%	11.7%
Yuan chinois	8.2%	9.5%
Euro	8.5%	6.9%
Peso colombien	4.3%	4.9%
Nuevo sol péruvien	3.4%	4.8%
Dollar canadien	3.2%	2.3%
Peso dominicain	2.5%	2.4%
Peso argentin ¹	2.1%	2.8%
Won sud-coréen	2.1%	2.6%
Rand sud-africain	1.8%	3.5%
Livre sterling	0.7%	0.5%
Autre	3.7%	5.2%

BÉNÉFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de nos capitaux propres était de 76 millions d'USD (BPA normalisé : 0,04 USD) au premier semestre de 2020, comparé à 4 714 millions d'USD (BPA normalisé : 2,38 USD) au premier semestre de 2019. Le bénéfice sous-jacent (bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev hors pertes évaluées à la valeur de marché liées à la couverture de nos programmes de paiements fondés sur des actions et impact de l'hyperinflation) était de 1 805 millions d'USD au premier semestre de 2020 (BPA sous-jacent : 0,90 USD) contre 3 593 millions d'USD au premier semestre de 2019 (BPA sous-jacent : 1,81 USD) (voir Annexe 18 *Modifications des capitaux propres et du bénéfice par action*). Le bénéfice attribuable aux porteurs de nos capitaux propres au premier semestre de 2020 était de (1 900) millions d'USD, comparé à 6 055 millions d'USD au premier semestre de 2019, et comprend les impacts suivants :

- *Coûts financiers nets (hors coûts financiers nets non-récurrents)* : 4 204 millions d'USD au premier semestre de 2020 par rapport à 1 370 millions d'USD au premier semestre de 2019. Cette hausse s'explique principalement par un ajustement à la valeur de marché lié à la couverture de nos programmes de paiements fondés sur des actions représentant une perte de 1 724 millions d'USD au premier semestre de 2020, par rapport à un gain de 1 124 millions d'USD au cours du premier semestre de 2019, entraînant une fluctuation de 2 848 millions d'USD.
- *Produits/(coûts) financiers nets non-récurrents* : coûts de (1 388) millions d'USD au premier semestre de 2020 par rapport à des produits de 1 201 millions d'USD au premier semestre de 2019. Les coûts financiers nets non-récurrents au premier semestre de 2020 comprennent 1 438 millions d'USD de pertes évaluées à la valeur de marché (30 juin 2019 : 1 098 millions d'USD de gains) résultant des instruments dérivés conclus pour couvrir les actions émises dans le cadre des rapprochements avec Grupo Modelo et SAB. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, les produits financiers non-récurrents comprennent un gain de 50 millions d'USD lié à la réévaluation à la baisse de la contrepartie éventuelle sur des acquisitions des exercices précédents. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019, les produits financiers non-récurrents comprennent un gain de 149 millions d'USD résultant du remboursement anticipé de certaines obligations et les coûts financiers non-récurrents comprennent (46) millions d'USD de pertes sur les opérations de change concernant des prêts intragroupe qui étaient traditionnellement rapportés dans les capitaux propres et qui ont été transférés vers le compte de résultats une fois que ces prêts ont été remboursés, et des coûts liés à la réévaluation à la hausse de la contrepartie éventuelle sur des acquisitions des exercices précédents.
- *Éléments non-récurrents* : charge non cash de 2,5 milliards d'USD comptabilisée au titre de la dépréciation du goodwill au premier semestre de 2020 partiellement compensée par un gain de 1,9 milliard d'USD résultant de la vente des activités australiennes rapporté dans le « Bénéfice des activités abandonnées ». La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte

¹ Le traitement comptable de l'hyperinflation a été adopté en 2018 pour rapporter les activités argentines de la société.

contraction des ventes au deuxième trimestre de 2020 dans de nombreux pays où nous opérons. Nous avons conclu que cet événement déclencheur nécessitait un test de dépréciation. Ce test de dépréciation tenait compte de trois scénarios de reprise des ventes au sein des unités génératrices de trésorerie testées : le scénario de référence, qui nous semble être le plus probable, le scénario le plus favorable et le scénario le plus pessimiste. Les résultats du test de dépréciation nous ont permis de conclure qu'aucune dépréciation n'était constatée dans le scénario de référence et le scénario le plus favorable. Toutefois, dans le scénario le plus pessimiste modélisé avec des taux d'actualisation plus élevés pour prendre en compte le risque accru pour l'entreprise, nous avons conclu que les montants recouvrables estimés des unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique étaient inférieurs à leur valeur nette comptable. Par conséquent, nous avons décidé qu'il était prudent, compte tenu des incertitudes, de rapporter une charge de dépréciation de 2,5 milliards d'USD en considérant une probabilité de réalisation du scénario le plus pessimiste de 30 %. En outre, au premier semestre de 2020, nous avons enregistré 78 millions d'USD de coûts liés au COVID-19. Ces coûts sont essentiellement liés aux équipements de protection individuelle destinés à nos collègues et aux dons caritatifs.

- *Impôts sur le résultat* : 492 millions d'USD au premier semestre de 2020 avec un taux d'imposition effectif de (15,0) %, contre 1 565 millions d'USD en 2019 avec un taux d'imposition effectif de 19,8 %. Le taux d'imposition effectif de 2020 a été impacté par la charge non déductible et non cash au titre de la dépréciation du goodwill et par les pertes non déductibles résultant d'instruments dérivés liés à la couverture de programmes de paiements fondés sur des actions et la couverture d'actions émises dans le cadre des rapprochements avec Grupo Modelo et SAB. Le taux d'imposition effectif de 2019 a été impacté positivement par des gains non imposables résultant de ces instruments dérivés. Le taux d'imposition effectif normalisé était de 66,6 % au premier semestre de 2020 par rapport à 22,9 % au premier semestre de 2019. Le taux d'imposition effectif normalisé hors gains ou pertes évalués à la valeur de marché liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions était de 22,8 % au premier semestre de 2020, par rapport à 27,4 % au premier semestre de 2019.
- *Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* : 211 millions d'USD au premier semestre de 2020 contre 587 millions d'USD au premier semestre de 2019.
- *Bénéfice des activités abandonnées* : 2 055 millions d'USD au premier semestre de 2020 par rapport à 236 millions d'USD au premier semestre de 2019. Cette hausse s'explique principalement par un gain exceptionnel de 1,9 milliard d'USD résultant de la vente des activités australiennes finalisée le 1^{er} juin 2020.

Situation et ressources financières

FLUX DE TRESORERIE

En millions d'USD	2020	2019 retraité
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 119	4 897
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	9 067	(1 755)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	8 231	(1 998)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	18 416	1 144

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

En millions d'USD	2020	2019 retraité
Bénéfice des activités poursuivies	(3 744)	6 406
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	11 164	3 979
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	7 420	10 385
Changement du fonds de roulement	(2 700)	(1 531)
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(327)	(279)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(3 388)	(4 129)
Dividendes reçus	30	137
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées de l'Australie	84	314
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 119	4 897

Notre flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles a totalisé 1 119 millions d'USD au premier semestre de 2020, par rapport à 4 897 millions d'USD au premier semestre de 2019. Cette baisse résulte essentiellement de l'impact négatif sur nos résultats et d'une diminution des montants exigibles à fin juin 2020 par rapport à l'année précédente, suite à la pandémie de COVID-19.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En millions d'USD	2020	2019 retraité
Dépenses d'investissement nettes	(1 524)	(1 488)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(204)	(245)
Produits nets d'acquisitions/(cessions) d'autres actifs	(30)	(6)
Produits de la cession de l'Australie (activités abandonnées)	10 838	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées de l'Australie	(13)	(16)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	9 067	(1 755)

Notre flux de trésorerie entrant provenant des activités d'investissement s'élevait à 9 067 millions d'USD au premier semestre de 2020, par rapport à un flux de trésorerie sortant de 1 755 millions d'USD au premier semestre de 2019. La hausse du flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'explique surtout par des produits de 10 838 millions d'USD résultant de la vente des activités australiennes.

Nos dépenses d'investissement nettes s'élevaient à 1 524 millions d'USD au premier semestre de 2020 et à 1 488 millions d'USD au premier semestre de 2019. Environ 41 % des dépenses d'investissement totales de 2020 ont été utilisées pour améliorer les équipements de production de la société, 44 % ont été consacrés à des investissements logistiques et commerciaux et 15 % ont servi à l'amélioration des capacités administratives et à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En millions d'USD	2020	2019 retraité
Dividendes payés	(1 219)	(2 389)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	10 194	1 410
Paielements en vertu des contrats de location	(280)	(225)
Autre (incluant les acquisitions d'intérêts minoritaires)	(457)	(781)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées de l'Australie	(6)	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	8 231	(1 998)

Notre flux de trésorerie entrant provenant des activités de financement s'élevait à 8 231 millions d'USD au premier semestre de 2020, par rapport à un flux de trésorerie sortant de 1 998 millions d'USD au premier semestre de 2019. En mars 2020, la société a prélevé la totalité de l'engagement de 9,0 milliards d'USD au titre du Senior Facilities Agreement de 2010 et au 30 juin 2020, le montant était entièrement remboursé. De plus, les 2 et 3 avril 2020, Anheuser-Busch InBev NV/SA et Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. ont finalisé l'émission d'une série d'obligations libellées en EUR et en USD pour un montant total d'environ 11,0 milliards d'USD.

Au 30 juin 2020, nous disposions d'une liquidité totale de 34,1 milliards d'USD, dont 9 milliards d'USD disponibles sous la forme de lignes de crédit à long terme et 25,1 milliards d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien que nous puissions emprunter ces montants pour combler nos besoins en liquidité, nous comptons essentiellement sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer les activités continues de la société.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

Notre dette nette s'élevait à 87,4 milliards d'USD au 30 juin 2020, contre 95,5 milliards d'USD au 31 décembre 2019. En tenant compte des produits reçus de la vente des activités australiennes, notre dette nette serait de 84,6 milliards d'USD au 31 décembre 2019.

L'endettement net correspond aux emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires, diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie. L'endettement net est un indicateur de performance financière utilisé par notre direction pour souligner des modifications apportées à l'état général des liquidités de la société. Nous pensons que l'endettement net est éloquent pour les investisseurs puisqu'il s'agit de l'un des indicateurs primaires utilisés par notre direction pour évaluer notre progression vers le désendettement, le ratio endettement net/EBITDA normalisé optimal étant d'environ 2x.

L'endettement net d'AB InBev a diminué, passant de 95,5 milliards d'USD au 31 décembre 2019 à 87,4 milliards d'USD au 30 juin 2020. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net a été essentiellement impacté par le paiement d'intérêts et d'impôts (hausse de l'endettement net de 3,4 milliards d'USD), l'effet de change (baisse de l'endettement net de 0,1 milliard d'USD), le règlement d'instruments dérivés (hausse de l'endettement net de 0,5 milliard d'USD), les versements de dividende aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (1,2 milliard d'USD) et les produits de la vente des activités australiennes (baisse de l'endettement net de 10,8 milliards d'USD).

Le ratio endettement net/EBITDA normalisé a augmenté, passant de 4,0x pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2019 (en tenant compte des produits reçus de la vente des activités australiennes, mais en excluant l'EBITDA provenant des activités australiennes des 12 derniers mois), à 4,86x pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs de nos capitaux propres au 30 juin 2020 s'élevaient à 60 065 millions d'USD, par rapport à 75 722 millions d'USD au 31 décembre 2019. Cette diminution des capitaux propres est principalement liée à l'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change à la clôture du peso mexicain, du rand sud-africain, du peso colombien et du real brésilien, ce qui a donné lieu à un ajustement des taux de change de 12 293 millions d'USD au 30 juin 2020 (diminution des capitaux propres).

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies à l'Annexe 19 *Emprunts portant intérêts* et à l'Annexe 22 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Au 30 juin 2020, la note de crédit attribuée à la société par Standard & Poor's était BBB+ pour les obligations à long terme et A-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective négative stable, et la note de crédit attribuée à la société par Moody's Investors Service était Baa1 pour les obligations à long terme et P-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective stable.

Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

AB InBev est exposée au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à une crise économique ou financière, ou autre. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de la consommation ou des prix de vente des produits d'AB InBev, ce qui pourrait se traduire par une baisse des recettes et des bénéfices. La situation financière et les résultats d'exploitation d'AB InBev, ainsi que ses perspectives d'avenir, seraient probablement entravés par un ralentissement économique sur l'un de ses principaux marchés. La consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observés récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en dollar américain pour l'établissement des comptes étant donné que les risques de conversion ne sont pas couverts. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change liés aux transactions dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres

efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, y compris suite à des augmentations inattendues des droits douaniers sur ces matières premières et marchandises, comme l'aluminium, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et pourrait faire face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligée à lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou de refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes. AB InBev s'est fortement endettée en concluant une facilité de crédit senior (senior credit facility) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers, notamment suite à l'acquisition de SAB. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par de la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significatives pour AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur et limiter sa capacité à financer son besoin en fonds de roulement et ses dépenses en capital futurs, limiter sa capacité à entreprendre dans le futur des acquisitions ou des développements d'activités ou compromettre sa capacité à optimiser la réalisation de ses actifs et à concrétiser pleinement ses opportunités, (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris l'importante volatilité des prix, la dislocation et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial ces dernières années, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev pourrait limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement afin d'atteindre un ratio optimal dette nette / EBITDA normalisé d'environ 2x.

En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou, en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien qu'AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son taux d'intérêt et également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent de réseaux de distribution efficaces pour livrer ses produits aux consommateurs, et les distributeurs jouent un rôle important dans la distribution d'une proportion significative de bière et d'autres boissons. En général, les distributeurs achètent les produits d'AB InBev à AB InBev et les revendent ensuite soit à d'autres distributeurs soit à des points de vente. Ces distributeurs sont soit contrôlés par l'État, soit des distributeurs en gros privés mais indépendants pour la distribution des produits d'AB InBev, et rien ne garantit que ces distributeurs ne donneront pas la priorité aux concurrents d'AB InBev. En outre, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, qui pourraient se livrer à des pratiques qui nuisent à la réputation d'AB InBev alors que les consommateurs se tournent vers AB InBev pour la qualité et la disponibilité de ses produits, ou toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou des grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

Une partie du portefeuille global de la société consiste en des associés dans des marchés nouveaux ou en voie de développement, y compris des investissements dans des marchés où la société pourrait avoir un degré de contrôle moins important sur ses activités. La société fait face à plusieurs défis inhérents à ces différents intérêts commerciaux culturellement et géographiquement divers. Bien que la société travaille avec ses associés en vue de la mise en œuvre de procédés et de contrôles adéquats, la société est également confrontée à des risques et incertitudes supplémentaires concernant ces investissements minoritaires car la société pourrait dépendre de systèmes, de contrôles et de personnel qui ne sont pas soumis au contrôle de la société, tel que le risque que les associés de la société puissent enfreindre les lois et réglementations applicables, ce qui pourrait impacter de manière négative les activités, la réputation, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés, pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de sa bière, ses boissons alcoolisées et non-alcoolisées, ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière, de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. Certaines filiales d'AB InBev peuvent acheter presque l'entièreté de leur conditionnement clé auprès de fournisseurs uniques en vertu de contrats pluriannuels. La perte ou la discontinuité temporaire de livraison de l'un de ces fournisseurs sans délai suffisant pour développer une source alternative pourrait contraindre AB InBev à augmenter ses dépenses relatives à ces livraisons dans le futur. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle et/ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

La taille d'AB InBev, les limitations contractuelles qui lui sont applicables et sa position dans les marchés dans lesquels elle opère, peuvent réduire sa capacité à mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises. AB InBev ne peut effectuer de nouvelles transactions que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec ceux-ci. La taille d'AB InBev et sa

position dans les marchés dans lesquels elle opère peuvent rendre plus difficile l'identification de candidats adéquats, y compris parce qu'il peut devenir plus difficile pour AB InBev d'obtenir les autorisations réglementaires pour des transactions futures. Si des opportunités valables devaient se présenter, AB InBev peut tenter d'acquérir ou d'investir dans d'autres entreprises ; toutefois, toute acquisition future peut poser des risques réglementaires, de droit de la concurrence ou de tout autre ordre.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Une incapacité à réduire les coûts pourrait affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, l'accord sur les questions fiscales (the *Tax Matters Agreement*) qu'AB InBev a conclu avec Altria Group Inc. impose certaines limites à la capacité du groupe combiné à effectuer certaines réorganisations qu'il pourrait autrement envisager.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers. AB InBev poursuit un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer l'efficacité opérationnelle. Si AB InBev ne parvient pas pour une raison quelconque à réaliser ces mesures et programmes tel que prévu ou à générer les bénéfices attendus de ces mesures et programmes, il y a un risque d'augmentation de coûts associés à ces efforts, de retards dans la réalisation de bénéfices, de perturbation des activités, d'atteinte à la réputation ou une réduction de l'avantage concurrentiel à moyen terme.

Une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les activités et participations d'AB InBev sur ces marchés sont soumises aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'instabilité ou l'insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application de lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, le manque d'entretien des infrastructures publiques, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, les lois et politiques d'autonomisation, la corruption dans le milieu des affaires, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de manque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. De plus, l'économie des pays émergents est souvent affectée par des changements survenus dans d'autres pays au marché émergent et, en conséquence, des changements défavorables dans des marchés émergents ailleurs dans le monde pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels AB InBev est actif. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière. De plus, la portée globale des activités d'AB InBev l'expose aux risques associés à la conduite d'opérations de façon globale, y compris les changements de droits douaniers. Le Bureau du représentant américain au commerce a imposé des droits de douane sur certaines importations aux États-Unis en provenance de Chine. Si des droits de douane significatifs ou autres restrictions sont imposées sur les importations en provenance de Chine ou si des mesures commerciales sont prises par la Chine à titre de représailles, les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev pourraient être affectés de façon significative et préjudiciable.

Suite à la catégorisation de l'Argentine comme pays avec un taux d'inflation cumulé sur trois ans supérieur à 100% dans les résultats d'AB InBev pour le troisième trimestre de 2018, le pays est considéré comme une économie hyperinflationniste conformément aux normes IFRS (IAS 29), entraînant le retraitement de certains résultats sous une comptabilité d'hyperinflation. Si la situation économique ou politique en Argentine se détériore d'avantage, les activités d'Amérique Latine Sud peuvent être soumises à des restrictions supplémentaires en vertu des nouvelles réglementations argentines en matière de change des devises, rapatriement d'exportations ou d'expropriation qui pourraient avoir un effet préjudiciable sur la liquidité et les activités d'AB InBev, ainsi que sa capacité à accéder à des fonds d'Argentine.

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses marques, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

La concurrence et les préférences changeantes des consommateurs sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourraient imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourraient empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (craft beers) produites par de petites brasseries. Ces dernières années, de nombreuses industries ont été perturbées par des producteurs et des distributeurs non traditionnels, et dans de nombreux cas, par des concurrents uniquement numériques. L'activité d'AB InBev pourrait être affectée négativement si elle n'est pas en mesure d'anticiper l'évolution de la préférence des consommateurs pour ces plates-formes. Tout ce qui précède pourrait avoir un effet négatif important sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation d'AB InBev.

Labatt, la filiale canadienne d'Ambev, filiale d'AB InBev, et Tilray ont créé une entreprise commune portant non seulement sur la recherche de boissons non alcoolisées contenant du tétrahydrocannabinol (« THC ») et du cannabidiol (« CBD »), tous deux dérivés du cannabis, mais également sur la commercialisation d'une boisson CBD non alcoolisée au Canada uniquement. Cette joint-venture pourrait entraîner des risques juridiques, financiers et de réputation accrus, car les lois et règlements régissant le cannabis à usage récréatif sont encore en cours d'élaboration, y compris d'une manière qu'AB InBev ne peut pas prévoir. Par exemple, l'implication dans l'industrie légale du cannabis au Canada peut entraîner de nouveaux contrôles réglementaires et de mise en œuvre dans d'autres marchés. Le cannabis reste illégal dans de nombreux marchés au sein desquels AB InBev est actif, et le non-respect de la loi pourrait entraîner d'importants amendes, peines, sanctions administratives, condamnations ou transactions résultant de procédures civiles ou d'accusations pénales. De plus, l'environnement politique et l'engouement populaire pour la légalisation du cannabis a rapidement changé et reste en cours d'évolution.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut être confrontée à des rappels de produits ou autres risques engageant sa responsabilité. Quoiqu'AB InBev maintienne certaines assurances « produits » (mais qui ne couvrent pas le rappel de produits), AB InBev peut ne pas être en mesure de faire valoir ses droits en vertu desdites assurances et, en cas de contamination ou de défaut, les montants qu'elle recouvre peuvent ne pas suffire pour compenser les dommages

courus, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Ces dernières années, l'industrie des boissons alcoolisées, l'industrie alimentaire et l'industrie des boissons non alcoolisées ont fait l'objet d'une attention publique et politique accrue. Cette attention accrue résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse, la consommation d'alcool en cas de grossesse et la consommation d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) ainsi que des préoccupations en matière de santé telles que le diabète et l'obésité liées à une surconsommation alimentaire et de boissons non alcoolisées. Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev, la publication d'études indiquant un risque important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev en général pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourraient nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Des préoccupations au sujet de l'abus d'alcool et de la consommation d'alcool par des mineurs ont également incité des gouvernements, notamment ceux d'Argentine, du Brésil, d'Espagne, de Russie, du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud, d'Australie et des États-Unis, à envisager des mesures telles qu'une augmentation des taxes, l'établissement de régimes de prix minimaux pour l'alcool ou d'autres changements au cadre réglementaire régissant le marketing d'AB InBev et autres pratiques commerciales. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons alcoolisées et non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés prises pour adresser le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la raréfaction de l'eau ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacité qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev. En outre, l'incapacité d'AB InBev de se conformer aux obligations européennes relatives au marché des droits d'émission de gaz à effet de serre peut également avoir un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou de mises en cause de responsabilité en rapport avec ces réglementations, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données adopté dans l'Union Européenne, qui a été intégralement mis en œuvre en mai 2018.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures judiciaires et de plaintes, y compris de procédures collectives (class actions). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 32 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés de 2019.

AB InBev a conclu un décret de consentement avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec SAB, en vertu duquel la filiale d'AB InBev, Anheuser-Busch Companies, LLC, a consenti à ne pas acquérir le contrôle d'un distributeur si cela avait pour conséquence que plus de 10% de son volume annuel soit distribué au travers d'accords de distribution contrôlés par AB InBev aux États-Unis. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par lui vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant du décret de consentement, elle pourrait encourir des amendes monétaires ou d'autres sanctions.

AB InBev peut subir des changements défavorables en termes de régime fiscal, ce qui représente une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers d'autres catégories de boissons, y compris les produits alcoolisés non enregistrés ou informels. Le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue de ses activités par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées. Par exemple, les travaux menés actuellement par l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et les initiatives au niveau de l'Union européenne (y compris la directive contre l'évasion fiscale adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 12 juillet 2016) en réponse à la globalisation croissante du commerce et des affaires pourraient donner lieu à des changements de traités fiscaux, à l'introduction de nouvelles dispositions légales, à la mise à jour de législations existantes, ou à des changements aux interprétations réglementaires de la législation existante, chacun desquels pouvant générer des impôts additionnels. Une augmentation des accises ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation. De plus, la réforme fiscale aux États-Unis signée le 22 décembre 2017 (le *Tax Act*) apporte des changements majeurs à la législation fiscale. Tandis que le *Tax Act* réduit le taux légal de l'impôt fédéral américain sur les sociétés à 21% et fournit une exemption pour certains dividendes des filiales étrangères détenues à 10%, le *Tax Act* étend la base imposable en introduisant davantage de limites à la déductibilité des intérêts, l'imposition d'une « taxe relative à l'érosion de la base imposable et visant à lutter contre les abus » et l'imposition d'une taxe minimum pour « le revenu global incorporel à faible taux d'imposition », entre autres changements, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats d'exploitation de la société. L'impact global du *Tax Act* dépend également d'interprétations et réglementations futures qui pourraient être émises par les autorités fiscales aux États-Unis, et il est possible que de futures orientations puissent avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers de la société.

Les dispositions légales relatives à la concurrence et au contrôle des concentrations, et toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter les activités d'AB InBev ou les activités de ses filiales. Par exemple, en rapport avec les acquisitions passées d'AB InBev, différentes autorités réglementaires ont imposé (et peuvent imposer) des conditions qu'AB InBev doit respecter. Les conditions de certaines de ces autorisations, approbations et/ou permissions exigeaient notamment la cession des actifs ou des activités de la société à des tiers, des changements dans les opérations de la société, ou d'autres restrictions à la possibilité pour la société de mener ses activités dans certains pays. De telles actions pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses perspectives. En outre, ces conditions pourraient diminuer substantiellement les synergies et les avantages que la société s'attend à réaliser suite à ces opérations futures.

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans des pays émergents qui, en raison d'instabilité politique et économique, d'un manque de systèmes juridiques bien développés et de milieux d'affaires potentiellement corrompus, présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anti-corruption (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique anti-corruption (U.K. Bribery Act).

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison du fait que Cuba est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part des États-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou de céder autrement leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, le Titre III de la législation américaine connue comme la « Loi Helms-Burton » autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des États-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton ait été suspendue par une action présidentielle discrétionnaire depuis sa création en 1996, le 2 mai 2019, l'administration Trump a activé le Titre III de la loi Helms-Burton, permettant ainsi aux ressortissants des États-Unis qui détiennent des créances en vertu de la loi Helms-Burton de porter plainte devant un tribunal fédéral américain contre tout trafic de biens confisqués par le gouvernement cubain.

En raison de l'activation du Titre III de la loi Helms-Burton, AB InBev pourrait être exposée à des litiges potentiels aux États-Unis à partir du 2 mai 2019, y compris les réclamations accumulées pendant la suspension antérieure du Titre III de la loi Helms-Burton. Compte tenu de l'activation sans précédent du Titre III de la loi Helms-Burton, il existe une grande incertitude quant à la manière dont la loi sera interprétée par les tribunaux américains. AB InBev a reçu une notification d'une réclamation prétendant être faite en vertu de la loi Helms-Burton. Il n'est pas clair comment l'activation du Titre III de la loi Helms-Burton affectera l'exposition d'AB InBev aux litiges américains en ce qui concerne cette notification de réclamation.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique en raison de différends concernant des conventions collectives du travail en vigueur avec les syndicats, dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement sur les sites de travail d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolus, y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour empêcher des cyber attaques et réduire au maximum les ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie, ou pourrait exposer AB InBev ou ses clients à un risque de perte ou d'usage abusif d'information. De façon générale, des ruptures technologiques peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

Les activités d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectés par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

Quoiqu'AB InBev ait mis en place des assurances pour couvrir des risques divers, elle recourt également à l'auto-assurance pour la plupart des risques pouvant faire l'objet d'une assurance. Si un sinistre non assuré ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

Si les activités d'AB InBev ne se développent pas comme escompté, des charges de dépréciation du goodwill ou d'autres actifs incorporels pourraient devoir être supportées dans le futur, qui pourraient être significatives et avoir dès lors un effet défavorable significatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

Le rapport de contrôle qui fait partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev est préparé par un commissaire qui n'est pas contrôlé par le U.S. Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB). L'absence de contrôle du PCAOB en Belgique empêche que le PCAOB puisse évaluer régulièrement les audits et effectuer des contrôles de qualité des commissaires actifs en Belgique, y compris du commissaire d'AB InBev. Par conséquent, les investisseurs aux États-Unis et ailleurs pourraient être privés des avantages de ces contrôles du PCAOB.

Les actions ordinaires d'AB InBev sont actuellement négociées en euro sur la bourse d'Euronext Brussels, en rands sud-africains sur la Bourse de Johannesburg, en pesos mexicains sur la Bourse du Mexique et ses certificats américains représentatifs d'actions ordinaires (ADS) sont négociés en dollar américain sur le New York Stock Exchange. Les fluctuations dans les taux de change entre l'euro, le rand sud-africain, le peso mexicain et le dollar américain peuvent donner lieu à des différences temporaires entre la valeur des actions ordinaires d'AB InBev qui se négocient dans des devises différentes, et entre ses actions ordinaires et ses ADS, ce qui peut entraîner un volume de négociation élevé par des investisseurs cherchant à tirer profit de telles différences.

FACTEURS DE RISQUE LIÉS AU COVID-19

L'activité, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation d'AB InBev ont été et pourraient continuer à être affectés par la pandémie de COVID-19. La crise de santé publique provoquée par la pandémie COVID-19, ainsi que les mesures prises en réponse pour contenir ou atténuer la pandémie, ont eu, et AB InBev s'attend à ce qu'elles continuent d'avoir, certains impacts négatifs sur les activités d'AB InBev, y compris, sans s'y limiter, les suivants :

- AB InBev a subi des perturbations dans sa capacité à exploiter ses installations de production dans certains pays, et à l'avenir, elle pourrait subir d'autres perturbations dans sa capacité à exploiter ses installations de production ou ses activités de distribution en raison de restrictions réglementaires, de protocoles de sécurité, d'exigences de distanciation sociale et de mesures sanitaires

renforcées. En outre, bien qu'à l'heure actuelle AB InBev n'ait pas connu de perturbation importante de sa chaîne d'approvisionnement, elle pourrait connaître des retards dans les livraisons de fournitures essentielles ou des perturbations de ses opérations de distribution. Toute interruption prolongée des activités d'AB InBev ou des activités de ses partenaires commerciaux, de son réseau de distribution ou de sa chaîne d'approvisionnement, ou toute pénurie continue et importante de matières premières ou d'autres fournitures pourrait avoir un impact sur la capacité d'AB InBev à fabriquer, distribuer ou vendre ses produits ou pourrait entraîner une augmentation de ses coûts de production et de distribution ;

- Les ventes des produits d'AB InBev dans le circuit des produits sur site ont été considérablement affectées par la mise en œuvre de mesures de distanciation sociale et de confinement sur la plupart de ses marchés, y compris la fermeture de bars, clubs et restaurants et les restrictions sur les événements sportifs, les festivals de musique et autres événements similaires. Bien que les ventes sur place aient commencé à s'améliorer grâce à l'assouplissement des mesures de distanciation sociale et de confinement sur certains marchés, ces améliorations peuvent être affectées par la réintroduction de restrictions sur certains marchés, comme celles imposées en Afrique du Sud en juillet. Toute nouvelle apparition ou récurrence de cas de COVID-19 sur d'autres marchés qui sont actuellement en train de réduire les mesures de distanciation sociale et de confinement pourrait également entraîner la remise en œuvre de telles mesures et avoir un impact négatif supplémentaire sur nos ventes. En outre, si la pandémie COVID-19 s'intensifie et s'étend géographiquement, ses effets négatifs sur les ventes d'AB InBev pourraient se prolonger et s'aggraver. Bien qu'AB InBev ait connu une augmentation des ventes dans le circuit hors site sur certains marchés depuis l'épidémie, cette augmentation des volumes pourrait ne pas se poursuivre à long terme et ne pas compenser la pression qu'elle subit dans le circuit sur site.
- La consommation de bière et d'autres boissons alcoolisées et non alcoolisées dans de nombreuses juridictions dans lesquelles AB InBev opère est étroitement liée aux conditions économiques générales, les niveaux de consommation ayant tendance à augmenter pendant les périodes de hausse du revenu par habitant et à diminuer pendant les périodes de baisse du revenu par habitant. La détérioration des conditions économiques et politiques dans de nombreux marchés importants d'AB InBev touchés par la pandémie COVID-19, comme la hausse du chômage, la diminution du revenu disponible, la baisse de la confiance des consommateurs ou les ralentissements ou récessions économiques, pourrait entraîner une nouvelle baisse de la demande pour ses produits. En outre, même si les restrictions gouvernementales sont levées et que les économies se rouvrent progressivement sur de nombreux marchés importants d'AB InBev, les impacts économiques et les préoccupations sanitaires actuels liés à la pandémie COVID-19 pourraient continuer à affecter le comportement des consommateurs, les niveaux de dépenses et les préférences de consommation.
- L'impact de la pandémie COVID-19 sur la situation économique mondiale a eu et pourrait continuer à avoir des répercussions sur le bon fonctionnement des marchés financiers et des capitaux, ainsi que sur les taux de change des devises, les prix des matières premières et de l'énergie et les taux d'intérêt. La poursuite ou l'aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité du marché observés dans un passé récent pourrait avoir un effet négatif sur la capacité d'AB InBev à accéder à des capitaux ou à des emprunts, ou sur les coûts de ceux-ci, sur son activité, sa liquidité, son ratio dette nette/EBITDA, ses notations de crédit, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.
- Le respect des mesures gouvernementales imposées en réponse au COVID-19 a entraîné et pourrait continuer à entraîner des coûts supplémentaires, et toute incapacité à respecter ces mesures peut soumettre AB InBev à des restrictions de ses activités commerciales, des amendes et d'autres pénalités, qui peuvent toutes avoir un effet négatif sur ses activités. En outre, les réponses à la pandémie de COVID-19 peuvent entraîner des changements à court et à long terme des politiques fiscales et de taxation dans les juridictions touchées, y compris des augmentations des taux d'imposition.

Tous les effets négatifs de la pandémie COVID-19 (ou toute autre manifestation ou récurrence de COVID-19 à l'avenir, suite à l'assouplissement des mesures actuelles de distanciation sociale et de confinement), y compris ceux décrits ci-dessus, seuls ou en combinaison avec d'autres, peuvent avoir un effet négatif important sur les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie d'AB InBev. La mesure dans laquelle la pandémie COVID-19 (ou toute autre épidémie ou pandémie future) aura un effet négatif sur les activités, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation d'AB InBev dépendra de développements futurs qui sont très incertains et ne peuvent être prévus, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie et les mesures prises par les autorités gouvernementales et d'autres tiers en réponse à la pandémie.

Risques provenant d'instruments financiers

La note 29 des états financiers consolidés de 2019 et la note 22 de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de 2020 sur les *Risques résultants d'instruments financiers* contient des informations détaillées sur l'exposition aux risques financiers de l'entreprise et ses politiques de gestion des risques.

Evènements survenus après la date de clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 26 de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités *Evènements survenus après la date de clôture* pour de plus amples informations.

Déclaration du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Rapport du commissaire



RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ANHEUSER-BUSCH INBEV SA SUR L'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-jointe, comprenant l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière d'Anheuser-Busch InBev SA et de ses filiales (conjointement « le Groupe ») au 30 juin 2020, le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour la période de six mois à cette date, ainsi que les notes explicatives (collectivement dénommés « états financiers consolidés intermédiaires résumés »). L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité". Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-jointe n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Sint-Stevens-Woluwe, le 29 juillet 2020

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Koen Hens'.

Koen Hens
Réviseur d'entreprises

États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période se terminant le 30 juin Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD	Annexes	2020	2019 retraité ¹
Produits		21 298	25 823
Coûts des ventes		(9 097)	(9 953)
Marge brute		12 201	15 869
Frais de distribution		(2 401)	(2 709)
Frais commerciaux et de marketing		(3 278)	(3 531)
Frais administratifs		(1 578)	(1 837)
Autres produits/(charges) d'exploitation		158	388
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents		5 102	8 180
Dépréciation du goodwill	7/11	(2 500)	-
Coûts liés au COVID-19	7	(78)	-
Restructuration	7	(60)	(58)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	7	(154)	(24)
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprise	7	(4)	(21)
Bénéfice d'exploitation		2 306	8 077
Charges financières	8	(4 397)	(2 708)
Produits financiers	8	193	1 339
Produits/(coûts) financiers nets non-récurrents	8	(1 388)	1 201
Produits/(coûts) financiers nets		(5 592)	(169)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	16	33	62
Bénéfice avant impôts		(3 253)	7 970
Impôts sur le résultat	9	(492)	(1 565)
Bénéfice des activités poursuivies		(3 744)	6 406
Bénéfice des activités abandonnées (non-récurrentes)	15	1 919	-
Bénéfice des activités abandonnées (récurrentes)	15	136	236
Bénéfice de l'exercice		(1 688)	6 642
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		(3 955)	5 819
Participations ne donnant pas le contrôle		211	587
Bénéfice de la période attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		(1 900)	6 055
Participations ne donnant pas le contrôle		211	587
Bénéfice de base par action	18	(0.95)	3.06
Bénéfice dilué par action	18	(0.95)	3.01
Bénéfice de base par action des activités poursuivies	18	(1.98)	2.94
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies	18	(1.98)	2.89
Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents et activités abandonnées ²	18	0.04	2.38
Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents et activités abandonnées ²	18	0.04	2.34
Bénéfice sous-jacent par action ²	18	0.90	1.81

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

¹ Le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 a été retraité pour refléter le classement des activités australiennes en activités abandonnées.

² Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents et activités abandonnées, ainsi que le bénéfice sous-jacent par action, ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la Note 18 *Modifications des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019
Bénéfice de l'exercice	(1 688)	6 642
Autres éléments du résultat global: éléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats:		
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	(1)	(35)
	(1)	(35)
Autres éléments du résultat global: éléments qui pourraient être reclassés au compte de résultats:		
Ecart de conversion des activités étrangères	(13 712)	1 741
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net	687	(27)
Couvertures des flux de trésorerie comptabilisées en capitaux propres	70	64
Couvertures des flux de trésorerie et écarts de conversion cumulés reclassés des capitaux propres au compte de résultats dans le cadre de la vente des activités australiennes	(426)	-
Couvertures des flux de trésorerie reclassés des capitaux propres au compte de résultats	(169)	(231)
	(13 550)	1 547
Total autres éléments du résultat global nets d'impôt	(13 551)	1 512
Résultat global total	(15 239)	8 154
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(14 758)	7 603
Participations ne donnant pas le contrôle	(481)	551

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexes	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	10	24 718	27 544
Goodwill	11	115 080	128 114
Immobilisations incorporelles	12	40 049	42 452
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	16	5 788	5 861
Placements	14	113	110
Actifs d'impôts différés		1 958	1 719
Avantages au personnel		14	14
Impôts sur le résultat à récupérer		566	1 081
Dérivés	22	297	132
Créances commerciales et autres créances	13	650	807
Total actifs non-courants		189 233	207 834
Actifs courants			
Placements	14	102	92
Stocks	17	4 339	4 427
Impôts sur le résultat à récupérer		805	627
Dérivés	22	545	230
Créances commerciales et autres créances	13	5 276	6 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	25 018	7 238
Actifs détenus en vue de la vente	15	128	10 013
Total actifs courants		36 215	28 814
Total de l'actif		225 448	236 648
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit	18	1 736	1 736
Primes d'émission		17 620	17 620
Réserves		13 104	24 882
Résultats reportés		27 605	31 484
Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev		60 065	75 722
Participations ne donnant pas le contrôle		8 282	8 831
Total capitaux propres		68 347	84 553
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	19	106 034	97 564
Avantages au personnel		2 610	2 848
Passifs d'impôts différés		12 060	12 824
Impôts sur le résultat à payer		739	1 022
Dérivés	22	2 460	352
Dettes commerciales et autres dettes	21	1 619	1 943
Provisions		559	701
Total dettes non courantes		126 081	117 254
Dettes courantes			
Découverts bancaires	14	153	68
Emprunts portant intérêts	19	6 484	5 410
Impôts sur le résultat à payer		909	1 346
Dérivés	22	4 403	3 799
Dettes commerciales et autres dettes	21	18 857	22 864
Provisions		214	210
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	15	-	1 145
Total dettes courantes		31 020	34 841
Total du passif		225 448	236 648

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev									
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global ¹	Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} janvier 2019	1 736	17 620	(6 549)	45 726	2 037	(22 152)	26 068	64 485	7 404	71 889
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	6 055	6 055	587	6 642
Autres éléments du résultat global										
Ecarts de conversion des activités étrangères (gains/(pertes))	-	-	-	-	-	1 719	-	1 719	(3)	1 714
Couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(134)	-	(134)	(34)	(168)
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	(37)	-	(37)	2	(35)
Résultat global total	-	-	-	-	-	1 548	6 055	7 603	551	8 154
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(2 339)	(2 339)	(214)	(2 553)
Actions propres	-	-	279	-	-	-	(281)	(2)	(2)	(4)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	157	-	-	157	3	161
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	-	-	-	127	127	79	206
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	202	202	77	279
Au 30 juin 2019	1 736	17 620	(6 270)	45 726	2 194	(20 604)	29 831	70 233	7 898	78 131
Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev									
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global ¹	Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} janvier 2020	1 736	17 620	(6 270)	50 104	2 327	(21 279)	31 484	75 722	8 831	84 553
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(1 900)	(1 900)	211	(1 688)
Autres éléments du résultat global										
Ecarts de conversion des activités étrangères (gains/(pertes))	-	-	-	-	-	(12 293)	-	(12 293)	(732)	(13 025)
Couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(138)	-	(138)	39	(99)
Couvertures des flux de trésorerie et écarts de conversion cumulés reclassés des capitaux propres au compte de résultats dans le cadre de la vente des activités australiennes	-	-	-	-	-	(426)	-	(426)	-	(426)
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Résultat global total	-	-	-	-	-	(12 858)	(1 900)	(14 758)	(481)	(15 239)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(1 118)	(1 118)	(144)	(1 262)
Actions propres	-	-	1 236	-	-	-	(897)	340	-	340
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	(156)	-	-	(156)	8	(148)
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	-	-	-	68	68	42	110
Variations de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	(32)	(32)	30	(2)
Au 30 juin 2020	1 736	17 620	(5 034)	50 104	2 171	(34 137)	27 605	60 065	8 282	68 347

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

¹ Voir Note 18 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*

Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		2019	
Millions d'USD	Annexes	2020	Retraité ¹²
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Bénéfice des activités poursuivies		(3 744)	6 406
Amortissements et dépréciations		2 402	2 265
Dépréciation du goodwill		2 500	-
Dépréciations créances, stocks et autres actifs		237	54
Dotations aux/ (reprises de) provisions et avantages au personnel		186	87
(Produits)/coûts financiers nets	8	5 592	169
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles.		(4)	(29)
Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, entreprises associées et actifs détenus en vue de la vente		4	-
Païement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	20	(18)	180
Impôts sur le résultat	9	492	1 565
Autres éléments non décaissés inclus dans le bénéfice		(194)	(250)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	16	(33)	(62)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions		7 420	10 385
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances		15	(237)
Diminution/(augmentation) des stocks		(487)	(409)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes		(2 228)	(885)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions		(327)	(279)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 393	8 575
Intérêts payés		(2 203)	(2 406)
Intérêts reçus		172	244
Dividendes reçus		30	137
Impôts sur le résultat payés		(1 357)	(1 967)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées en Australie	15	84	314
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		1 119	4 897
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10/12	(1 580)	(1 710)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		56	222
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	6	(204)	(337)
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	6	-	92
Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs		(30)	(6)
Produits de la cession de l'Australie (activités abandonnées)	15	10 838	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées en Australie	15	(13)	(16)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		9 067	(1 755)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
(Acquisitions)/vente de participations ne donnant pas de contrôle	18	-	-
Emissions d'emprunts	19	14 522	22 012
Remboursement d'emprunts	19	(4 328)	(20 602)
Autres produits/(charges) financiers nets autres qu'intérêts		(457)	(781)
Païements en vertu des contrats de location		(280)	(225)
Dividendes payés		(1 219)	(2 389)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées en Australie	15	(6)	(13)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		8 231	(1 998)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		18 416	1 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice		7 169	6 960
Effet de la variation des taux de change		(720)	(29)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	14	24 865	8 075

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

¹ Les flux de trésoreries consolidés intermédiaires résumés non-audités pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 ont été retraités de manière à refléter le classement des activités australiennes comme activités abandonnées.

² Les flux de trésoreries consolidés intermédiaires résumés non-audités pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 ont été présentés de manière à inclure les activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées séparément dans le tableau des flux de trésorerie. Le tableau des flux de trésoreries consolidés intermédiaires résumés non-audités pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 a été retraité pour refléter ce changement de présentation.

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

	Note
Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité	2
Résumé des principales méthodes comptables	3
Utilisation d'estimations et de jugements	4
Information sectorielle	5
Acquisitions et cessions de filiales	6
Eléments non-récurrents	7
Charges et produits financiers	8
Impôts sur le résultat	9
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles	12
Créances commerciales et autres créances	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements	14
Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	15
Participations dans des entreprises associées	16
Stocks	17
Modifications des capitaux propres et résultat par action	18
Emprunts portant intérêts	19
Paielements fondés sur des actions	20
Dettes commerciales et autres dettes	21
Risques provenant d'instruments financiers	22
Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie	23
Passifs éventuels	24
Parties liées	25
Evénements survenus après la date de clôture	26

1. Présentation de l'entreprise

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL: ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE: ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE: BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois®; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden®, Leffe® et Michelob Ultra®; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin®, et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoon à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la Brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 170 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. Les produits réalisés par AB InBev en 2019 s'élevaient à 52.3 milliards d'USD (hors coentreprises et entreprises associées).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées, des activités conjointes et coentreprises. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 et 2019 ne sont pas audités; cependant, selon l'entreprise, les états intermédiaires incluent les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 29 juillet 2020.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la Norme Internationale d'Information Financière (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. AB InBev n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2020 et n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont similaires à celles utilisées pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

(A) RESUME DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2020 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés d'AB InBev.

(B) MONNAIES ETRANGERES

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture en vigueur à la date du bilan. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Conversion des résultats et de la situation financière des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs liés à des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyperinflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres au taux de change USD en vigueur à la date de clôture sont prises en autres éléments du résultat global (réserve de conversion).

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En mai 2018, le peso argentin a subi une sévère dévaluation entraînant une inflation cumulée sur trois ans de l'Argentine supérieure à 100%, ce qui impose de passer à un traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*. IAS 29 exige que les résultats des activités en Argentine soient présentés comme si l'économie était hyperinflationniste à compter du 1^{er} janvier 2018.

Selon IAS 29, les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique, les capitaux propres et le compte de résultats des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat de la devise locale en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période. Par conséquent, le bilan et les résultats nets des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont présentés en unité de mesure en cours à la fin de l'exercice.

Par conséquent, l'entreprise a appliqué le traitement comptable de l'hyperinflation pour ses filiales en Argentine pour la première fois dans les états financiers intermédiaires résumés non-audités de septembre 2018 avec effet au 1^{er} janvier 2018. Les exigences d'IAS 29 s'appliquent comme suit :

- Les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, le goodwill, etc.) et les capitaux propres des entités en Argentine ont été retraités en appliquant un indice général des prix. Les effets du traitement comptable de l'hyperinflation résultant de l'évolution du pouvoir d'achat général à partir du 1^{er} janvier 2018 sont inclus au compte de résultats dans une rubrique spéciale pour les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation dans les éléments financiers (voir aussi Note 8 *Charges et produits financiers*) ;
- Le compte de résultats est ajusté à la fin de chaque exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix. Il est converti au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque période (plutôt qu'au taux moyen de la période comme c'est le cas des économies non hyperinflationnistes), retraitant ainsi le compte de résultat de la période tant pour l'indice d'inflation que pour la conversion en devise.

Les résultats pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, retraités en fonction du pouvoir d'achat, ont été convertis au taux de change de clôture de juin 2020 de 70.454990 pesos argentins par dollar US (les résultats au 30 juin 2019 ont été convertis à un taux de 42.448916 pesos argentins par dollar US).

Taux de change

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont:

1 USD est égal à :	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Peso argentin	70.454990	59.890668	-	-
Réal brésilien	5.476011	4.030696	4.683731	3.834084
Dollar canadien	1.368460	1.299449	1.362592	1.339411
Peso colombien	3 752.17	3 272.63	3 581.62	3 217.98
Yuan chinois	7.074411	6.961461	7.052919	6.786388
Euro	0.893017	0.890155	0.906152	0.884945
Peso mexicain	22.971498	18.845242	20.397344	19.218716
Livre sterling	0.814816	0.757344	0.791317	0.771278
Nuevo sol péruvien	3.544000	3.317006	3.377006	3.337727
Won sud-coréen	1 201.90	1 154.54	1 204.98	1 143.34
Rand sud-africain	17.362387	14.044287	16.230856	14.176131

(C) IFRS EMIS RECEMMENT

Il n'y a pas de nouvelles dispositions des normes IFRS pas encore d'application et qui ont été appliquées anticipativement pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4. Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants comptabilisés en matière d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables dans les circonstances. Ceci constitue la base pour enregistrer la valeur comptable des actifs et passifs lorsqu'aucune autre source ne permet de donner une valeur explicite. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

Ces estimations et ces hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont enregistrées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou, si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures, dans la période de révision et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, perte de valeur, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages au personnel et comptabilisation d'impôts exigibles et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans ou dès qu'un événement déclencheur survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation d'options, et fait des hypothèses se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour les employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

L'entreprise est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient pour déterminer la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la date de clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en

cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un certain temps avant d'être conclues. Des hypothèses de résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également prise en compte. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, l'impact est enregistré dans les actifs et passifs d'impôts courants et différés au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les notes annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont principalement liées à la prise en compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les résultats de l'entreprise et à la cession des activités australiennes comme discuté ci-dessous.

(A) Impact de la pandémie de COVID-19

L'activité, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de l'entreprise ont été et pourraient continuer d'être affectés par la pandémie de COVID-19. La crise sanitaire publique provoquée par la pandémie de COVID-19, ainsi que les mesures prises pour contenir ou atténuer la pandémie, ont eu et devraient continuer d'avoir certains impacts négatifs sur les résultats de l'entreprise, notamment et de façon non-exhaustive : un impact négatif sur le volume des ventes et les produits, un impact négatif sur le coût des ventes par hectolitre en raison de coût non variable et de la perte d'efficacité opérationnelles due à la baisse des volumes, des pertes de valeur sur les stocks, des pertes de valeur sur les créances commerciales et autres créances, différents coûts encourus exclusivement en raison de la pandémie COVID-19 et une dépréciation du goodwill mentionnée ci-dessous et présentée en éléments non récurrents – voir Note 7 *Eléments non récurrents*, Note 11 *Goodwill*, Note 13 *Créances commerciales et autres créances* et Note 17 *Stocks*.

Le management a pris en compte l'impact du COVID-19 et la conjoncture économique actuelle dans les bases de préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés. Bien que l'entreprise ait constaté un impact défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au cours du premier semestre de 2020, elle continue de gérer adéquatement ses liquidités et ses ressources en capital (voir Note 14 *Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements*, Note 19 *Emprunts portant intérêts* et Note 22 *Risques provenant d'instruments financiers*). Ainsi, le management a conclu que l'entreprise était en mesure de poursuivre ses activités.

Dépréciation du goodwill

La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte contraction des ventes au cours du deuxième trimestre de 2020 dans de nombreux pays dans lesquels l'entreprise est présente. La baisse de résultats résultant de la pandémie de COVID-19 est considérée comme un événement déclencheur de test de dépréciation conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*. En conséquence, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation au cours du deuxième trimestre 2020 pour les unités génératrices de trésorerie présentant les multiples les plus élevés de capital investi par rapport à l'EBITDA: Colombie, Reste des Amériques du Centre, Afrique du Sud, Reste de l'Afrique et Reste de l'Asie-Pacifique.

Lors de son test intermédiaire de dépréciation du goodwill, l'entreprise a envisagé plusieurs scénarios de reprise des ventes pour les différentes unités génératrices de trésorerie testées et a effectué une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses, notamment le coût moyen pondéré du capital et le taux de croissance perpétuel. Ces scénarios reposent sur les hypothèses du management quant à la reprise dans un scénario de référence (que l'entreprise a considéré comme étant le cas le plus probable au moment du test de dépréciation), un scénario le plus favorable et un scénario le plus pessimiste par unité génératrice de trésorerie suivant les formes de reprise habituelles: L, U et V où les lettres décrivent la trajectoire des principales hypothèses de suivi des conditions économiques. Compte tenu des incertitudes, le management a fait l'hypothèse d'une probabilité de 15 à 30% pour le scénario le plus pessimiste, selon les unités génératrices de trésorerie dans ce test de dépréciation intermédiaire.

Sur base des résultats du test de dépréciation et compte tenu des hypothèses décrites dans la Note 11 *Goodwill*, l'entreprise a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était justifiée dans le scénario de référence et dans le scénario le plus favorable. Néanmoins, dans le scénario le plus pessimiste, avec des taux d'actualisation plus élevés pour tenir compte du risque commercial accru, l'entreprise a conclu que les valeurs recouvrables étaient inférieures aux valeurs comptables des unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique. En conséquence, le management a conclu, sur base des évaluations effectuées, qu'il était prudent, compte tenu des incertitudes, de comptabiliser une dépréciation du goodwill de (1.5) milliard d'USD pour l'unité génératrice de trésorerie d'Afrique du Sud et de (1.0) milliard d'USD pour l'unité génératrice de trésorerie du Reste de l'Afrique en appliquant une probabilité d'occurrence de 30%. Voir Note 11 *Goodwill*.

Coûts liés au COVID-19

Comme l'exige la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*, l'entreprise a évalué l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur ses résultats pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, et a comptabilisé (78) m USD de coûts dans les éléments non récurrents en raison de la pandémie. Ces dépenses comprennent principalement les coûts liés à l'équipement de protection individuelle des employés de l'entreprise, les dons de charité et d'autres coûts encourus en conséquence directe de la pandémie de COVID-19. Voir la Note 7 *Eléments non récurrents*.

(B) CESSIION DES ACTIVITES AUSTRALIENNES A ASAHI

Le 19 juillet 2019, AB InBev a annoncé un accord de cession de sa filiale australienne (Carlton & United Breweries) à Asahi pour 16 milliards de dollars d'AUD en valeur d'entreprise. Dans le cadre de cette opération, AB InBev a accordé à Asahi le droit de commercialiser le portefeuille de marques mondiales et internationales d'AB InBev en Australie. L'opération s'est clôturée le 1^{er} juin 2020.

Au 31 décembre 2019, AB InBev a présenté les actifs et les passifs associés aux activités australiennes comme des actifs détenus en vue de la vente et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. De plus, étant donné que les résultats des activités en Australie représentent un secteur d'activité distinct, elles sont considérées comme des activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 et sont présentées sur une ligne distincte dans le compte de résultats consolidé (« Bénéfice des activités abandonnées »), jusqu'au 31 mai 2020. Le 1^{er} juin 2020, suite à la clôture de l'opération, l'entreprise a comptabilisé un gain net de cession de 1.9 milliard de USD dans les activités abandonnées. Voir Note 15 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

5. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur six zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. La structure de gestion en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2019 comprend cinq régions: Amérique du Nord, Amériques du centre, Amérique du Sud, EMEA et Asie-Pacifique. En plus de ces cinq régions géographiques, l'entreprise utilise un sixième segment, Exportations Globales et Sociétés Holding, aux fins de reporting de toutes les informations financières.

Le 19 juillet 2019, AB InBev a annoncé l'accord de la cession de CUB, sa filiale en Australie, à Asahi. Par conséquent, au 31 décembre 2019, l'entreprise a reclassé les actifs et les passifs associés aux activités australiennes respectivement en actifs détenus en vue de la vente et en passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente. De plus, étant donné que les résultats des activités australiennes représentaient un secteur d'activité principal distinct, ils ont été comptabilisés comme des activités abandonnées (« bénéfice des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020. La transaction a été clôturée le 1^{er} juin 2020. En conséquence, les résultats de 2019 (appelés « 2019 retraités ») ont été retraités pour exclure les résultats des activités australiennes conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Voir la Note 15 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl) et pour la marge EBITDA normalisée (en %). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 et 2019, à l'exception des chiffres comparatifs des actifs sectoriels (non récurrents) qui sont présentés au 31 décembre 2019.

	Amérique du Nord		Amériques du Centre		Amérique du Sud		EMEA		Asie-Pacifique		Exportations Globales et Sociétés Holding		Consolidé	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019 retraité	2020	2019 retraité	2020	2019 retraité	2020	2019 retraité
Volume	52	54	52	65	63	67	34	40	39	50	-	-	240	276
Produits	7 536	7 701	4 246	5 735	3 613	4 769	3 007	3 784	2 609	3 514	287	319	21 298	25 823
EBITDA Normalisé	2 986	3 045	2 021	3 036	1 146	1 976	713	1 372	783	1 352	(287)	(335)	7 363	10 446
Marge EBITDA normalisé en %	39.6%	39.5%	47.6%	52.9%	31.7%	41.4%	23.7%	36.2%	30.0%	38.5%	-	-	34.6%	40.5%
Amortissements et dépréciations	(407)	(389)	(486)	(441)	(410)	(462)	(470)	(485)	(311)	(335)	(175)	(155)	(2 261)	(2 265)
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	2 579	2 656	1 535	2 595	736	1 514	243	887	472	1 017	(462)	(490)	5 102	8 180
Eléments non récurrents (voir Note 7)	(83)	(1)	(51)	(26)	(17)	(13)	(2 587)	(17)	(10)	(4)	(47)	(43)	(2 796)	(103)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	2 496	2 655	1 484	2 569	719	1 501	(2 344)	870	462	1 013	(509)	(533)	2 306	8 077
Produits/coûts financiers nets													(5 592)	(169)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises													33	62
Impôts sur le résultat													(492)	(1 565)
Bénéfice des activités poursuivies													(3 744)	6 406
Activités abandonnées													2 055	236
Bénéfice de l'exercice													(1 688)	6 642
Actifs sectoriels (non-courants)	63 322	63 725	67 989	76 168	10 807	13 452	32 477	39 447	12 751	13 450	1 886	1 592	189 233	207 834
Dépenses brutes d'investissement	(225)	(182)	(350)	(471)	(387)	(288)	(301)	(425)	(191)	(236)	(126)	(107)	(1 580)	(1 709)

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2020, les produits nets de l'activité brassicole s'élèvent à 19 510m d'USD (30 juin 2019: 23 673m d'USD) et les produits nets des autres activités (boissons non alcoolisées et autres activités) s'élèvent à 1 807m d'USD (30 juin 2019: 2 150m d'USD). De plus, pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2020, les produits nets des activités de l'entreprise aux Etats-Unis s'élèvent à 6 675m d'USD (30 juin 2019: 6 833m d'USD) et les produits nets des activités de l'entreprise au Brésil s'élèvent à 2 641m d'USD (30 juin 2019: 3 516m d'USD).

6. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur l'état de la situation financière et des flux de trésorerie d'AB InBev pour les périodes de six mois se terminant le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019:

Millions d'USD	Acquisitions 2020	Acquisitions 2019	Cessions 2020	Cessions 2019
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	3	26	-	-
Immobilisations incorporelles	14	307	-	(15)
Actifs courants				
Stocks	5	39	-	-
Créances commerciales et autres créances	3	12	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	40	-	-
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	(1)	(4)	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(24)	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-	(49)	-	4
Dettes courantes				
Emprunts portant intérêts	(1)	(2)	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(5)	(47)	-	-
Actifs et passifs nets identifiables	(6)	322	-	(11)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(62)	-	-
Goodwill sur les acquisitions et goodwill cédé	73	389	-	(15)
Perte/gain sur cessions	-	-	-	(13)
Contreparties à (payer)/recevoir	(8)	(348)	-	-
Paielement relatif aux acquisitions/(cessions) des exercices précédents	145	81	-	(53)
Contreparties payées/(reçues)	204	382	-	(92)
Trésorerie (acquise)/cédée	-	(40)	-	-
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)	204	342	-	(92)
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants) des activités poursuivies	204	337	-	(92)
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants) des activités abandonnées	-	5	-	-

Le 1^{er} juin 2020, AB InBev a finalisé la cession de CUB à Asahi – Voir Note 15 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2020 et 2019, l'entreprise a entrepris une série d'autres acquisitions et cessions n'ayant pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de l'entreprise.

7. Éléments non-récurrents

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et, par conséquent, les a exclus de la mesure de la performance du secteur auxquels ils appartiennent tel que mentionné à la Note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 retraité
Dépréciation du goodwill	(2 500)	-
Coûts liés au COVID-19	(78)	-
Restructuration	(60)	(58)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	(154)	(24)
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(4)	(21)
Impact sur le résultat d'exploitation	(2 796)	(103)
Gain sur la cession de l'Australie (activités abandonnées)	1 919	-
Produits/(coûts) financiers nets non-récurrents	(1 388)	1 201
Impôts non-récurrents	107	(5)
Éléments non-récurrents attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	46	12
Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev	684	1 208

Lors du deuxième trimestre de 2020, l'entreprise a comptabilisé (2 500)m d'USD de dépréciation du goodwill pour ses unités génératrices de trésorerie en Afrique du Sud et dans le reste de l'Afrique (voir Note 4 *Utilisation d'estimations et de jugements* et Note 11 *Goodwill* pour plus de détails).

Les coûts liés au COVID-19 s'élèvent à (78) m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020. Ces dépenses comprennent principalement les coûts liés aux équipements de protection individuelle pour les employés de l'entreprise, les dons de charité et d'autres coûts encourus en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.

Les charges non-récurrentes de restructuration pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 s'élèvent à (60)m d'USD (30 juin 2019: (58)m d'USD). Ces charges sont principalement liées au réalignement des structures. Ces changements visent à éliminer les chevauchements d'organisations ou double emploi dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Ces dépenses ponctuelles visent à réduire la base de coûts de l'entreprise ainsi qu'à mettre davantage l'accent sur les activités principales d'AB InBev, à rendre plus rapide le processus décisionnel et à améliorer l'efficacité, le service et la qualité.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs atteignent (154)m d'USD pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2020 comprenant principalement des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles classées en actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2020 et autres actifs incorporels. Les cessions d'activités et ventes d'actifs atteignaient (24)m d'USD pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2019 et sont principalement liés à la clôture des cessions de 2018.

Les coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises s'élèvent à (4) m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 (30 juin 2019: (21) m d'USD).

Le 1^{er} juin 2020, l'entreprise a finalisé la vente précédemment annoncée de CUB à Asahi résultant en un gain exceptionnel net de 1 919m d'USD présenté dans les activités abandonnées. Pour plus de détails, voir la Note 15 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

L'entreprise a comptabilisé un coût financier non-récurrent net de (1 388)m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 (30 juin 2019: gain de 1 201m d'USD) - voir Note 8 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2020 ont eu pour effet de diminuer les impôts sur le résultat de 107m d'USD (30 juin 2019: augmentation des impôts sur le résultat de 5m d'USD).

L'impact des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à 46m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 (30 juin 2019: 12m d'USD).

8. Charges et produits financiers

Les charges financières incluses dans le compte de résultats sont les suivantes:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 Retraité
Charges d'intérêt	(2 002)	(2 110)
Capitalisation des coûts d'emprunts	5	12
Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies	(41)	(48)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(291)	(287)
Pertes nettes sur les instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	(219)	(106)
Gains/(Pertes) de change nets (nettes des impacts des instruments dérivés de change)	-	(54)
Impôts sur des transactions financières	(48)	(33)
Gains/(Pertes) nets liés à la valorisation à la valeur de marché d'instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions	(1 724)	-
Autres charges financières, y compris les frais bancaires	(77)	(82)
	(4 397)	(2 708)
Charges financières non-récurrentes	(1 438)	(46)
Charges financières	(5 835)	(2 754)

Les produits financiers inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 Retraité
Produits d'intérêt	98	152
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	30	48
Gains liés à la valorisation à la valeur de marché d'instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions	-	1 124
Gains/(Pertes) de change nets (nettes des impacts des instruments dérivés de change)	61	-
Autres produits financiers	4	15
	193	1 339
Produits financiers non-récurrents	50	1 247
Produits financiers	243	2 586

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, s'élèvent à 4 202m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 comparé à 1 369m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019. L'augmentation est principalement due à une perte liée à la valorisation à la valeur du marché de 1 724 m d'USD au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, contre un gain de 1 124 m d'USD au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2019, résultant en une variation de 2 848m d'USD.

Les coûts d'emprunts capitalisés sont relatifs aux charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs qualifiés principalement en Chine. Les intérêts sont capitalisés à un taux d'emprunt compris entre 3% et 4%.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, l'accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures inclut les intérêts sur les dettes de location s'élevant à 54m d'USD (30 juin 2019: 55m d'USD).

Les charges d'intérêt sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêt d'AB InBev - voir également la Note 22 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Les charges financières non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 incluent (1 438)m d'USD résultant des ajustements à la valeur de marché des instruments dérivés conclus pour couvrir les actions émises dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo et les actions restreintes émises dans le cadre du rapprochement avec SAB (30 juin 2019: gain de 1 098m d'USD).

Les charges financières non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 incluent (46)m d'USD de pertes de change sur les prêts intragroupes qui étaient historiquement comptabilisées en capitaux propres et ont été réattribuées au compte de résultats, au moment du remboursement de ces prêts, ainsi que les coûts liés à la réévaluation de la contrepartie éventuelle sur les acquisitions des exercices précédents.

Les produits financiers non-récurrents pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 incluent un gain de 50m d'USD lié à la réévaluation de la contrepartie éventuelle sur les acquisitions des exercices précédents. Les produits financiers non-récurrents pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019 incluent un gain de 1 098m d'USD suite à des ajustements positifs à la valeur de marché et un gain de 149m d'USD résultant du remboursement anticipé de certaines obligations.

Aucun produit d'intérêts en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé

9. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 retraité
Charges d'impôts courants		
Impôt exigible de l'exercice en cours	(807)	(1 735)
(Charges)/produits d'impôts différés	315	170
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(492)	(1 565)

La réconciliation du taux effectif d'imposition avec le taux moyen nominal d'imposition peut être résumée comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 retraité
Bénéfice avant impôts	(3 253)	7 970
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	33	62
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	(3 286)	7 908
Ajustements de la base taxable		
Incitants gouvernementaux	(194)	(379)
Instruments dérivés à la valeur de marché non déductibles/(non-taxables)	3 162	(2 222)
Dépréciation du goodwill non déductible	2 500	-
Autres charges non déductibles fiscalement	1 208	1 098
Autres revenus non imposables	(607)	(549)
	2 783	5 856
Taux moyen d'imposition nominal	27.0%	27.1%
Impôts au taux moyen d'imposition nominal	(751)	(1 614)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	117	38
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes	6	3
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	(61)	(126)
(Compléments)/reprises de provisions des exercices précédents	34	13
Déductions des intérêts sur les capitaux propres	144	197
Déductions du goodwill	8	11
Autres déductions fiscales	125	108
Changement des taux d'imposition	71	(9)
Précomptes	(195)	(257)
Autres ajustements d'impôts	10	71
	(492)	(1 565)
Taux d'imposition effectif	(15.0%)	19.8%

La charge totale d'impôts sur le résultat pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 s'élève à 492m d'USD comparé à 1 565m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019. Le taux d'imposition effectif pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 est de (15.0%) comparé à 19.8% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019. Le taux d'imposition effectif de 2020 est impacté par la dépréciation non déductible et non cash du goodwill et par les pertes non déductibles des instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions et liés à la couverture des actions émises dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo et SAB. Le taux effectif d'imposition de 2019 était positivement impacté par les gains non-imposables de ces instruments dérivés.

L'entreprise bénéficie d'exonérations d'impôts sur le revenu et de crédits d'impôts qui devraient se poursuivre à l'avenir. L'entreprise n'a pas de bénéfices significatifs générés dans des juridictions en particulier, à faible taux d'imposition.

Le taux effectif d'imposition normalisé pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 est de 66.6% (30 juin 2019: 22.9%). Le taux d'imposition effectif normalisé excluant les gains ou pertes évaluées à la valeur de marché de produits dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 s'élève à 22.8% (30 juin 2019: 27.4%).

Le taux effectif d'imposition normalisé est le taux effectif d'imposition ajusté des éléments non-récurrents. Le taux effectif d'imposition normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les normes IFRS et ne devrait pas se substituer au taux effectif d'imposition. La méthode de détermination du taux effectif d'imposition normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'imposition normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues et louées se présentent comme suit:

Millions d'USD	30 Juin 2020	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles détenues	22 669	25 515
Immobilisations corporelles louées (droits d'utilisation)	2 049	2 029
Total immobilisations corporelles	24 718	27 544

Millions d'USD	30 juin 2020				31 décembre 2019
	Terrains et constructions	Installations et équipements, mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	12 216	34 381	2 160	48 757	47 969
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(1 043)	(2 908)	(239)	(4 190)	(485)
Acquisitions	6	382	871	1 259	4 451
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	3	-	3	24
Cessions	(16)	(394)	-	(409)	(1 987)
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	(4)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	211	623	(1 014)	(180)	(1 211)
Solde au terme de l'exercice	11 374	32 087	1 778	45 239	48 757
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(3 604)	(19 638)	-	(23 242)	(22 331)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	237	1 551	-	1 788	310
Amortissements	(194)	(1 419)	-	(1 613)	(3 370)
Cessions	4	365	-	369	1 734
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	3
Pertes de valeur	-	(26)	-	(26)	(87)
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	(24)	177	-	153	499
Solde au terme de l'exercice	(3 581)	(18 990)	-	(22 571)	(23 242)
Valeur nette comptable					
au 31 décembre 2019	8 612	14 743	2 160	25 515	25 515
au 30 juin 2020	7 794	13 097	1 778	22 669	-

Au 30 juin 2020, la valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à des restrictions de propriété s'élevait à 2m d'USD (31 décembre 2019: 4m d'USD).

Les engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 596m d'USD au 30 juin 2020, contre 457m d'USD au 31 décembre 2019.

Les dépenses d'investissement nettes d'AB InBev dans le tableau des flux de trésorerie s'élèvent à 1 524m d'USD pour les premiers six mois de 2020, contre 1 488m d'USD pour la même période l'an dernier. Environ 41% du montant total des dépenses d'investissement de 2020 a été consacré à l'amélioration des installations de production de l'entreprise, alors que 44% a été consacré à des investissements logistiques et commerciaux et 15% à l'amélioration des capacités administratives et à l'achat de logiciel et matériel informatique.

¹ Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions, à la présentation séparée au bilan d'immobilisations corporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* et au retraitement des actifs non-monétaires selon le traitement comptable de l'hyperinflation conformément à IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*. Par conséquent, les transferts de 2019 comprennent les activités australiennes classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2019 et cédées à la clôture de la vente le 1^{er} juin 2020.

Les immobilisations corporelles louées par l'entreprise (droits d'utilisation) se présentent comme suit:

Millions d'USD	2020		
	Terrains et constructions	Installations et équipements, autres	Total
Valeur comptable nette au 30 Juin	1 765	284	2 049
Dépréciation sur la période de six mois se terminant le 30 juin	(169)	(75)	(244)

Millions d'USD	2019		
	Terrains et constructions	Installations et équipements, autres	Total
Valeur comptable nette au 31 décembre	1 723	306	2 029
Dépréciation sur la période de six mois se terminant le 30 juin (retraité)	(173)	(77)	(250)

Les acquisitions de droits d'utilisation pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 s'élèvent à 393m d'USD (30 juin 2019: 293m d'USD). Suite à la cession de biens immobiliers de débit de boissons belges et néerlandais à Cofinimmo en octobre 2007, AB InBev a conclu des contrats de location d'une durée de 27 ans. De plus, l'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, de camions, de bâtiments industriels et bâtiments commerciaux dont la durée des contrats de location est en général comprise entre 5 à 10 ans. Les paiements au titre des contrats de location sont indexés, le cas échéant, chaque année de façon à refléter les loyers du marché. Aucun contrat de location ne comprend de loyers conditionnels.

L'entreprise loue certains biens immobiliers de débit de boissons pour des périodes moyennes comprises entre 6 et 8 ainsi qu'une partie de ses propres biens sous le régime de locations simples.

La charge liée aux locations de courte durée, locations d'actifs de faible valeur et aux paiements variables qui ne sont pas inclus dans la valorisation des contrats de locations n'est pas significatif.

11. Goodwill

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	128 119	133 316
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(10 658)	53
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	73	682
Cessions via la vente de filiales	-	(22)
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	51	171
Reclassés comme détenus en vue de la vente	-	(6 081)
Solde au terme de l'exercice	117 585	128 119
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(5)	(5)
Dépréciations	(2 500)	-
Solde au terme de l'exercice	(2 505)	(5)
Valeur nette comptable		
au 31 décembre 2019	128 114	128 114
au 30 juin 2020	115 080	-

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, AB InBev a comptabilisé un goodwill de 73m d'USD sur les acquisitions de filiales (30 juin 2019 : 389m d'USD) – voir aussi Note 6 *Acquisition et cessions de filiales*.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte contraction des ventes au cours du deuxième trimestre de 2020 dans de nombreux pays dans lesquels l'entreprise est présente. La baisse de résultats résultant de la pandémie de COVID-19 est considérée comme un événement déclencheur de test de dépréciation conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*. En conséquence, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation au cours du deuxième trimestre 2020 pour les unités génératrices de trésorerie présentant les multiples les plus élevés de capital investi par rapport à l'EBITDA: Colombie, Reste des Amériques du Centre, Afrique du Sud, Reste de l'Afrique et Reste de l'Asie-Pacifique.

L'évolution incertaine de la pandémie, en l'absence jusqu'à présent de vaccins ou de traitements efficaces, a provoqué une incertitude économique extraordinaire, notamment en ce qui concerne la manière dont les différents pays seront touchés, la rapidité de leur reprise, les mesures financières et fiscales que ces pays pourraient mettre en place ainsi que l'impact à plus long terme sur le coût moyen pondéré du capital et leur taux de croissance perpétuel.

Lors de son test intermédiaire de dépréciation du goodwill, l'entreprise a envisagé plusieurs scénarios de reprise des ventes pour les différentes unités génératrices de trésorerie testées et a effectué une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses, notamment le coût moyen pondéré du capital et le taux de croissance perpétuel. Ces scénarios reposent sur les hypothèses du management quant à la reprise dans un scénario de référence (que l'entreprise a considéré comme étant le cas le plus probable au moment du test de dépréciation), un scénario le plus favorable et un scénario le plus pessimiste par unité génératrice de trésorerie suivant les formes de

reprise habituelles: L, U et V où les lettres décrivent la trajectoire des principales hypothèses de suivi des conditions économiques. Compte tenu des incertitudes, le management a fait l'hypothèse d'une probabilité de 15 à 30% pour le scénario le plus pessimiste, selon les unités génératrices de trésorerie dans ce test de dépréciation intermédiaire.

Sur base des résultats du test de dépréciation et compte tenu des hypothèses décrites ci-dessous, l'entreprise a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était justifiée dans le scénario de référence et dans le scénario le plus favorable. Néanmoins, dans le scénario le plus pessimiste, avec des taux d'actualisation plus élevés pour tenir compte du risque commercial accru, l'entreprise a conclu que les valeurs recouvrables étaient inférieures à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique. En conséquence, le management a conclu, sur base des évaluations effectuées, qu'il était prudent, compte tenu des incertitudes, de comptabiliser une dépréciation du goodwill de (1.5) milliard d'USD pour l'unité génératrice de trésorerie d'Afrique du Sud et de (1.0) milliard d'USD pour l'unité génératrice de trésorerie du Reste de l'Afrique en appliquant une probabilité d'occurrence de 30%. La dépréciation a été attribuée au segment géographique EMEA de l'entreprise.

Pour le test de dépréciation intermédiaire du goodwill, l'entreprise a effectué le test au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui est le niveau le plus bas auquel le goodwill est contrôlé à des fins de gestion interne.

La méthodologie du test de dépréciation utilisée par AB InBev est conforme à la norme IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, dans laquelle une juste valeur diminuée des coûts de vente et une valeur d'utilité sont prises en compte. Elle consiste à appliquer une approche de flux de trésorerie libres actualisés basée sur des modèles d'évaluation d'acquisitions pour les unités génératrices de trésorerie montrant un coefficient de capital investi sur EBITDA supérieur à 9x, et sur des modèles d'évaluation basés sur des multiples pour les autres unités génératrices de trésorerie.

En général, les principaux jugements, estimations et hypothèses utilisés dans les calculs des flux de trésorerie libres actualisés sont les suivants:

- Pour les trois premières années du modèle, les flux de trésorerie libres sont basés sur le plan stratégique d'AB InBev, tel qu'approuvé par le management. Ce plan stratégique est préparé par unité génératrice de trésorerie et repose sur des sources externes en ce qui concerne les hypothèses macroéconomiques, les hypothèses relatives à l'industrie, l'inflation et les taux de change, les expériences précédentes et les initiatives identifiées concernant les parts de marché, les produits, les frais fixes et variables, les dépenses d'investissement et les hypothèses concernant les fonds de roulement. Pour ce test intermédiaire de dépréciation du goodwill, l'entreprise a pris pour hypothèse un scénario de référence, un scénario le plus favorable et un scénario le plus pessimiste pour chaque unité génératrice de trésorerie testée et a testé la sensibilité du modèle;
- Pour les sept années suivantes du modèle, les données du plan stratégique sont extrapolées à partir d'hypothèses simplifiées, comme des hypothèses macro-économiques et industrielles, des frais variables par hectolitre constants et des frais fixes liés à l'inflation, telles qu'obtenues de sources externes;
- Les flux de trésorerie, après les dix premières années, sont extrapolés en utilisant les taux de croissance du PIB attendus à long terme, tirés de sources externes, afin de calculer la valeur terminale, qui fait par ailleurs l'objet de tests de sensibilité;
- Les projections sont actualisées au coût moyen pondéré du capital (WACC) de l'unité, ce paramètre faisant l'objet de tests de sensibilité avec des hypothèses plus prudentes dans le scénario le plus pessimiste pour tenir compte du risque commercial accru;
- Sur la base des données historiques, le coût de vente est considéré égal à 2% de la valeur de l'entité.

Pour les principales unités génératrices de trésorerie, le taux de croissance perpétuel appliqué se situait généralement entre 2% et 5%.

Les WACC utilisés, ramenés en valeur nominale USD étaient les suivants, le WACC le plus élevé était utilisé dans le scénario le plus pessimiste:

Unités génératrices de trésorerie	30 juin 2020	31 décembre 2019
Colombie	6% - 7%	6%
Reste des Amériques du Centre	10% - 11%	9%
Afrique du Sud	7% - 8%	7%
Reste de l'Afrique	10% - 12%	10%
Reste de l'Asie-Pacifique	8%	-

Bien qu'une variation du coût moyen pondéré du capital et du taux de croissance perpétuel utilisés dans les tests de dépréciation puissent avoir un impact significatif sur le calcul des justes valeurs et entraîner une dépréciation, sur base de l'analyse de sensibilité effectuée pour les calculs des flux de trésorerie disponibles actualisés sur (i) le scénario de référence et sur (ii) le scénario le plus favorable, l'entreprise n'a pas connaissance d'un changement raisonnablement possible des hypothèses clés qui entraînerait un excédent de la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie sur sa valeur recouvrable.

Dans les analyses de sensibilité effectuées sur base des calculs de flux de trésorerie disponibles actualisés pour le scénario le plus pessimiste, une variation défavorable de 1% du WACC utilisé entraînerait une réduction de la valeur recouvrable en deçà de la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud, du Reste de l'Afrique, de la Colombie et du Reste des Amériques du Centre et donnerait lieu à une dépréciation supplémentaire de 0.6 milliard d'USD pour les unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique, en appliquant une probabilité d'occurrence de 30%. L'entreprise serait dès lors confrontée à un risque de dépréciation future pour le scénario le plus pessimiste avec ces hypothèses de WACC plus élevées.

Une augmentation/(diminution) de 5% de la probabilité appliquée au scénario le plus défavorable (en maintenant toutes les autres hypothèses constantes) entraînerait une dépréciation supplémentaire/(réduite) de 0.4 milliard d'USD pour les unités génératrice de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique.

Ces calculs sont basés sur l'évaluation par le management des changements défavorables raisonnablement possibles dans les hypothèses clés. Toutefois, ils sont hypothétiques et ne doivent pas être considérés comme une indication que ces facteurs sont susceptibles de changer. Les analyses de sensibilité doivent donc être interprétées avec prudence.

AB InBev procédera à un nouveau test de dépréciation du goodwill au cours du quatrième trimestre 2020, lorsqu'il aura plus de clarté sur la reprise économique de certains pays. Le test de dépréciation du goodwill repose sur un certain nombre de jugements, estimations et hypothèses critiques. AB InBev estime que toutes ses estimations sont raisonnables: elles sont cohérentes avec le reporting interne de l'entreprise et reflètent les meilleures estimations actuelles du management. Cependant, des incertitudes inhérentes existent, y compris le taux de reprise des pays après la pandémie de COVID-19, et d'autres facteurs que le management pourrait ne pas être en

mesure de contrôler. Si les hypothèses et estimations actuelles de l'entreprise, y compris les taux de croissance des revenus projetés, les tendances de la concurrence et de la consommation, le coût moyen pondéré du capital, les taux de croissance perpétuels et d'autres facteurs de marché, ne sont pas respectées, ou si des facteurs d'évaluation indépendants du contrôle de l'entreprise changent défavorablement, la juste valeur estimée du goodwill pourrait être affectée défavorablement, entraînant une dépréciation supplémentaire potentielle dans le futur.

Bien qu'AB InBev estime que ses jugements, hypothèses et estimations sont appropriés, les résultats réels peuvent différer de ces estimations selon des hypothèses ou des conditions de marché ou macro-économiques différentes.

La valeur comptable du goodwill a été répartie entre les différentes unités génératrices de trésorerie comme suit :

Millions d'USD Unités opérationnelles	30 juin 2020	31 décembre 2019
Etats-Unis	33 452	33 451
Reste de l'Amérique du Nord	1 956	1 984
Mexique	10 808	13 175
Colombie	16 264	18 647
Reste des Amériques du Centre	24 211	25 257
Brésil	3 341	4 539
Reste de l'Amérique du Sud	1 062	1 101
Europe	2 220	2 277
Afrique du sud	9 420	13 500
Reste de l'Afrique	5 079	6 691
Chine	3 046	3 095
Reste de l'Asie-Pacifique	3 675	4 397
Export mondial	545	-
Valeur comptable totale du goodwill	115 080	128 114

12. Immobilisations incorporelles

Millions d'USD	30 juin 2020					31 décembre 2019
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	40 074	2 774	2 594	666	46 108	48 465
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(2 107)	(132)	(194)	(37)	(2 470)	(79)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	14	-	-	-	14	99
Autres acquisitions et dépenses	-	174	19	94	287	631
Cessions	-	(5)	(1)	-	(6)	(259)
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	-	(29)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	-	130	115	(308)	(63)	(2 720)
Solde au terme de l'exercice	37 981	2 941	2 533	415	43 870	46 108
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(32)	(1 595)	(1 851)	(178)	(3 656)	(3 634)
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	-	85	126	14	225	41
Amortissements	-	(148)	(177)	(27)	(352)	(622)
Perte de valeur	-	-	-	(150)	(150)	-
Cessions	-	4	1	-	5	254
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	-	-
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif ¹	-	(9)	17	99	107	305
Solde au terme de l'exercice	(32)	(1 663)	(1 884)	(241)	(3 821)	(3 656)
Valeur nette comptable						
au 31 décembre 2019	40 042	1 179	743	488	42 452	42 452
au 30 juin 2020	37 949	1 278	649	173	40 049	-

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, AB InBev a comptabilisé des immobilisations incorporelles sur des acquisitions de filiales s'élevant à 14m d'USD (30 juin 2019 : 307m d'USD) – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*. Par ailleurs, l'entreprise a comptabilisé une perte de valeur de (150)m d'USD sur les immobilisations incorporelles classées comme actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2020 et autres immobilisations incorporelles (30 juin 2019 : néant) – Voir Note 7 *Eléments non récurrents*.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détiendra les marques et les droits de distribution. Étant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les acquisitions et les dépenses de droits de livraison et de distribution représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et d'autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB InBev a achetés pour ses propres produits, et ont été soumises à des tests de dépréciation lors du deuxième trimestre de l'année 2020. Sur base des résultats du test de dépréciation, aucune perte de valeur n'a été attribuée aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée – Voir Note 11 *Goodwill*.

¹ Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions, à la présentation séparée au bilan d'immobilisations incorporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* et au retraitement des actifs non-monétaires selon le traitement comptable de l'hyperinflation conformément à IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*. Par conséquent, les transferts de 2019 comprennent les activités australiennes classées comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2019 et cédées à la clôture de la vente le 1^{er} juin 2020.

13. Créances commerciales et autres créances

Créances commerciales et autres créances non-courantes

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Dépôts de trésorerie donnés en garantie	170	219
Prêts consentis aux clients	30	58
Impôts à récupérer, autre que l'impôt sur le résultat	147	166
Créances commerciales et autres créances	303	363
	650	807

Créances commerciales et autres créances courantes

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Créances commerciales et produits acquis	3 465	4 046
Intérêts à recevoir	6	21
Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat	618	821
Prêts consentis aux clients	105	119
Charges à reporter	420	563
Autres créances	663	616
	5 276	6 187

La valeur comptable des créances commerciales et autres créances est une bonne approximation de leur juste valeur étant donné que l'impact des escomptes n'est pas significatif.

La balance âgée des créances commerciales courantes et des produits acquis, des intérêts à recevoir, des autres créances, des prêts courants et non-courants consentis aux clients se décompose de la manière suivante pour respectivement 2020 et 2019 :

	Valeur comptable nette au 30 juin 2020	Dont: ni dépréciés ni échues à la date de clôture	Dont: non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Moins de 30 jours	Entre 30 et 59 jours	Entre 60 et 89 jours	Plus de 90 jours
Créances commerciales et produits acquis	3 465	3 156	93	64	75	77
Prêts consentis aux clients	135	133	-	1	1	-
Intérêts à recevoir	6	6	-	-	-	-
Autres créances	966	938	1	18	3	6
	4 572	4 232	94	83	80	83

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	Dont: ni dépréciés ni échues à la date de clôture	Dont: non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Moins de 30 jours	Entre 30 et 59 jours	Entre 60 et 89 jours	Plus de 90 jours
Créances commerciales et produits acquis	4 046	3 690	261	44	44	7
Prêts consentis aux clients	177	172	1	2	2	-
Intérêts à recevoir	21	21	-	-	-	-
Autres créances	979	945	9	16	5	4
	5 223	4 828	271	62	51	11

Les prêts à long terme consentis aux clients sont également présentés ci-dessus dans l'analyse de la balance âgée des actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture. Les montants échus ne sont pas dépréciés tant que le recouvrement est considéré comme encore probable, par exemple lorsque les montants peuvent être récupérés des autorités fiscales, quand AB InBev possède des garanties suffisantes ou si le client a conclu un plan de paiement. Les pertes de valeur des créances commerciales et autres créances comptabilisées pour les six premiers mois de 2020 s'élèvent à 122m d'USD (30 juin 2019: 25m d'USD). La perte de valeur comptabilisée au cours des six premiers mois de 2020 comprend l'estimation par AB InBev des créances en souffrance que l'entreprise ne sera pas en mesure de recouvrer auprès de clients défaillants en raison de la pandémie de COVID-19 avant la fin de l'année 2020.

L'exposition d'AB InBev aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt est détaillée dans la Note 22 *Risques provenant d'instruments financiers*.

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Dépôts en banque à court terme	2 977	2 236
Bons du Trésor	17 155	-
Comptes courants bancaires et comptes de caisse	4 886	5 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 018	7 238
Découverts bancaires	(153)	(68)
	24 865	7 169

L'investissement de l'entreprise dans les bons du Trésor vise à faciliter la liquidité et à préserver le capital.

Le solde de trésorerie au 30 juin 2020 inclut une encaisse affectée d'un montant de 77m d'USD (31 décembre 2019: 78m d'USD). Cette encaisse affectée est liée à la contrepartie restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits au titre du regroupement de 2008 (1m d'USD) ainsi que des montants déposés sur un compte bloqué liés à l'enquête en matière d'aide d'état concernant le système belge d'accords fiscaux préalables en matière « d'excess profit » (78m d'USD) – voir aussi Note 24 *Passifs éventuels*.

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Titres dans des entreprises non-cotées en bourse	92	85
Titres d'emprunt	21	25
Placements non-courants	113	110
Titres d'emprunt	102	92
Placements courants	102	92

Au 30 juin 2020, les titres d'emprunt courants de 102m d'USD représentaient principalement des obligations d'Etat (31 décembre 2019: 92m d'USD). Les investissements de l'entreprise dans ces titres de créances à court terme visent essentiellement à faciliter la liquidité et la préservation du capital.

15. Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

ACTIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Solde au terme de l'exercice précédent	10 013	39
Reclassés en actifs détenus en vue de la vente pendant l'exercice	145	9 692
Cessions	(9 540)	(59)
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(490)	341
Solde au terme de l'exercice	128	10 013

PASSIFS ASSOCIES AUX ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Solde au terme de l'exercice précédent	1 145	-
Reclassés en passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(46)	1 106
Cessions	(1 044)	-
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(55)	39
Solde au terme de l'exercice	-	1 145

Le 19 juillet 2019, AB InBev a annoncé l'accord en vue de la cession de CUB, sa filiale en Australie, à Asahi pour 16 milliards de dollars australiens sur une base sans numéraire et sans dette. Par conséquent, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au 31 décembre 2019, les actifs et les passifs associés aux activités australiennes ont été reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente. Par ailleurs, les résultats relatifs aux activités australiennes ont été comptabilisés comme activités abandonnées et présentés séparément au compte de résultats consolidé intermédiaires résumé (« Bénéfice des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020. Comme l'exige la norme IFRS 5, le compte de résultats consolidé de 2019 et le tableau des flux de trésorerie ont été retraités dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

À la clôture de la transaction le 1er juin 2020, l'entreprise a reçu 10.8 milliards d'USD nets des coûts de cession, a décomptabilisé (8.5) milliards d'USD d'actifs nets liés à ses anciennes opérations australiennes, a reclassé des capitaux propres au résultat (0.4) milliard d'USD d'écarts de change cumulés sur ses anciennes activités australiennes et sur les couvertures de flux de trésorerie, résultant en un gain net sur cession de 1.9 milliard d'USD comptabilisé dans les activités abandonnées.

ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et les passifs associés aux activités australiennes ont été classés comme détenus en vue de la vente dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et cédé à l'issue de la vente le 1^{er} juin 2020. Les actifs et passifs pertinents sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Millions d'USD	1 juin 2020	31 décembre 2019
Actifs		
Immobilisations corporelles	581	625
Goodwill et Immobilisations incorporelles	8 584	9 030
Autres actifs	371	310
Actifs détenus en vue de la vente	9 537	9 965
Passifs		
Dettes commerciales et autres dettes	(581)	(659)
Passifs d'impôts différés	(363)	(380)
Autres passifs	(101)	(106)
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(1 044)	(1 145)
Actifs nets cédés	8 493	-
Gain sur la cession de l'activité en Australie (activités abandonnées – non récurrents)	1 919	-
Ecarts de conversion et couvertures de flux de trésorerie reclassés	426	-
Contrepartie reçue	10 838	-

RESULTATS DES ACTIVITES ABANDONNEES

Le tableau suivant résume les résultats des activités australiennes inclus dans le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé et présentés comme activités abandonnées :

Pour la période clôturant le Millions d'USD	31 mai 2020	30 juin 2019 retraité
Produits	477	730
Bénéfice d'exploitation	178	367
Bénéfice des activités abandonnées	136	236

FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS ABANDONNEES

Les flux de trésorerie attribuables aux activités opérationnelles, d'investissements et de financement relatifs aux activités australiennes sont résumées comme suit :

Pour la période clôturant le Millions d'USD	31 mai 2020	30 juin 2019 retraité
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	84	314
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement – produits de la cession de l'Australie	10 838	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement – autres	(13)	(16)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(6)	(13)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10 903	285

16. Participations dans des entreprises associées

Le rapprochement des informations financières résumées et des valeurs comptables des participations dans des entreprises associées significatives se présente comme suit:

Millions d'USD	2020			2019		
	AB InBev Efes	Castel	Efes	AB InBev Efes	Castel	Efes
Solde au 1^{er} janvier	1 132	3 239	451	1 159	3 279	479
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	-	(10)	(60)	-	(18)	(39)
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Dividendes reçus	-	(19)	-	(14)	(88)	(15)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(19)	38	4	(10)	56	(5)
Solde au 30 juin	1 113	3 248	395	1 135	3 229	420

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, les entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives ont contribué à hauteur de 10m d'USD dans les résultats des entreprises associées (30 juin 2019 : 21m d'USD)

17. Stocks

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Acomptes versés	75	105
Matières premières et fournitures	2 356	2 478
En-cours de production	418	405
Produits finis	1 306	1 257
Marchandises achetées et détenues pour la revente	185	182
Stock	4 339	4 427
Stocks autres que les en-cours de production		
Stocks comptabilisés à leur valeur nette de réalisation	287	171

Le coût des stocks pris en charge au 30 juin 2020 s'élève à 9 097m d'USD et est comptabilisé dans le coût des ventes (31 décembre 2019: 20 362m d'USD).

Les pertes de valeur des stocks comptabilisées durant les 6 premiers mois de 2020 s'élèvent à 92m d'USD. La perte de valeur comprend la dépréciation d'en cours de production et de produits finis devenus obsolètes en raison de la pandémie de COVID-19 (30 juin 2019 : 27m d'USD).

18. Modifications des capitaux propres et résultat par action

SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les modifications au capital souscrit et aux actions propres pendant les six premiers mois de 2020:

Capital souscrit	Capital souscrit	
	Millions d'actions	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	2 019	1 736
Variations au cours de l'exercice	-	-
	2 019	1 736
Dont:		
Actions ordinaires	1 693	
Actions restreintes	326	

Capital souscrit	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres
	Millions d'actions	Millions d'USD	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	59.9	(6 270)	(2 556)
Variations au cours de l'exercice	(11.8)	1 236	(897)
	48.1	(5 034)	(3 453)

Au 30 juin 2020, le capital d'AB InBev s'élève à 1 238 608 344.12 euros (1 736 millions d'USD). Il est représenté par 2 019 241 973 actions sans valeur nominale dont 48 085 315 sont des actions propres détenues par AB InBev et ses filiales. Toutes les actions sont des actions ordinaires, à l'exception de 325 999 817 actions restreintes. Au 30 juin 2020, le capital autorisé non émis atteint 37m d'euros.

Les actions propres détenues par l'entreprise sont comptabilisées dans les capitaux propres en Actions propres.

Les détenteurs d'actions ordinaires et restreintes ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de l'entreprise. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

Les actions restreintes ne sont ni cotées, ni admises à la négociation sur une bourse, et sont soumises, entre autres, à des restrictions de transférabilité jusqu'à leur conversion en actions ordinaires nouvelles. Les actions restreintes seront convertibles, au choix du détenteur, en actions ordinaires nouvelles à raison d'une pour une, avec effet à partir du cinquième anniversaire de la finalisation du rapprochement avec SAB. A compter de la finalisation du rapprochement avec SAB, ces actions restreintes seront à égalité de rang avec les actions ordinaires en matière de dividendes et de droits de vote.

La structure de l'actionnariat est établie à partir des déclarations faites à l'entreprise conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes dans des sociétés cotées. Elle est présentée dans la section *Gouvernance d'Entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

MODIFICATION DES DROITS DE DETENTION

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, l'acquisition ou la cession d'actions supplémentaires dans une filiale est comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectuée avec des propriétaires.

Au cours des six premiers mois de 2020, il n'y a pas eu d'acquisitions significatives de participations ne donnant pas le contrôle au sein des filiales. Les filiales concernées ayant déjà été consolidées de manière globale, ces acquisitions n'ont pas impacté le résultat d'AB InBev mais ont réduit les participations ne donnant pas le contrôle et ont impacté le résultat attribuable aux actionnaires d'AB InBev.

EMPRUNT D'ACTIONS

Au cours de 2020, afin de respecter ses engagements en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a conclu des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 30 millions d'actions, utilisées pour satisfaire les engagements des plans d'options sur actions. L'entreprise devra payer un montant équivalent au dividende après impôt aux titres empruntés. Ce paiement sera présenté en capitaux propres en tant que dividende.

DIVIDENDES

Le 24 octobre 2019, un acompte sur dividende de 0.80 euro par action, soit environ 1 588m d'euros a été approuvé par le conseil d'administration. Cet acompte sur dividende a été versé le 21 novembre 2019. Le 3 juin 2020, en plus de l'acompte sur dividende versé le 21 novembre 2019, un dividende de 0.50 euro par action, soit environ 1 002m d'euros a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires, portant le dividende pour l'exercice 2019 à un total de 1.30 euro par action, soit environ 2 590m d'euros. Le dividende a été versé le 11 juin 2020.

Le 24 octobre 2018, un acompte sur dividende de 0.80 euro par action, soit environ 1 565m d'euros a été approuvé par le conseil d'administration. Cet acompte sur dividende a été versé le 29 novembre 2018. Le 24 avril 2019, en plus de l'acompte sur dividende versé le 29 novembre 2018, un dividende de 1.00 euro par action, soit environ 1 978m d'euros a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires, portant le dividende pour l'exercice 2018 à un total de 1.80 euro par action, soit environ 3 557m d'euros. Le dividende a été versé le 9 mai 2019.

RESERVE DE CONVERSION

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers des opérations établies à l'étranger. Les réserves de conversion comprennent également la part du gain ou de la perte sur les passifs libellés en devises et sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture efficace d'un investissement net.

RESERVE DE COUVERTURE

Les réserves de couverture comprennent l'ensemble des variations des parts efficaces de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour lesquelles le risque couvert n'a pas encore impacté le compte de résultats. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, l'entreprise a reclassé des capitaux propres vers le compte de résultats 370m d'USD de couvertures de flux de trésorerie liés à la cession de l'activité en Australie.

TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et les restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Au 30 juin 2020, les restrictions mentionnées ci-dessus n'ont pas été jugées assez significatives pour altérer la capacité de l'entreprise à accéder ou utiliser les actifs ou régler les passifs de ses filiales.

Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à des retenues à la source. Ces retenues à la source, lorsqu'elles existent, ne dépassent généralement pas 15%.

RESERVES LIEES AUX AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Les variations des réserves liées aux autres éléments du résultat global sont les suivantes:

Millions d'USD	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
Au 1er janvier 2020	(19 936)	397	(1 740)	(21 279)
Autres éléments du résultat global				
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	(12 293)	-	-	(12 293)
Couvertures des flux de trésorerie	-	(138)	-	(138)
Couvertures de flux de trésorerie et écarts de conversion liés à la cession des activités australiennes reclassées en compte de résultats	(645)	219	-	(426)
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(1)	(1)
Résultat global total	(12 938)	81	(1)	(12 858)
Au 30 juin 2020	(32 874)	478	(1 741)	(34 137)

L'augmentation des réserves de conversion est principalement liée à l'effet combiné de l'affaiblissement des taux de clôture du peso mexicain, du rand sud-africain, du peso colombien et du real brésilien, qui s'est traduit par un ajustement de l'écart de conversion de 12 293 m d'USD au 30 juin 2020 (diminution des capitaux propres).

Millions d'USD	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
Au 1^{er} janvier 2019	(21 079)	494	(1 567)	(22 152)
Autres éléments du résultat global				
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	1 719	-	-	1 719
Couvertures des flux de trésorerie	-	(134)	-	(134)
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(37)	(37)
Résultat global total	1 719	(134)	(37)	1 548
Au 30 juin 2019	(19 360)	360	(1 604)	(20 604)

BENEFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de (1 900)m d'USD (30 juin 2019: 6 055m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes en circulation (incluant les instruments d'action différée et les emprunts d'actions) pendant la période, calculé comme suit:

Millions d'actions	2020	2019
Actions ordinaires et restreintes émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions propres	1 959	1 957
Impact du programme d'emprunt d'actions	30	22
Impact de la livraison d'actions propres	6	1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin	1 995	1 980

Le calcul du bénéfice dilué par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de (1 900)m d'USD (30 juin 2019: 6 055m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées et les emprunts d'actions) à la fin de la période, calculée comme suit:

Millions d'actions	2020	2019
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin	1 995	1 980
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes ¹	39	31
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) au 30 juin	2 034	2 011

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents et activités abandonnées est basé sur le bénéfice des activités poursuivies attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev et du bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin	2020	2019
Millions d'USD		Retraité
Bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	76	4 714
Eléments non-récurrents, avant impôts (voir Note 7)	(2 796)	(103)
Produits/(coûts) financiers net non-récurrents, avant impôts (voir Note 8)	(1 388)	1 201
Impôts non-récurrents (voir Note 7)	107	(5)
Eléments non-récurrents attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Note 7)	46	12
Bénéfice des activités abandonnées	2 055	236
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(1 900)	6 055

Le calcul du bénéfice sous-jacent par action est basé sur le bénéfice hors éléments non-récurrents, activités abandonnées, gains/pertes évalués à la valeur de marché et effets d'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non-récurrents, activités abandonnées, gains/ pertes évalués à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev au bénéfice hors éléments non récurrents et activités abandonnées, attribuables aux détenteurs des capitaux propres est calculé comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin	2020	2019
Millions d'USD		Retraité
Bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, gains ou pertes évalués à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 805	3 593
Gains/(pertes) liés à la valeur de marché de certains produits dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions (voir Note 8)	(1 724)	1 124
Effets du traitement comptable de l'hyperinflation	(5)	(3)
Bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev	76	4 714

¹ Conformément aux indications fournies par IAS 33 *Bénéfice par action*, pour le calcul de 2020 du BPA dilué des activités poursuivies et abandonnées et du BPA dilué des activités poursuivies, ces options sur actions sont anti-dilutives et n'ont pas été prises en compte.

Le tableau ci-dessous reprend le calcul du bénéfice par action:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2020	2019 Retraité
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(1 900)	6 055
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	1 995	1 980
Bénéfice de base par action des activités poursuivies et abandonnées	(0.95)	3.06
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(3 955)	5 819
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	1 995	1 980
Bénéfice de base par action des activités poursuivies	(1.98)	2.94
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	76	4 714
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	1 995	1 980
BPA des activités poursuivies hors éléments non-récurrents	0.04	2.38
Bénéfice hors éléments non-récurrents, activités abandonnées, gains/pertes évaluées à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 805	3 593
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	1 995	1 980
Bénéfice sous-jacent par action	0.90	1.81
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(1 900)	6 055
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) ¹	1 995	2 011
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies et abandonnées	(0.95)	3.01
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	(3 955)	5 819
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) ¹	1 995	2 011
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies	(1.98)	2.89
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	76	4 714
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées)	2 034	2 011
BPA des activités poursuivies hors éléments non-récurrents, dilué	0.04	2.34

La valeur de marché moyenne des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours de marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. Pour le calcul du BPA dilué des activités poursuivies avant éléments non récurrents, 72m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives au 30 juin 2020 (30 juin 2019 : 64m d'options).

¹ Conformément aux indications fournies par IAS 33 *Bénéfice par action*, pour le calcul 2020 du BPA dilué des activités poursuivies et abandonnées et du BPA dilué des activités poursuivies, ces options sur actions sont anti-dilutives et n'ont pas été prises en compte.

19. Emprunts portant intérêts

Cette note fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à la Note 22 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Emprunts non-courants Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts bancaires garantis	48	71
Emprunts bancaires non garantis	55	50
Obligations émises non garanties	104 162	95 674
Autres emprunts non garantis	81	77
Dettes de location	1 688	1 692
Emprunts non-courants portant intérêts	106 034	97 564

Emprunts courants Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts bancaires garantis	995	790
Billets de trésorerie	3 072	1 599
Emprunts bancaires non garantis	133	135
Obligations émises non garanties	1 916	2 532
Autres emprunts non garantis	16	20
Dettes de location	352	333
Emprunts courants portant intérêts	6 484	5 410

La dette financière courante et non courante d'AB InBev portant intérêts s'élève à 112.5 milliards d'USD au 30 juin 2020, contre 103.0 milliards d'USD au 31 décembre 2019.

En mars 2020, l'entreprise a tiré la totalité de l'engagement de 9.0 milliards d'USD au titre du Senior Facilities Agreement de 2010, afin de protéger de manière proactive sa position de liquidité en conservant des liquidités dans son bilan pendant la période de volatilité et d'incertitude importantes sur les marchés financiers en raison de la pandémie du virus COVID-19. Au 30 juin 2020, les lignes de crédit renouvelables ont été intégralement remboursées.

Au 30 juin 2020, les billets de trésorerie s'élèvent à 3.1 milliards d'USD (31 décembre 2019 : 1.6 milliard d'USD) et sont relatifs à des programmes en USD et en euros avec une émission totale autorisée maximum de respectivement 5,0 milliards d'USD et 3,0 milliards d'euros.

Le 2 avril 2020 et le 3 avril 2020, Anheuser-Busch InBev NV/SA (ABISA) et Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. (ABIWW) respectivement ont émis les séries d'obligations suivantes:

Date d'émission	Emetteur	Maturité	Devise	Montant total (en millions)	Taux d'intérêt
2 avril 2020	ABISA	2 décembre 2027	EUR	1 000	2.125%
2 avril 2020	ABISA	2 avril 2032	EUR	1 750	2.875%
2 avril 2020	ABISA	2 avril 2040	EUR	1 750	3.700%
3 avril 2020	ABIWW	2 avril 2040	USD	1 750	3.500%
3 avril 2020	ABIWW	1 juin 2030	USD	1 000	4.350%
3 avril 2020	ABIWW	1 juin 2040	USD	2 250	4.500%
3 avril 2020	ABIWW	1 juin 2050	USD	1 000	4.600%

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts, augmentée des découverts bancaires et diminuée des titres d'emprunts et de la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. L'entreprise estime que la dette nette est un indicateur significatif pour les investisseurs car elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès en matière de désendettement et vers le ratio optimal d'endettement net / EBITDA normalisé d'environ 2x.

La dette nette d'AB InBev est passée à 87.4 milliards d'USD au 30 juin 2020 par rapport à 95.5 milliards d'USD au 31 décembre 2019. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net a été principalement impacté par le paiement d'intérêts et d'impôts (augmentation de la dette nette de 3.4 milliards d'USD), par l'impact de change sur la dette nette (diminution de 0.1 milliard d'USD de la dette nette), le règlement d'instruments dérivés (augmentation de la dette nette de 0.5 milliard d'USD), le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et Ambev (1.2 milliard d'USD) et le produit de la cession de l'activité australienne (diminution de la dette nette de 10.8 milliards d'USD).

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées:

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts non-courants	106 034	97 564
Emprunts courants	6 484	5 410
Emprunts portant intérêts	112 518	102 974
Découverts bancaires	153	68
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(25 018)	(7 238)
Prêts portants intérêts consentis (inclus dans les Créances commerciales et autres créances)	(142)	(146)
Titres d'emprunt (inclus dans les Placements)	(123)	(117)
Dette nette	87 388	95 542

Rapprochement des passifs liés à des activités de financement

Le tableau ci-dessous détaille les variations des passifs de l'entreprise résultant des activités de financement, à la fois les variations avec un impact sur la trésorerie et celles sans impact sur la trésorerie. Les passifs liés aux activités de financement sont ceux pour lesquels les flux de trésorerie étaient ou seront classés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés provenant des activités de financement.

Millions d'USD	Dettes à long-terme, net de la tranche court terme	Dettes court-terme et tranche court-terme de la dette à long-terme
Solde au 1^{er} janvier 2020	97 564	5 410
Emission d'emprunts	10 915	3 607
Remboursement d'emprunts	-	(4 328)
Nouvelles/(remboursement de) dettes de location	290	(184)
Coût amorti (y compris les intérêts sur les contrats de location)	36	59
Effets de la variation du taux de change non réalisés	(680)	(147)
Tranche court terme de la dette à long terme	(2 076)	2 076
Autres mouvements	(15)	(9)
Solde au 30 June 2020	106 034	6 484

Millions d'USD	Dettes à long-terme, net de la tranche court terme	Dettes court-terme et tranche court-terme de la dette à long-terme
Solde au 1^{er} janvier 2019	106 997	4 584
Emission d'emprunts	18 087	3 924
Remboursement d'emprunts	(18 716)	(1 884)
Nouvelles/(remboursement de) dettes de location	321	(235)
Coût amorti	44	58
Effets de la variation du taux de change non réalisés	(363)	35
Tranche court terme de la dette à long terme	(4 565)	4 565
Autres mouvements	(133)	(83)
Solde au 30 June 2019	101 672	10 964

20. Paiements fondés sur des actions¹

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquiescer des actions d'AB InBev, d'Ambev ou Budweiser APAC. Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne puissent pas influencer la juste valeur de l'option. Tous les plans de l'entreprise dont le paiement est fondé sur des actions sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par un produit de 18m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 suite à la reprise des charges courues pour les LTI liés à la performance pour lesquels les conditions ne seront pas remplies en raison de la pandémie de COVID-19. Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge de 185m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2019.

AB INBEV – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Plan d'unités d'actions restreintes pour dirigeants

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, 0.1m d'unités d'actions restreintes ont été octroyées à des dirigeants, ayant une juste valeur estimée à 4m d'USD (30 juin 2019 : 0.1m d'unités d'actions restreintes, ayant une juste valeur estimée à 4m d'USD).

Plan de compensation basé sur des actions pour Cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, AB InBev a émis 0.1 million d'actions correspondantes restreintes en rapport avec les bonus accordés aux employés et au management de l'entreprise (30 juin 2019: 0.6 million d'actions correspondantes restreintes). Ces actions correspondantes restreintes sont valorisées au cours de l'action à la date d'attribution, ce qui représente une juste valeur d'environ 2m d'USD et sont définitivement acquises après cinq ans (30 juin 2019: 52m d'USD).

Plan Stock-option LTI pour Cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, AB InBev a émis 34.3 millions d'options sur actions LTI d'une juste valeur estimée à 241m d'USD (30 juin 2019: 1.0 million d'options sur actions LTI avec une juste valeur estimée à 11m d'USD). Parmi ces options, 3.6m d'options sur actions ont été attribuées aux membres du Comité Exécutif (30 juin 2019: 0.3 million de stock-options).

Plan d'unités d'actions restreintes LTI pour dirigeants

AB InBev a mis en place des programmes spécifiques d'incitants à long terme, comprenant :

- Des programmes permettant d'offrir des unités d'actions restreintes à certains employés dans certaines circonstances particulières, par exemple comme une prime spéciale de rétention ou pour compenser l'affectation de certains expatriés dans des pays où les conditions de vie sont difficiles. Les unités d'actions restreintes sont acquises après cinq années et en cas de cessation du service d'un employé avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, 6.9m unités d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de change moyen de la période, sauf indication contraire.

de 301m d'USD ont été octroyées grâce à ces programmes (30 juin 2019: néant). Parmi celles-ci, 0.8m d'options sur actions ont été attribuées aux membres du Comité Exécutif (30 juin 2019: néant)

- Un programme permet l'offre exceptionnelle d'unités d'actions restreintes à certains employés dans le but de fournir une prime de rétention à long terme pour les employés clés de l'entreprise. Les employés éligibles au titre de ce programme reçoivent deux séries d'unités d'actions restreintes, la première série des unités d'actions restreintes sera acquise après cinq ans et la seconde série après 10 ans. Selon une variante de ce programme, les unités d'actions restreintes peuvent être octroyées avec une période d'acquisition plus courte comprise entre 2,5 et 3 ans pour la première série et 5 ans pour la seconde série des unités d'actions restreintes. En cas de cessation du service d'un employé avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. A partir de 2017, des options sur actions pouvaient être accordées en vertu de ce programme, à la place des unités d'actions restreintes, avec des règles similaires en matière d'acquisition et de renonciation. Chaque option donne au détenteur le droit d'acheter une action AB InBev existante. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, aucune unité d'actions restreintes ni aucune option sur actions n'ont été octroyées (30 juin 2019 : 0.1m d'options sur actions ayant une juste valeur estimée à 2m d'USD).
- Un programme permet à certains employés d'acheter des actions de l'entreprise à un prix réduit afin de fournir une prime de rétention à long terme pour (i) les employés à haut potentiel de l'entreprise qui sont à un niveau de cadre intermédiaire (« People bet share purchase program ») ou (ii) les employés nouvellement engagés. L'investissement volontaire dans des actions de l'entreprise conduit à l'octroi d'un montant équivalent d'actions restreintes correspondantes ou d'options sur actions qui seront acquises après 5 ans. En cas de cessation de service d'un employé avant la date d'acquisition finale, des règles particulières de renonciation s'appliquent. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, les employés de l'entreprise ont acheté 0.1m d'actions pour l'équivalent de 1m d'USD dans le cadre de ce programme (30 juin 2020 : 0.1m d'actions pour l'équivalent de 1m d'USD).

Plan d'intéressement lié à la performance du département Disruptive Growth Function (ZX Ventures)

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, aucune unité d'action n'a été octroyée aux cadres supérieurs du département Disruptive Growth Function (30 juin 2019 : 0.3m d'unités d'action). La valeur de ces unités de performance dépendra du rendement du département Disruptive Growth.

Ces unités sont acquises après 5 ans sous réserve de l'atteinte d'un test de performance. Des règles spécifiques de renonciation sont applicables dans l'hypothèse où les cadres quittent l'entreprise.

Autres programmes

Afin de rester cohérent au niveau des avantages accordés aux cadres supérieurs et d'encourager la mobilité des cadres supérieurs au niveau international, un programme d'échange d'option a été mis en place par lequel des options dont les droits ne sont pas encore acquis peuvent être échangées contre des actions restreintes qui restent bloquées 5 ans après la fin de la période initiale d'acquisition des droits. Les actions résultant de cet exercice anticipé d'options devront être bloquées en principe jusqu'au 31 décembre 2023. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, aucune option n'a été échangée contre des actions ordinaires (30 juin 2019 : néant).

Le conseil d'administration a également approuvé la libération anticipée des conditions d'acquisition définitive d'options sur actions ou d'actions restreintes non encore acquises qui seront définitivement acquises dans les six mois du déplacement des cadres. Les actions résultant de l'exercice anticipé des options ou de l'acquisition anticipée des actions restreintes doivent demeurer bloquées jusqu'à la fin de la période d'acquisition initiale des options sur actions. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, aucune acquisition définitive d'options sur actions ni d'actions restreintes n'a été accélérée en vertu de ce programme destiné à certains cadres supérieurs (30 juin 2019 : 0.1m d'options sur actions et d'actions restreintes).

AMBEV – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Depuis 2018, Ambev a mis en place un plan substantiellement similaire au Plan de Compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et aux cadres sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le programme de compensation fondée sur des actions, Ambev a émis, au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, 1.6m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 6m d'USD (30 juin 2019 : 3.8m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 15m d'USD).

Depuis 2010, les cadres supérieurs sont éligibles à un plan d'intéressement discrétionnaire à long terme payable en options Ambev LTI (ou dans le futur, en instruments similaires basés sur des actions), selon l'évaluation faite par le management de la performance et du potentiel de l'employé. Au cours de la période se terminant le 30 juin 2020, aucune option LTI n'a été octroyée (30 juin 2019 : 1.4m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 2m d'USD).

BUDWEISER APAC – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Plan d'unités d'actions restreintes LTI pour dirigeants

En décembre 2019, Budweiser APAC a mis en place un nouveau plan d'intéressement à long terme par lequel certains employés sont éligibles à une attribution annuelle payable en options d'achat d'actions de Budweiser APAC (ou dans le futur, en instruments similaires basés sur des actions), selon l'évaluation faite par le management de la performance et du potentiel de l'employé. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, Budweiser APAC a octroyé 69.7m d'options d'achat d'actions avec une juste valeur estimée à 52m d'USD.

Plan d'unités d'actions restreintes discrétionnaires

En décembre 2019, Budweiser APAC a mis en place un nouveau plan d'unités d'actions restreintes discrétionnaires qui permet d'offrir des unités d'actions restreintes à certains employés dans certaines circonstances particulières, à la discrétion du conseil d'administration, par exemple comme une prime spéciale de rétention. Les unités d'actions restreintes sont acquises après trois à cinq années et dans le cas où les services fournis par l'employé cessent avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, 29.7m d'unités d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 84m d'USD ont été octroyées à un certain nombre d'employés.

Plan de compensation fondé sur des actions

En mars 2020, Budweiser APAC a mis en place un programme permettant à certains employés d'investir une partie ou la totalité de leur rémunération variable en actions Budweiser APAC (Actions Volontaires). En guise de récompense supplémentaire, les employés qui investissent dans des Actions Volontaires reçoivent également une contrepartie en actions de l'entreprise de trois actions pour chaque Action Volontaire investie jusqu'à un pourcentage total limité de la rémunération variable de chaque employé. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, Budweiser APAC a émis 0.2 million d'unités d'actions restreintes correspondantes en rapport avec des bonus accordés aux employés de Budweiser APAC. Ces unités d'actions restreintes correspondantes sont valorisées au cours de l'action à la date d'attribution, ce qui représente une juste valeur d'environ 1m d'USD et est définitivement acquise après cinq ans.

Plan 'People Bet'

En mars 2020, Budweiser APAC a mis en place un programme permettant à certains employés d'acheter des actions Budweiser APAC à un prix réduit dans le but d'offrir une incitation de rétention à long terme pour les employés à haut potentiel de l'entreprise, qui se situent à un niveau intermédiaire («Programme d'achat d'actions People bet»). L'investissement volontaire en actions de l'entreprise conduit à l'octroi d'un montant d'unités d'actions restreintes correspondantes qui sont acquises après 5 ans. En cas de cessation de service d'un employé avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, 0.6 million d'unités d'actions restreintes d'une juste valeur estimée à 2m d'USD ont été octroyées dans le cadre de ce programme à un nombre sélectionné d'employés de Budweiser APAC.

21. Dettes commerciales et autres dettes

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES NON-COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Taxes indirectes à payer	118	174
Dettes commerciales	167	237
Considération différée sur les acquisitions	1 194	1 418
Autres dettes	139	113
Dettes commerciales et autres dettes non-courantes	1 619	1 943

DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Dettes commerciales et charges à imputer	12 207	15 876
Dettes salariales et sociales	646	736
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat	2 627	2 708
Intérêts à payer	1 560	1 679
Emballages consignés	1 014	1 106
Dividendes à payer	342	338
Produits à reporter	19	21
Considération différée sur les acquisitions	229	221
Autres dettes	213	179
Dettes commerciales et autres dettes courantes	18 857	22 864

Au 30 juin 2020, la considération différée sur les acquisitions est principalement composée de 0.7 milliard d'USD pour l'option de vente reprise dans l'accord des actionnaires de 2012 entre Ambev et ELJ, et qui pourrait entraîner pour Ambev l'acquisition d'actions supplémentaires de Cervecería Nacional Dominicana S.A. ("CND") (31 décembre 2019 : 0.7 milliard d'USD).

22. Risques provenant d'instruments financiers

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit un aperçu des actifs financiers¹ détenus par l'entreprise aux dates indiquées :

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Instruments de dette au coût amorti		
Créances commerciales et autres créances	4 741	5 444
Instruments de dette à la juste valeur par le biais du résultat global		
Titres d'emprunt non-côtés	21	25
Instruments de dette à la juste valeur par le biais du résultat		
Titres d'emprunt cotés	102	91
Instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais du résultat global		
Titres dans des entreprises non cotées	92	85
Actifs financiers de juste valeur par le biais du résultat		
<i>Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Swaps d'actions	5	17
Swaps de taux d'intérêt	101	18
Swaps de taux d'intérêt et de change	275	157
<i>Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Contrats dérivés de change à terme	437	112
Contrats de change à terme (« futures »)	1	7
Matières premières	24	52
	5 799	6 009
Dont:		
Non-courants	914	883
Courants	4 885	5 126

¹ Les liquidités et les dépôts à court terme n'apparaissent pas dans cet aperçu.

Le tableau suivant fournit un aperçu des passifs financiers détenus par l'entreprise aux dates indiquées :

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Passifs financiers de juste valeur par le biais du résultat		
<i>Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Swaps d'actions	6 350	3 146
Swaps de taux d'intérêt et de change	47	140
Autres dérivés	9	156
<i>Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Contrats dérivés de change à terme	84	435
Swaps de taux d'intérêt et de change	69	35
Swaps de taux d'intérêts	-	4
Matières premières	250	97
Swaps d'actions	54	31
Autres dérivés	2	107
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes commerciales et autres dettes	17 085	21 189
Emprunts non courants portant intérêts:		
Emprunts bancaires garantis	48	71
Emprunts bancaires non garantis	55	50
Obligations émises non garanties	104 162	95 674
Autres emprunts non garantis	81	77
Dettes de location	1 688	1 692
Emprunts courants portant intérêts:		
Emprunts bancaires garantis	995	790
Emprunts bancaires non garantis	133	135
Obligations émises non garanties	1 916	2 532
Autres emprunts non garantis	16	20
Billets de trésorerie	3 072	1 599
Découverts bancaires	153	68
Dettes de location	352	333
	136 620	128 381
Dont:		
Non-courants	109 995	99 684
Courants	26 625	28 696

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt, le risque sur les matières premières et le risque sur les actions), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'entreprise analyse chacun de ces risques individuellement et de façon combinée et définit des stratégies visant à gérer l'impact économique de la performance de l'entreprise en accord avec la politique de gestion de risques financiers.

AB InBev utilise principalement les instruments dérivés suivants : des contrats de taux en devises étrangères, des contrats de change à terme (« futures ») et options négociés sur un marché régulé, des swaps et des contrats à terme de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de change (CCIRS), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt négociés sur un marché régulé, des swaps sur matières premières, des contrats à terme ("futures") sur marchandise négociés sur un marché régulé et des swaps sur actions.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des montants notionnels des instruments financiers dérivés existants par maturité aux dates indiquées.

Millions d'USD	30 juin 2020					31 décembre 2019				
	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Monnaies étrangères										
Contrats de change	9 713	752	-	-	-	21 216	36	-	-	-
Contrats de change à terme ('futures')	1 306	-	-	-	-	1 359	723	-	-	-
Taux d'intérêt										
Swaps de taux d'intérêt	-	1 500	1 000	-	-	750	-	1 500	1 000	-
Swaps de taux d'intérêt et de change	(20)	4 342	2 100	-	666	15	513	5 445	500	668
Autres dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	565
Matières premières										
Swaps d'aluminium	1 337	5	-	-	-	1 411	22	-	-	-
Autres dérivés des matières premières	622	-	-	-	-	771	20	-	-	-
Fonds propres										
Dérivés des instruments de capitaux propres	7 904	3 610	-	-	-	11 638	-	-	-	-

La diminution des contrats de change est principalement due à l'échéance des couvertures liées à la cession des activités en Australie.

RISQUE DE CHANGE

AB InBev s'expose à un risque de change lorsque des contrats sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité. Cela concerne les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les redevances, les dividendes, les contrats de gestion et les charges/produits d'intérêts. Pour gérer les risques de change, l'entreprise utilise principalement des contrats de change, des contrats négociés sur un marché de change à terme (« futures ») et les swaps de taux d'intérêt et de devise (« CCIRS »).

RISQUE DE CHANGE SUR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES

La politique d'AB InBev est de couvrir les transactions opérationnelles relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux) sur la période de prévision telle que déterminée par la politique de gestion des risques financiers. Les transactions opérationnelles considérées certaines sont couvertes sans limite de temps. Les transactions non opérationnelles (telles que les acquisitions et cessions de filiales) sont couvertes dès qu'elles sont hautement probables.

Le tableau ci-après montre les principales positions nettes en devises de l'entreprise, par couple de devises, aussi bien concernant les engagements fermes que les transactions prévisibles. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application des politiques de gestion des risques d'AB InBev. Les montants positifs indiquent que l'entreprise a une position longue (flux futurs de trésorerie nets entrants) dans la première monnaie du couple de monnaies, alors que les montants négatifs indiquent que la position de l'entreprise est courte (flux futurs de trésorerie nets sortants) dans la première monnaie du couple de monnaies. La deuxième monnaie du couple représente la monnaie fonctionnelle de la filiale en question.

Millions d'USD	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Exposition totale	Total Dérivés	Position ouverte	Exposition totale	Total dérivés	Position ouverte
Euro/Dollar canadien	(44)	35	(9)	(52)	39	(13)
Euro/Peso mexicain	(119)	85	(34)	(151)	156	5
Euro/Livre sterling	(135)	101	(34)	(126)	124	(2)
Euro/ Rand sud-africain	(83)	66	(17)	(99)	95	(4)
Euro/Won sud-coréen	(31)	40	9	(49)	46	(3)
Euro/Dollar américain	(340)	299	(41)	(409)	337	(72)
Peso mexicain/Euro	(145)	133	(12)	(178)	161	(17)
Livre sterling/Euro	(40)	37	(3)	(39)	40	1
Dollar américain/Peso argentin	(539)	494	(45)	(531)	510	(21)
Dollar américain/Dollar australien	-	-	-	(216)	204	(12)
Dollar américain/Boliviano bolivien	(59)	66	7	(69)	70	1
Dollar américain/Réal brésilien	(1 410)	1 258	(152)	(1 443)	1 447	4
Dollar américain/Dollar canadien	(340)	268	(72)	(287)	295	8
Dollar américain /Peso chilien	(109)	103	(6)	(109)	102	(7)
Dollar américain /Yuan chinois	(198)	194	(4)	(230)	191	(39)
Dollar américain /Peso colombien	(306)	272	(34)	(278)	272	(6)
Dollar américain/Euro	(81)	104	23	(108)	113	5
Dollar américain/Peso mexicain	(986)	852	(134)	(1 105)	903	(202)
Dollar américain/Guarani paraguayen	(120)	119	(1)	(124)	130	6
Dollar américain/Nuevo sol péruvien	(249)	189	(60)	(243)	205	(38)
Dollar américain/Rand sud-africain	(108)	48	(60)	(28)	31	3
Dollar américain/Won sud-coréen	(65)	84	19	(88)	99	11
Dollar américain/Peso uruguayen	(41)	39	(2)	(41)	41	-
Autres	(188)	171	(17)	(317)	250	(67)

Une analyse plus détaillée de l'impact des positions ouvertes est présentée ci-dessous dans la partie Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères.

Les couvertures d'engagements fermes et de transactions prévues et hautement probables, sont définies comme des couvertures de flux de trésorerie.

Risque de change des dettes libellées en monnaies étrangères

La politique d'AB InBev est d'avoir, dans la mesure du possible, la dette de ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change est géré grâce à l'utilisation d'instruments dérivés à moins que son coût ne soit supérieur à ses avantages. Les décisions concernant les taux d'intérêt et le mix de devises préféré de la dette et de la trésorerie sont décidés à l'échelle mondiale et prennent en considération l'approche globale de gestion des risques.

Une description de la couverture du risque de change des instruments de dette émis dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale est donnée ci-dessous dans la section du *Risque de Taux d'Intérêt*.

Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères

Risque transactionnel de change

La plupart des instruments financiers non dérivés d'AB InBev sont soit libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale, soit convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen de dérivés. Dans certains pays où le manque de liquidité du marché local empêche l'entreprise d'avoir une couverture à un coût raisonnable, l'entreprise peut avoir des positions ouvertes. Le risque transactionnel de change provient principalement de positions ouvertes en real brésilien, en peso mexicain, en dollar canadien, en nuevo sol péruvien et en rand sud-africain par rapport à l'USD et à l'euro. AB InBev a estimé le changement raisonnablement possible du cours de change sur la base du taux de volatilité moyen des couples de devises suivantes:

	2020		
	Taux de clôture 31 décembre 2019	Taux de clôture possible ¹	Volatilité des taux en %
Euro/Peso mexicain	25.72	21.30 – 30.14	17.18%
Euro/Livre sterling	0.91	0.83 – 0.99	9.04%
Euro/Won sud-coréen	1 345.90	1 199.03 – 1 492.76	10.91%
Euro/Dollar américain	1.12	1.04 – 1.20	6.97%
Livre sterling/Dollar américain	1.23	1.09 – 1.36	10.94%
Dollar américain/Réal brésilien	5.48	4.44 – 6.51	18.93%
Dollar américain /Yuan chinois	7.07	6.64 – 7.51	6.10%
Dollar américain /Peso colombien	3 752.17	3 177.73 – 4 326.62	15.31%
Dollar américain /Euro	0.89	0.83 – 0.96	6.97%
Dollar américain/Peso mexicain	22.97	19.05 – 26.89	17.06%
Dollar américain/Naira nigérian	387.09	347.85 – 426.33	10.14%
Dollar américain/Nuevo sol péruvien	3.51	3.28 – 3.75	6.72%
Dollar américain/Rand sud-africain	17.36	14.59 – 20.14	15.97%
Dollar américain/Won sud-coréen	1 201.91	1 043.87 – 1 359.95	13.15%
Dollar américain/Shilling tanzanien	2 313.52	2 228.23 – 2 398.80	3.69%
Dollar américain/Kwacha zambien	18.14	14.26 – 22.02	21.38%

	2019		
	Taux de clôture 31 décembre 2018	Taux de clôture possible ²	Volatilité des taux en %
Euro/Peso mexicain	21.17	19.28 – 23.06	8.92%
Euro/Livre sterling	0.85	0.79 – 0.91	7.35%
Euro/Won sud-coréen	1 297.02	1 216.94 – 1 377.10	6.17%
Euro/Dollar américain	1.12	1.07 – 1.18	4.69%
Livre sterling/Dollar américain	1.32	1.21 – 1.43	8.08%
Dollar américain/Dollar australien	1.42	1.33 – 1.52	6.70%
Dollar américain /Yuan chinois	6.96	6.62 – 7.30	4.86%
Dollar américain /Peso colombien	3 272.63	2 935.33 – 3 609.92	10.31%
Dollar américain /Euro	0.89	0.85 – 0.93	4.69%
Dollar américain/Peso mexicain	18.85	17.25 – 20.44	8.48%
Dollar américain/Naira nigérian	362.59	350.58 – 374.60	3.31%
Dollar américain/Nuevo sol péruvien	3.32	3.17 – 3.47	4.50%
Dollar américain/Rand sud-africain	14.04	12.26 – 15.83	12.74%
Dollar américain/Won sud-coréen	1 154.55	1 064.67 – 1 244.42	7.78%
Dollar américain/Shilling tanzanien	2 300.14	2 186.57 – 2 413.71	4.94%
Dollar américain/Kwacha zambien	14.02	11.24 – 16.81	19.85%

Dans le cas où les positions ouvertes en real brésilien, peso mexicain, nuevo sol péruvien et rand sud-africain en 2020 restent inchangées, considérant la volatilité mentionnée ci-dessus, et toute autre variable restant constante, ces monnaies pourraient mener à une augmentation/diminution du résultat consolidé 2020 avant impôts des activités poursuivies d'environ 98m d'USD (au 31 décembre 2019 : 35m d'USD).

De plus, l'analyse de sensibilité¹ d'AB InBev sur les taux de change réalisée sur l'ensemble de ses positions dérivées au 30 juin 2020 montre un impact positif/négatif avant impôts sur les réserves de 727m d'USD (548m d'USD en 2019).

Risque de change sur des investissements nets dans les opérations étrangères

AB InBev atténue les risques liés à ses investissements dans les opérations étrangères en utilisant des instruments financiers dérivés et non dérivés comme instruments de couverture.

Au 30 juin 2020, le montant des instruments financiers dérivés et non dérivés au titre de la couverture d'investissement net s'élève à 14 694m d'équivalent USD (31 décembre 2019 : 15 522m d'USD) dans les sociétés Holding et environ 814m d'équivalent USD au niveau d'Ambev (31 décembre 2019 : 732m d'USD). Ces instruments sont utilisés pour couvrir des activités à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est principalement libellée en dollar canadien, yuan chinois, peso dominicain, euro, peso mexicain, livre sterling, rand sud-africain, won sud-coréen et dollar américain.

RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'entreprise a une approche dynamique de la couverture de taux d'intérêt qui consiste à établir une combinaison optimale de taux d'emprunt fixes et variables. Cette combinaison est revue périodiquement. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, tout en tenant compte des conditions de marché ainsi que de la stratégie globale d'AB InBev.

¹ L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 30 juin 2020.

² L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2019.

Couvertures de juste valeur

Couvertures des obligations à taux fixe en USD (risque de taux d'intérêt sur les emprunts en USD)

L'entreprise gère et réduit l'impact des variations de taux d'intérêt en USD sur la juste valeur de certaines obligations à taux fixe pour un montant total de 1.0 milliard d'USD au moyen de plusieurs swaps de taux d'intérêt fixe/taux d'intérêt variable. Ces instruments dérivés ont été désignés comme une couverture de juste valeur.

Couvertures des flux de trésorerie

Couvertures des obligations en livre sterling (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en livre sterling)

En septembre 2013, l'entreprise a émis des obligations en livre sterling pour une valeur de 500m de livres sterling, à un taux d'intérêt de 4.00% par an et venant à échéance en septembre 2025. L'impact des variations de taux de change en livre sterling et du taux d'intérêt de cette obligation est géré et réduit au moyen de plusieurs swaps de taux d'intérêt et de change fixe livre sterling/fixe euro. Ces instruments dérivés ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt effectifs des dettes financières portant intérêts à la date de clôture ainsi que les devises dans lesquelles les emprunts sont libellés:

30 juin 2020	Avant couverture		Après couverture	
Dettes financières portant intérêts	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Millions d'USD				
Taux variable				
Dollar australien	1.07%	205	-	-
Réal brésilien	4.86%	276	4.86%	276
Dollar canadien	3.21%	145	3.21%	145
Euro	0.09%	4 648	0.09%	4 648
Dollar américain	1.67%	1 066	2.03%	3 491
Autres	15.47%	309	12.57%	589
		6 649		9 149
Taux fixe				
Dollar australien	3.71%	1 606	-	-
Réal brésilien	8.07%	560	8.07%	560
Dollar canadien	3.15%	1 958	3.15%	1 958
Euro	2.02%	29 335	1.73%	31 549
Livre sterling	3.82%	4 063	3.79%	3 449
Won sud-coréen	-	-	2.46%	1 016
Dollar américain	4.78%	68 146	4.90%	64 593
Autres	13.76%	354	12.84%	398
		106 022		103 522

31 décembre 2019	Avant couverture		Après couverture	
Dettes financières portant intérêts	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Millions d'USD				
Taux variable				
Dollar australien	1.87%	210	1.87%	210
Réal brésilien	9.33%	43	9.33%	43
Euro	0.08%	4 214	0.08%	4 214
Dollar américain	2.36%	1 749	2.85%	4 269
Autres	9.82%	225	4.46%	954
		6 441		9 690
Taux fixe				
Dollar australien	3.71%	1 647	3.71%	1 647
Réal brésilien	9.00%	544	9.00%	544
Dollar canadien	3.16%	2 055	3.16%	2 055
Euro	1.82%	25 346	1.82%	29 338
Livre sterling	3.82%	4 373	3.79%	3 713
Won sud-coréen	3.37%	15	2.46%	1 015
Dollar américain	4.83%	62 205	5.02%	54 551
Autres	7.31%	416	6.95%	489
		96 601		93 352

Au 30 juin 2020, la valeur comptable totale des dettes financières portant intérêts à taux variables et fixes avant couverture comme détaillée ci-dessus inclut les découverts bancaires de 153m d'USD (31 décembre 2019 : 68m d'USD).

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, 6 649 d'USD ou 5.9% des passifs financiers portant d'intérêts sont à taux d'intérêt variable. L'entreprise estime que la variation raisonnable possible des taux d'intérêt de marché applicable à sa dette à taux variable après couverture se présente de la manière suivante:

	2020		
	Taux d'intérêt 30 juin 2020 ¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	2.35%	1.95% - 2.74%	16.99%
Euro	-	-	17.24%
Dollar américain	0.30%	0.12% - 0.47%	59.52%

	2019		
	Taux d'intérêt 31 décembre 2019 ¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	4.42%	3.32% - 5.52%	24.88%
Euro	-	-	6.43%
Dollar américain	1.91%	1.51% - 2.30%	20.66%

Si AB InBev applique l'augmentation/la diminution possible des taux d'intérêt de marché mentionnés ci-dessus sur sa dette à taux d'intérêt variable au 30 juin 2020, toute autre variable restant constante par ailleurs, les charges d'intérêts de 2020 auraient été plus élevées/moins élevées de 5m d'USD (2019: 16m d'USD). Cet effet serait compensé par une augmentation/diminution de 72m d'USD des produits d'intérêt sur les actifs financiers d'AB InBev productifs d'intérêts (2019 : 22m d'USD).

RISQUE LIE AUX PRIX DES MATIERES PREMIERES

Les marchés des matières premières ont connu et continueront à connaître des fluctuations de prix. AB InBev utilise dès lors des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de gérer son exposition à la volatilité du prix des matières premières. Les expositions principales aux risques au 30 juin 2020, sont incluses dans le tableau ci-dessous (exprimé en montant notionnel):

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Swaps d'aluminium	1 342	1 449
Contrats à terme négociés sur le marché futur du sucre	57	54
Swaps de gaz naturel et dérivés d'énergie	150	256
Swaps de maïs	202	195
Contrats à terme négociés sur le marché du blé	7	20
Swaps de riz	168	328
Dérivés du plastique	38	59
	1 964	2 360

Analyse de sensibilité aux prix des matières premières

La variation du prix des matières premières n'aurait pas d'impact significatif sur les profits d'AB InBev pour l'exercice 2020, dans la mesure où la plupart de l'exposition de l'entreprise est couverte par des dérivés et est désignée dans une comptabilité de couverture conformément à la norme IFRS 9.

Les tableaux ci-dessous montrent l'impact estimé, sur les réserves, de variations du prix des matières premières, pour lesquelles AB InBev a des expositions significatives au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 liées à ces dérivés.

¹ Taux interbancaire offert; applicable à 3 mois au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

² L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant des données journalières de marché observables pendant 250 jours au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Pour la dette variable en réal brésilien, le taux d'intérêt de marché estimé est composé du certificat de dépôt interbancaire (« CDI ») et du taux d'intérêt long terme (« TJLP »). En ce qui concerne les autres taux d'intérêt du marché, l'analyse de l'entreprise est basée sur le taux interbancaire à 3 mois applicable pour les devises concernées (par exemple EURIBOR 3M, LIBOR 3M).

Millions d'USD	2020		
	Volatilité des prix en % ¹	Impact avant impôt sur capitaux propres	
		Augmentation des prix	Diminution des prix
Aluminium	13.45%	181	(181)
Sucre	29.15%	17	(17)
Energie	46.26%	69	(69)
Maïs	28.23%	57	(57)
Blé	24.27%	2	(2)
Riz	35.60%	60	(60)
Plastique	28.63%	11	(11)

Millions d'USD	2019		
	Volatilité des prix en % ²	Impact avant impôt sur capitaux propres	
		Augmentation des prix	Diminution des prix
Aluminium	21.78%	312	(312)
Sucre	29.73%	16	(16)
Energie	25.86%	66	(66)
Maïs	21.74%	42	(42)
Blé	30.30%	6	(6)
Riz	22.64%	47	(47)
Plastique	24.03%	14	(14)

RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

AB InBev conclut des contrats dérivés pour couvrir le risque sur le prix de ses actions lorsqu'un tel risque pourrait impacter de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des différents programmes de paiements fondés sur des actions. AB InBev couvre aussi le risque lié aux actions émises en lien avec l'acquisition de Modelo et le rapprochement avec SAB (voir aussi Note 8 *Charges et produits financiers*). Ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Au 30 juin 2020, un risque équivalent à 100.5m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant une perte de 3.2 milliards d'USD comptabilisée au compte de résultats sur la période, dont (1 724)m d'USD liés aux plans de paiements fondés sur des actions de l'entreprise, (729)m d'USD et (709)m d'USD liés respectivement aux opérations avec Modelo et SAB.

Entre 2012 et 2018, AB InBev a réinitialisé avec des contreparties certains dérivés sur actions au prix du marché, entraînant ainsi un encaissement net de 2.9 milliards d'USD entre 2012 et 2018, et, par conséquent, une diminution du risque de contrepartie.

Analyse de sensibilité du prix des actions

L'analyse de sensibilité menée sur le programme de couverture des paiements fondés sur des actions, en prenant l'hypothèse d'une volatilité raisonnable et possible du prix des actions d'AB InBev égale à 51.04% (2019 : 25.20%), toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, met en évidence un impact positif/négatif sur le bénéfice de 2020 avant impôts de 2 521m d'USD (2019: 2 066m d'USD).

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers AB InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

AB InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers grâce à divers mécanismes. AB InBev a établi des notes minimum en matière de risque de crédit et rentre en relation seulement avec des institutions financières notées « investment grade ». L'entreprise surveille de près les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de déclassement externe de la note de crédit. Afin d'atténuer le risque antérieur au règlement des instruments, les standards minimums de crédit exigés de la contrepartie deviennent plus stricts lorsque la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions dérivées avec différentes institutions financières.

L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec toutes les institutions financières qui sont contreparties d'instruments financiers dérivés de gré à gré. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, AB InBev considère que les risques de défaillances de contrepartie au 30 juin 2020 sont limités.

La perte de valeur comptabilisée au cours des six premiers mois de 2020 comprend l'estimation par AB InBev des créances en souffrance que l'entreprise ne pourra pas recouvrer auprès de clients défaillants avant la fin de l'année 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

¹ L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 30 juin 2020.

² L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2019.

Exposition au risque de crédit

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit de l'entreprise. La valeur comptable est présentée nette de dépréciation. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture était de:

Millions d'USD	2020			2019		
	Brute	Perte de valeur	Valeur nette comptable	Brute	Perte de valeur	Valeur nette comptable
Titres dans des entreprises non-cotées	99	(7)	92	92	(7)	85
Titres d'emprunt	123	-	123	117	-	117
Créances commerciales	3 730	(265)	3 465	4 219	(173)	4 046
Dépôts de trésorerie en garantie	170	-	170	219	-	219
Prêts aux clients	135	-	135	177	-	177
Autres créances	1 484	(93)	1 391	1 666	(103)	1 563
Dérivés	842	-	842	362	-	362
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 018	-	25 018	7 238	-	7 238
	31 601	(365)	31 236	14 090	(283)	13 807

Au 30 juin 2020, il n'existait pas de concentration significative de risque de crédit avec une seule contrepartie et aucun client ne représentait à lui seul plus de 10% du chiffre d'affaires total du groupe en 2020.

Dépréciation

La dépréciation pour perte de valeur se décompose comme suit par classe d'actif financier:

Millions d'USD	2020			
	Créances commerciales	A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(173)	(7)	(103)	(283)
Charges de dépréciation	(115)		(7)	(122)
Décomptabilisation	3		6	9
Variation des devises et autres	20		11	31
Solde au 30 juin	(265)	(7)	(93)	(365)

Millions d'USD	2019			
	Créances commerciales	A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(160)	(7)	(106)	(273)
Charges de dépréciation	(51)		(30)	(81)
Décomptabilisation	26		31	57
Variation des devises et autres	12		2	14
Solde au 31 décembre	(173)	(7)	(103)	(283)

RISQUE DE LIQUIDITE

Historiquement, les principales sources de trésorerie d'AB InBev ont été les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, l'émission de dette, d'emprunts bancaires et d'actions. Les besoins de trésorerie significatifs de l'entreprise reprennent:

- le service de la dette;
- les dépenses d'investissement;
- les investissements dans les sociétés
- l'augmentation de parts détenues dans les filiales d'AB InBev ou entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des parts de capital;
- les programmes de rachat d'actions; et
- le paiement des dividendes et la rémunération des capitaux propres.

L'entreprise considère que les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie et placements à court terme, ainsi que les instruments dérivés liés et l'accès aux lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses d'investissement, les passifs financiers et les versements de dividendes à venir. L'entreprise a l'intention de continuer à réduire son endettement financier par le biais de solides flux de trésorerie opérationnels combinés à un refinancement récurrent.

Le tableau ci-dessous représente les échéances nominales contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les passifs dérivés:

Millions d'USD	30 juin 2020						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(1 043)	(1 080)	(1 017)	(16)	(12)	(12)	(23)
Billets de trésorerie	(3 072)	(3 072)	(3 072)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	(188)	(196)	(138)	(58)	-	-	-
Obligations émises non garanties	(106 078)	(180 259)	(5 647)	(7 201)	(10 042)	(20 065)	(137 304)
Autres emprunts non garantis	(97)	(129)	(21)	(14)	(8)	(5)	(81)
Dettes de location	(2 040)	(2 304)	(419)	(393)	(278)	(401)	(813)
Découverts bancaires	(153)	(153)	(153)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(20 476)	(20 697)	(18 845)	(1 182)	(178)	(183)	(309)
	(133 147)	(207 890)	(29 312)	(8 864)	(10 518)	(20 666)	(138 530)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change des monnaies étrangères	(95)	(95)	(95)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change	(116)	(182)	-	(108)	-	-	(74)
Dérivés des matières premières	(250)	(250)	(250)	-	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres	(6 404)	(6 440)	(4 372)	(2 068)	-	-	-
	(6 864)	(6 967)	(4 717)	(2 176)	-	-	(74)
Dont: liés aux couvertures de flux de trésorerie	(498)	(498)	(424)	-	-	-	(74)

Millions d'USD	31 décembre 2019						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(861)	(890)	(795)	(18)	(18)	(22)	(37)
Billets de trésorerie	(1 599)	(1 599)	(1 599)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	(185)	(188)	(140)	(47)	(1)	-	-
Obligations émises non garanties	(98 206)	(165 424)	(5 513)	(6 415)	(6 518)	(18 605)	(128 373)
Autres emprunts non garantis	(98)	(131)	(27)	(17)	(9)	(5)	(73)
Dettes de location	(2 025)	(2 338)	(404)	(350)	(243)	(285)	(1 056)
Découverts bancaires	(68)	(68)	(68)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(24 806)	(25 152)	(22 861)	(1 227)	(472)	(165)	(427)
	(127 848)	(195 790)	(31 407)	(8 074)	(7 261)	(19 082)	(129 966)
Passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	(102)	(103)	(7)	(1)	(1)	3	(97)
Dérivés de change des monnaies étrangères	(600)	(600)	(600)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de	(175)	(187)	75	(285)	6	75	(58)
Dérivés des matières premières	(97)	(97)	(97)	-	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres	(3 177)	(3 177)	(3 177)	-	-	-	-
	(4 151)	(4 164)	(3 806)	(286)	5	78	(155)
Dont: liés aux couvertures de flux de trésorerie	(448)	(448)	(408)	5	3	5	(53)

¹ La « valeur comptable » fait référence à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

GESTION DU CAPITAL

AB InBev cherche à optimiser de manière continue sa structure de capital afin de maximiser la valeur pour les actionnaires tout en maintenant la flexibilité financière afin d'exécuter des projets stratégiques. La politique en matière de structure du capital d'AB InBev et le cadre de cette politique consiste à optimiser la valeur pour l'actionnaire à travers la distribution de flux de trésorerie des filiales vers l'entreprise, tout en maintenant une notation « investment grade » et en minimisant les investissements présentant des rendements en dessous du coût moyen pondéré du capital d'AB InBev. Excepté les exigences de fonds propres minimum statutaires qui s'appliquent aux filiales d'AB InBev dans certains pays, AB InBev n'est assujettie à aucune exigence externe en termes de capital minimum. La direction utilise la même distinction dette/fonds propres que celle appliquée dans ses comptes établis en conformité avec les normes IFRS pour l'analyse de la structure du capital.

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme	437	112	(93)	(590)	344	(478)
Contrats de change à terme ('futures')	1	7	(2)	(9)	(1)	(2)
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	101	18	-	(6)	101	12
Swaps de taux d'intérêt et de change	275	157	(115)	(175)	160	(18)
Autres dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	(97)	-	(97)
Matières premières						
Swaps d'aluminium	7	15	(169)	(61)	(162)	(46)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre	1	2	(3)	(2)	(2)	-
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé	1	14	(1)	(9)	-	5
Contrat de 'futures' cotés sur le cours de l'énergie	5	8	(40)	(11)	(35)	(3)
Autres dérivés des matières premières	10	13	(37)	(14)	(27)	(1)
Fonds propres						
Dérivés des instruments de capitaux propres	5	17	(6 404)	(3 177)	(6 399)	(3 160)
	842	362	(6 864)	(4 151)	(6 022)	(3 789)
Dont:						
Non-Courants	297	132	(2 460)	(352)	(2 163)	(220)
Courants	545	230	(4 404)	(3 799)	(3 859)	(3 569)

Le tableau suivant résume la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers portant intérêt à taux fixe tels qu'ils sont comptabilisés au bilan. Les passifs financiers à taux variable portant intérêt, les créances commerciales et autres créances et les fournisseurs et autres créditeurs, y compris les instruments financiers dérivés, ont été exclus de l'analyse car leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur:

Dettes financières porteuses d'intérêt Millions d'USD	2020	2020	2019	2019
	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur
Taux fixe				
Dollar australien	(1 606)	(1 697)	(1 647)	(1 748)
Réal brésilien	(560)	(560)	(544)	(542)
Dollar canadien	(1 958)	(1 985)	(2 055)	(2 046)
Euro	(29 335)	(30 868)	(25 346)	(30 365)
Livre sterling	(4 063)	(4 507)	(4 373)	(4 816)
Dollar américain	(68 146)	(83 644)	(62 205)	(74 035)
Autres	(354)	(354)	(431)	(431)
	(106 022)	(123 615)	(96 601)	(113 983)

¹ La « valeur comptable » fait référence à la valeur nette comptable comptabilisée à l'état de la situation financière à chaque date de clôture.

Le tableau suivant présente la hiérarchie de juste valeur définissant le degré selon lequel les principales données de marché sont observables:

Hiérarchie de juste valeur 30 juin 2020 Millions d'USD	Prix cotés (non-ajustés) – Niveau 1	Données observables du marché – Niveau 2	Données non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	-	9	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	-	312	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	85	227	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	91	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	127	-
	85	766	-
Passifs financiers			
Paie ment différé sur acquisition à la juste valeur	-	-	1 423
Dérivés à la juste valeur par le biais du résultat	-	6 406	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	20	438	-
	20	6 844	1 423

Hiérarchie de juste valeur 31 décembre 2019 Millions d'USD	Prix cotés (non-ajustés) – Niveau 1	Données observables du marché – Niveau 2	Données non-observables du marché – Niveau 3
Actifs financiers			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	2	9	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	-	119	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	17	153	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	19	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	54	-
	19	354	-
Passifs financiers			
Paie ment différé sur acquisition à la juste valeur	-	-	1 639
Dérivés à la juste valeur par le biais du résultat	-	3 441	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	21	586	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	103	-
	21	4 130	1 639

Passifs financiers non dérivés

Dans le cadre du pacte d'actionnaires de 2012 entre Ambev et ELF, suite à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »), un contrat d'achat à terme (c'est-à-dire la combinaison d'une option de vente et d'achat) a été mis en place et peut donner lieu pour Ambev à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND. Au 30 juin 2020, l'option de vente sur les actions restantes détenues par ELJ a été évaluée à 0.7 milliard d'USD (31 décembre 2019: 0.7 milliard d'USD) et comptabilisée comme paiement différé sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3. La juste valeur de ce paiement différé est calculée à l'aide de techniques de valorisation, c'est à dire l'actualisation des flux futurs de trésorerie au taux approprié.

COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont soumis à des compensations, des accords de compensation globale exécutoires et des accords similaires:

Millions d'USD	30 juin 2020			
	Montants bruts	Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière ¹	Montant faisant l'objet d'autres accords de compensation ²	Montant net
Actif d'instruments financiers dérivés	842	842	(837)	5
Passif d'instruments financiers dérivés	(6 864)	(6 864)	837	(6 027)

Millions d'USD	31 décembre 2019			
	Montants Bruts	Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière ¹	Montant faisant l'objet d'autres accords de compensation ²	Montant net
Actif d'instruments financiers dérivés	362	362	(352)	10
Passif d'instruments financiers dérivés	(4 151)	(4 151)	352	(3 799)

23. Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, il n'y a eu aucun changement significatif dans les garanties et engagements contractuels d'achat d'immobilisations corporelles et autres, excepté ceux décrits ci-dessous en comparaison avec le 31 décembre 2019.

Suite au regroupement avec SAB en 2016, AB InBev a décidé de maintenir le programme de participation à l'actionnariat Zenzele de SAB qui soutient l'émancipation économique des Noirs (B-BBEE) et donne l'opportunité aux Sud-Africains noirs, incluant les employés (via The SAB Zenzele Employee Trust), les revendeurs de SAB (par SAB Zenzele Holdings Limited) et The SAB Foundation, de participer à l'actionnariat d'une filiale indirecte d'AB InBev, The South African Breweries Pty Ltd (SAB). Le programme de participation à l'actionnariat Zenzele implémenté par SAB initialement en 2010 et prévu pour durer 10 ans, a été modifié lors du regroupement avec SAB et est arrivé à échéance le 31 mars 2020.

Les obligations envers la Fondation SAB et envers les employés en tant que bénéficiaires de The SAB Zenzele Employee Share Trust ont été réglées intégralement le 15 avril 2020. Les obligations envers les revendeurs SAB, qui participent au programme Zenzele via SAB Zenzele Holdings, ont été partiellement réglées (77.4%) le 15 avril 2020. En conséquence directe de la pandémie de COVID-19, le règlement restant a été reporté et il est désormais prévu que les revendeurs SAB recevront le solde de leurs droits (22.6%) au plus tard le 31 mars 2021, date à laquelle AB InBev et SAB mettront en œuvre le nouveau schéma comme décrit ci-dessous.

Au total, 10.8 millions d'actions propres d'AB InBev d'une valeur totale de 8.6 milliards de ZAR (491m d'USD) ont été utilisées pour régler les obligations envers les participants au programme Zenzele.

Dans le cadre du regroupement avec SAB, AB InBev s'est engagé auprès du gouvernement d'Afrique du Sud et des autorités de concurrence à créer un nouveau programme B-BBEE à l'échéance du programme Zenzele actuel en 2020. Afin de créer un nouveau programme B-BBEE les étapes suivantes seront effectuées :

- Le nouveau programme sera implémenté par l'introduction en bourse d'une société à finalité spécifique, qui sera dénommée SAB Zenzele Kabili Holdings Limited (Zenzele Kabili) sur le segment du Main Board de la Bourse de Johannesburg sur lequel un émetteur peut inscrire ses actions B-BBEE ;
- Zenzele Kabili détiendra des actions AB InBev non-grevées ;
- Les participants au programme Zenzele existant (les employés, les revendeurs de SAB et la fondation SAB) auront la possibilité de réinvestir une partie de leur remboursement relatif à Zenzele au sein de Zenzele Kabili;
- Un nouveau plan d'actions pour les employés, financé par AB InBev, souscrit à des actions dans Zenzele Kabili.

Le règlement du solde du droit des revendeurs SAB et le nouveau programme B-BBEE devraient nécessiter environ 5.5 milliards de ZAR (0.3 milliard d'USD³) en facilitation et en financement notionnel des vendeurs. Le règlement équivaldrait à 6.5 millions d'actions AB InBev considérant le cours de l'action AB InBev et le taux de change ZAR Euro au 30 juin 2020⁴. Il est prévu que le règlement du nouveau programme B-BBEE soit effectué avec des actions propres d'AB InBev. Ce programme remplit les critères d'IFRS 2 pour être classé comme étant réglé en instruments de capitaux propres.

¹ Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière après avoir tenu compte des accords de compensation qui remplissent les critères de compensation des normes IFRS.

² Les autres accords de compensation incluent les nantissements et autres instruments de garantie, ainsi que les accords de compensation qui ne remplissent pas les critères des normes IFRS.

³ Converti au taux de clôture de juin 2020.

⁴ En supposant le cours de clôture de l'action de juin 2020 de 43.87 euros par action et le taux de change du 30 juin 2020 ZAR par euro de 19.442392.

24. Passifs éventuels¹

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseillers juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable, c'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. En raison de leur nature, ces procédures légales et ces questions fiscales comportent une part inhérente d'incertitudes, incluant entre autres, les décisions de justice, les négociations entre parties concernées et les mesures gouvernementales. Dès lors, la direction d'AB InBev ne peut pas, à l'heure actuelle, estimer la date probable de résolution de ces affaires. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

QUESTIONS FISCALES D'AMBEV

Au 30 juin 2020, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont liées à Ambev et ses filiales. Les estimations des montants des possibles pertes sont les suivantes :

Millions d'USD	30 juin 2020	31 décembre 2019
Impôts sur le revenu et cotisations sociales	8 366	10 781
Taxes sur la valeur ajoutée et accises	4 179	5 514
Autres taxes	867	1 018
	13 412	17 313

Les plus importantes procédures fiscales d'Ambev sont discutées ci-dessous :

IMPOT SUR LE REVENU ET COTISATION SOCIALE

Revenus étrangers

Depuis 2005, Ambev et certaines de ces filiales ont reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant les bénéfices de ses filiales étrangères. Les affaires sont contestées au Brésil tant au niveau administratif qu'au niveau judiciaire des cours.

Les procédures administratives ont abouti à des décisions partiellement favorables, qui font toujours l'objet d'un examen devant le tribunal administratif. Cependant, dans les procédures judiciaires, Ambev a reçu des injonctions favorables qui suspendent le caractère exécutoire du crédit d'impôt, ainsi qu'une décision favorable en première instance, qui reste soumise à un appel de la juridiction de deuxième instance.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 7,3 milliards de réaux brésiliens (1,3 milliard d'USD) et Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible. Pour les procédures pour lesquelles elle considère que la probabilité de perte est probable, Ambev a enregistré une provision d'un montant total de 53 millions de réaux brésiliens (10 millions d'USD).

Goodwill InBev Holding

En décembre 2011, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. La décision de la Cour administrative inférieure (the *Lower Administrative Court*) était partiellement favorable à Ambev. Ambev a introduit une procédure judiciaire afin de contester la partie défavorable de la décision et a demandé une injonction afin de suspendre le caractère exécutoire du crédit d'impôt laquelle fut accordée à Ambev. En ce qui concerne la partie de la décision soumise à un contrôle au niveau administratif, en août 2019, la Chambre haute administrative (the *Upper Administrative House*) a rendu une décision partiellement favorable à Ambev. Ambev a été notifiée de la décision et a déposé une procédure judiciaire pour discuter de la partie défavorable de la décision. Ambev a également demandé une injonction, qui a été accordée afin de suspendre l'exécution du crédit d'impôt restant.

En juin 2016, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition relatif au solde de la valeur de l'amortissement du goodwill et a introduit un recours. En mars 2017, Ambev a reçu notification d'une décision administrative de première instance relative à cet avis d'imposition partiellement favorable et a introduit un recours devant la Cour administrative inférieure. En mai 2018, Ambev a reçu une décision partiellement favorable de la Cour administrative inférieure. En mai 2019, Ambev a introduit un Recours spécial pour l'évaluation de l'affaire par la Chambre haute administrative. En novembre 2019, le recours spécial a été partiellement admis par la Chambre haute administrative et Ambev a déposé un appel concernant la partie qui n'a pas été admise. Ambev a été notifiée de la décision et a déposé une procédure judiciaire pour discuter de la partie défavorable de la décision. Ambev a également demandé une injonction pour suspendre le caractère exécutoire du crédit d'impôt, laquelle lui a été accordée. La partie admise du recours spécial sera examinée par la Chambre haute administrative.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 10,2 milliards de réaux brésiliens (1,9 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible. Dans l'éventualité où Ambev devrait payer ces montants, AB InBev remboursera le montant proportionnel au bénéfice reçu par AB InBev suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

Goodwill Beverage Associate Holding (BAH)

En octobre 2013, Ambev a reçu un avis d'imposition lié à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de Beverage Associates Holding Limited (« BAH ») dans Ambev. La décision de la Cour administrative en première instance était défavorable à Ambev. Ambev a introduit un recours contre cette décision devant la Cour administrative inférieure. En novembre 2018, Ambev a reçu une décision partiellement favorable de la Cour administrative inférieure. Ambev a présenté des contre-arguments en réponse au recours spécial déposé par les autorités fiscales et, concernant la partie défavorable de la décision, a déposé un recours spécial à la Chambre haute administrative. En décembre 2019, le recours spécial a été partiellement admis par la Chambre haute administrative et Ambev a déposé un appel relatif à la partie qui n'a pas été admise. En juin 2020, Ambev a reçu une décision de la Chambre haute administrative rejetant l'appel relatif à la partie non admise. Actuellement, Ambev attend le jugement de la Chambre haute administrative concernant la partie du recours spécial qui a été admise.

En avril et août 2018, Ambev a reçu des nouveaux avis d'imposition imputant la valeur restante de l'amortissement du goodwill et a introduit des recours. En avril 2019, la Première Cour administrative (the *First Administrative Court*) a rendu des décisions défavorables à Ambev. En conséquence, Ambev a interjeté appel à la Cour administrative inférieure. En novembre et décembre 2019, Ambev a reçu

¹ Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

des décisions partiellement favorables de la Cour administrative inférieure. Ambev attend les résultats des décisions restantes afin de déposer les recours applicables.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 2,2 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Goodwill CND Holdings

En novembre 2017, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de CND Holdings avec Ambev. La décision de la cour administrative de première instance n'était pas favorable à Ambev. Ambev a introduit un recours devant la Cour administrative inférieure. En février 2020, la Cour administrative inférieure a rendu une décision partiellement favorable. En juin 2020, Ambev a été notifiée de la décision et a déposé une demande de clarification de la décision. En outre, Ambev a présenté des contre-arguments en réponse au recours spécial déposé par les autorités fiscales concernant la partie qui lui était favorable.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 1,0 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité d'une perte est possible.

Imputation des Pertes fiscales

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant l'imputation de pertes fiscales reportées dans le cadre de fusions de sociétés.

En février 2016, la Chambre haute administrative a rendu une décision défavorable dans deux cas. Ambev a introduit des recours judiciaires afin de discuter les affaires. En septembre 2016, Ambev a reçu une décision favorable en première instance pour l'une de ses demandes et en mars 2017, une décision défavorable en première instance dans l'autre affaire. Les deux affaires sont en ce moment en attente d'être traitées par la cour judiciaire de deuxième instance. Les autres cas sont contestés au niveau administratif et sont toujours en attente de décisions finales.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 0,6 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Refus de déduction de dépenses financières

En 2015 et 2016, Ambev a reçu des avis d'imposition concernant le refus de certaines dépenses prétendument non-déductibles et la déduction de certaines pertes principalement liées à des investissements financiers et des prêts. Ambev a présenté ses arguments et, en novembre 2019, a reçu une décision favorable du tribunal administratif de première instance (the *first-level administrative court*) concernant l'affaire de 2016. L'affaire de 2015 est toujours en attente d'une décision du tribunal administratif de première instance.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 4,9 milliards de réaux brésiliens (0,9 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions pour cette affaire car elle considère que la probabilité d'une perte est possible.

Refus de déduction d'impôts payés à l'étranger

Depuis 2014, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de la déduction de certains impôts payés à l'étranger par ses filiales et prétendument non-prouvés et a introduit des moyens de défense. Ces affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire. En novembre 2019, la Cour administrative inférieure a rendu une décision favorable à Ambev dans l'une des affaires, qui est devenue définitive. En janvier 2020, la Cour administrative inférieure a rendu des décisions défavorables concernant quatre de ces avis (de 2015 et 2016). La direction d'Ambev évalue le montant total des pertes possibles en relation avec ces quatre avis à environ 3,6 milliards de réaux brésiliens (0,7 milliard d'USD) au 30 juin 2020. En ce qui concerne les avis de 2015, Ambev a été notifiée des décisions et a déposé une demande de clarification. Ambev attend toujours la notification officielle des décisions de 2016 pour déposer les recours applicables. Les autres affaires sont toujours en attente de décisions finales. En septembre 2017, Ambev a décidé d'inclure une partie de ces avis d'imposition dans le Programme de Régularisation Fiscale Fédéral Brésilien de la Mesure Provisoire n° 783.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 10,3 milliards de réaux brésiliens (1,9 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce sujet car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Résultats présumés

En avril 2016, Arosuco (une filiale d'Ambev) a reçu un avis d'imposition concernant l'usage d'une méthode de « résultats présumés » pour le calcul de l'impôt sur le revenu et de la cotisation sociale sur le résultat net à la place de la méthode des « résultats réels ». En septembre 2017, Arosuco a reçu une décision administrative défavorable en première instance et a introduit un recours. En janvier 2019, la Cour administrative inférieure a rendu une décision favorable à Arosuco, qui est devenue définitive.

En mars 2019, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition concernant le même sujet et a introduit un recours. En octobre 2019, Arosuco a reçu une décision administrative de première instance défavorable et a déposé un recours. Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 0,5 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD). Arosuco n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Déductibilité des frais d'intérêts sur le capital

En novembre 2019, Ambev a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant la déduction des intérêts sur le capital (« IOC ») en 2014. L'avis d'imposition se réfère principalement aux effets comptables et sociaux de la restructuration effectuée par Ambev en 2013 et à l'impact sur l'augmentation de la déductibilité des dépenses IOC. Ambev a déposé une défense administrative et attend une décision du tribunal administratif de première instance.

La société a distribué les IOC dans les années suivant la période évaluée. Par conséquent, si la déductibilité des IOC est également remise en question à l'avenir sur la même base que l'avis d'imposition susmentionné, Ambev estime que la conclusion de ces discussions serait similaire à la présente affaire, maintenant ainsi les effets de la déductibilité des IOC dans le taux d'imposition effectif.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 4,0 milliards de réaux brésiliens (0,7 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Rejet de la déduction d'impôt sur le revenu

En janvier 2020, Arosuco, une filiale d'Ambev, a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de l'avantage de réduction de l'impôt sur le revenu prévu par la mesure provisoire n° 2199-14 / 2001. Arosuco a déposé une défense administrative et attend une décision du tribunal administratif de première instance.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2020 est d'environ 2,0 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité d'une perte est possible.

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE, ACCISES (« IPI ») ET TAXES SUR LES VENTES NETTES

Zone de Libre Echange de Manaus – IPI / Cotisations sociales

Au Brésil, les produits fabriqués dans la Zone de Libre Echange de Manaus et destinés à la livraison ailleurs au Brésil sont exonérés et/ou détaxés des droits d'accises (« IPI ») et des cotisations sociales (« PIS/COFINS »). Des filiales d'Ambev ont comptabilisé des crédits d'impôt présumés liés à la taxe d'accises IPI sur l'achat de produits exemptés y étant fabriqués. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition de la part de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de ces crédits.

Ambev a également reçu des redevances de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant (i) des impôts fédéraux prétendument compensés indûment avec les crédits d'impôt liés à la taxe d'accises IPI présumés et rejetés qui sont débattus dans le cadre de ces procédures et (ii) des montants PIS/COFINS prétendument dus sur le versement d'Arosuco aux filiales d'Ambev.

En avril 2019, la Cour Suprême Fédérale (STF) a rendu son jugement sur l'Appel extraordinaire n° 592.891/SP et 596.614/SP, avec effets contraignants, statuant sur les droits des contribuables qui enregistrent des crédits présumés de droits d'accises IPI sur les acquisitions de matières premières et les entrées exemptées provenant de la Zone de Libre Echange de Manaus. À la suite de cette décision, Ambev a reclassé une partie des montants liés à ces affaires IPI comme des pertes à distance, maintenant comme pertes possibles uniquement les questions liées à d'autres discussions supplémentaires non soumises à l'analyse de la STF. Ces affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire.

La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible liée à ces avis à environ 4,6 milliards de réaux brésiliens (0,8 milliard d'USD) au 30 juin 2019. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Suspension IPI

En 2014 et 2015, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne imposant les taxes d'accises IPI, prétendument dues sur la livraison de biens fabriqués à des unités de production liées. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire.

La direction d'Ambev évalue la perte possible liée à ces avis à un montant d'environ 1,7 milliard de réaux brésiliens (0,3 milliard d'USD) au 30 juin 2020. Ambev n'a pas enregistré de provision en la matière.

Crédits d'impôts ICMS

Actuellement, Ambev conteste des avis d'imposition émis par les états de Sao Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais, entre autres, qui remettent en cause la légalité de crédits d'impôt relatifs à la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) résultant de transactions avec des sociétés offrant des incitants fiscaux accordés par d'autres Etats. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des cours.

La direction d'Ambev évalue les pertes possibles en relation à ces avis d'imposition à environ 2,0 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD) au 30 juin 2020. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Déclencheur ICMS-ST

Au cours des années, Ambev a reçu des avis d'imposition exigeant le paiement des différences présumées en terme de taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS), considérées comme dues lorsque le prix des produits vendus par Ambev est supérieur à ceux fixés par les Etats concernés dans leur tableau des prix, des hypothèses dans lesquelles les autorités fiscales des Etats considèrent que la base de calcul devrait être basée sur un pourcentage de valeur ajoutée sur les prix réels et non sur le tableau des prix fixes. Ambev conteste actuellement ces impôts devant les tribunaux. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif qu'au niveau judiciaire.

La direction d'Ambev évalue le montant total de la perte possible liée à cette question à environ 8,2 milliards de réaux brésiliens (1,6 milliards d'USD) au 30 juin 2020. Ambev a enregistré des provisions pour un montant total de 8 millions de réaux brésiliens (2 millions d'USD) concernant certaines procédures pour lesquelles Ambev estime que les risques de pertes sont probables, en raison de problèmes procéduraux spécifiques.

ICMS-PRODEPE

En 2015, Ambev a reçu un avis d'imposition par l'Etat de Pernambuco exigeant le paiement des différences en termes de taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) à cause d'une violation présumée de l'accord d'incitation fiscal avec l'Etat (PRODEPE) résultant de la rectification de ses rapports mensuels. Les autorités fiscales de l'Etat ont considéré qu'Ambev n'était pas en mesure d'utiliser l'incitation à cause de cette rectification. En 2017, Ambev a eu une décision finale favorable en ce sens que cet avis était nul à cause d'erreurs de forme par le contrôleur fiscal. Cependant, en septembre 2018, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition portant sur la question. Il y a d'autres avis relatifs à ce même accord d'incitation fiscal. La direction d'Ambev évalue les pertes possibles liées à cette question à environ 0,6 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD) au 30 juin 2020. Ambev a enregistré une provision pour un montant total de 5 millions de réaux brésiliens (1,0 million d'USD) concernant une procédure pour laquelle Ambev estime que les risques de pertes sont partiellement probables.

COTISATIONS SOCIALES

Depuis 2015, Ambev a reçu certains avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne, relatifs à des montants PIS / COFINS prétendument dus sur des produits bonus accordés à ses clients. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des cours. En 2019, Ambev a reçu des décisions finales favorables au niveau administratif dans certaines de ces affaires et des décisions favorables dans d'autres affaires qui sont toujours susceptible de révision. Au niveau judiciaire, l'affaire en est encore au stade initial.

La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible relative à ces avis à environ 2,1 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD) au 30 juin 2020. Aucune provision n'a été enregistrée.

TAXE PROFESSIONNELLE AUSTRALIENNE DE AB INBEV

SAB Australia Pty Limited (« SAB Australia »), une filiale d'AB InBev, a reçu un avis d'imposition pour les années d'imposition 2012 à 2014 pour un montant de 0,3 milliard de dollars australiens (0,3 milliard d'USD) lié aux déductions d'intérêts de l'acquisition par SAB du groupe Foster (l'« acquisition Foster »). SAB Australia conteste l'évaluation de 2012 à 2014 et reste confiante dans les positions qu'elle a adoptées. SAB Australia a payé 47 millions d'USD en rapport avec l'avis d'imposition en attendant la conclusion de l'affaire et a enregistré une provision de 0,1 milliard de dollars US en rapport avec celle-ci au 30 juin 2020.

L'administration fiscale australienne a également notifié à SAB Australia qu'elle avait entamé un audit des exercices fiscaux 2015 à 2020. L'audit porte sur le traitement fiscal des accords de financement en cours associés à l'acquisition Foster.

AUTRES MATIERES FISCALES

En février 2015, la Commission européenne a ouvert une enquête approfondie en matière d'aide d'état en ce qui concerne le système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires (*excess profits ruling system*). Le 11 janvier 2016, la Commission européenne a adopté une décision négative concluant que le système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires constituait une aide incompatible avec le marché unique et requérant que la Belgique réclame le remboursement de l'aide incompatible d'un nombre de bénéficiaires de l'aide. Les autorités belges ont contacté les sociétés qui ont bénéficié de ce système et ont informé chaque société du montant d'aide incompatible qui est potentiellement susceptible d'être récupéré. En outre, la décision de la Commission européenne a fait l'objet d'un appel auprès du Tribunal de l'Union européenne par la Belgique en date du 22 mars 2016 et par AB InBev en date du 12 juillet 2016. Le 14 février 2019, le Tribunal de l'Union européenne a conclu que le système belge de *ruling* sur les bénéfices excédentaires ne constitue pas une aide d'état illégale. La Commission européenne a introduit un recours contre cette décision auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne. En attendant l'issue de ce recours, la Commission européenne a ouvert de nouvelles enquêtes en matière d'aides d'état sur les différentes décisions fiscales belges, dont celle rendue en septembre 2019 à l'égard d'AB InBev, afin de répondre aux préoccupations qui ont conduit à l'annulation de sa décision antérieure par le Tribunal. Ces enquêtes portent sur les mêmes décisions que celles qui ont fait l'objet de la décision de la Commission européenne du 11 janvier 2016. AB InBev n'est à ce stade pas en mesure d'évaluer le résultat final de ces procédures judiciaires. Sur base du risque estimé relatif à l'accord fiscal préalable en matière de bénéfices excédentaires applicable à AB InBev, des éléments susvisés, de même que la possibilité que les impôts payés à l'étranger et les pertes fiscales reportées non-reconnues compensent partiellement ou entièrement les montants à recouvrer, le cas échéant, AB InBev n'a pas enregistré de provision pour ce litige au 30 juin 2020.

En outre, l'administration fiscale belge a également remis en cause la validité et l'application du système d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires qui a été émis en faveur d'AB InBev et a refusé l'exemption fiscale que ce système confère. AB InBev a introduit une demande contre cette décision devant le tribunal de première instance de Bruxelles, qui a décidé en faveur d'AB InBev le 21 juin 2019. Les autorités fiscales belges ont fait appel de ce jugement. En outre, AB InBev n'a pas enregistré de provision au 30 juin 2020 concernant cet aspect du système d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires, au regard de l'évaluation de la société et de son conseil, ainsi que de la position prise par les services de médiation des autorités fiscales, concernant le bien-fondé de cette affaire.

En janvier 2019, AB InBev a déposé 68 millions d'euros (76 millions d'USD) sur un compte bloqué. En fonction du résultat final des procédures auprès de la Cour Européenne relatives au système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires, ainsi que la procédure judiciaire belge en cours, ce montant sera légèrement modifié, libéré au bénéfice de la société ou payé à l'Etat belge.

WARRANTS

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172 831 574 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1 % pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 1,0 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et a l'intention de défendre vigoureusement son cas. Toutes les six procédures ont fait l'objet d'une décision favorable à Ambev de la part de la Cour Suprême (« STJ »). Trois affaires ont été rejetées par la Cour spéciale de la STJ et peuvent encore faire l'objet d'autres recours. Une affaire a été jugée de manière favorable à Ambev par la Cour Spéciale de la STJ et a fait l'objet d'un appel tandis qu'une autre affaire a été renvoyée à la juridiction inférieure de la STJ pour un nouveau jugement. La sixième affaire a été jugée de manière favorable à Ambev et peut encore faire l'objet d'un appel. Compte tenu de tous ces faits, Ambev et ses conseils externes sont convaincus que les chances de perte dans ces affaires sont faibles.

CLASS ACTION AUX ETATS-UNIS

Le 21 juin 2019, un projet de recours collectif (*class action*) a été introduit devant la United States District Court for the Southern District of New York contre AB InBev et trois de ses dirigeants. La plainte allègue des réclamations en vertu des alinéas 10b) et 20a) de la Securities Exchange Act de 1934 et la règle 10b-5 découlant de celle-ci pour le compte d'une catégorie proposée d'acheteurs d'American Depositary Shares d'AB InBev entre 1 mars 2018 et 24 octobre 2018. Le plaignant allègue que les défendeurs ont fait des déclarations inexactes ou omis des faits importants concernant, entre autres, la situation financière d'AB InBev, sa politique en matière de dividendes et l'efficacité de ses contrôles et procédures de divulgation. La plainte vise à obtenir des dommages-intérêts compensatoires non précisés et le remboursement des frais de litige. Une plainte modifiée déposée le 12 décembre 2019 contenait essentiellement les mêmes allégations, mais réduisait le nombre de dirigeants défendeurs à deux. La société a demandé le rejet de l'affaire et attend actuellement une audience sur sa demande de rejet. La société n'a enregistré aucune provision.

25. Parties liées

Il n'y a pas de changement significatif aux transactions avec les parties liées de l'entreprise pendant les six premiers mois de 2020, en comparaison avec 2019.

26. Événements survenus après la date de clôture

Le 7 juillet 2020, l'entreprise a finalisé les offres publiques de sept séries d'obligations émises par Anheuser-Busch InBev NV/SA (ABISA) et Anheuser-Busch InBev Finance Inc. (ABIFI) et a racheté un montant total en principal de 3.0 milliards d'USD pour ces obligations. Le montant total en principal accepté dans le cadre des offres publiques est présenté dans le tableau ci-dessous :

Date de remboursement	Emetteur (abrégé)	Titres des séries d'obligation	Devise	Montant total en principal restant dû (en millions)	Montant total en principal remboursé (en millions)	Montant total en principal non-remboursé (en millions)
7 juillet 2020	ABISA	Obligations à 4.000% venant à échéance en 2021	EUR	750	231	519
7 juillet 2020	ABISA	Obligations à 1.950% venant à échéance en 2021	EUR	650	123	527
7 juillet 2020	ABISA	Obligations à 0.875% venant à échéance en 2022	EUR	2 000	356	1 644
7 juillet 2020	ABISA	Obligations à 0.800% venant à échéance en 2023	EUR	1 000	356	644
7 juillet 2020	ABIFI	Obligations à taux variable venant à échéance en 2021	USD	311	129	182
7 juillet 2020	ABIFI	Obligations à 2.625% venant à échéance en 2023	USD	643	167	476
7 juillet 2020	ABIFI	Obligations à 3.300% venant à échéance en 2023	USD	2 799	1 467	1 332

Le 13 juillet 2020, l'entreprise a annoncé que ses filiales détenues à 100% Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. ("ABIWW"), Anheuser-Busch InBev Finance Inc. ("ABIFI") et Anheuser-Busch North American Holding Corporation ("ABNA") exerçaient leurs options de rembourser le montant en principal restant dû indiqué dans le tableau ci-dessous pour les séries d'obligations suivantes :

Date de remboursement	Emetteur (abrégé)	Titres des séries d'obligation	Devise	Montant total en principal restant dû (en millions)	Montant total en principal remboursé (en millions)
12 août 2020	ABIWW	Obligations à 2.500% venant à échéance en 2022	USD	454	454
12 août 2020	ABIWW	Obligations à 4.375% venant à échéance en 2021	USD	285	285
29 juillet 2020	ABIWW	Obligations à 3.250% venant à échéance en 2022	AUD	550	550
12 août 2020	ABIFI	Obligations à 3.375% venant à échéance en 2023	CAD	600	600
12 août 2020	ABNA	Obligations à 3.750% venant à échéance en 2022	USD	150	150